This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

848
H9ac

A 722,040 DUPL

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ACTES ET PAROLES

1870-1871-1872

Digitized by Google

ŒUVRES

DE

VICTOR HUGO

POÉSIE

ODES ET BALLADES.
LES ORIENTALES.
LES FEUILLES D'AUTOMNE.
LES CHANTS DU CRÉPUSCULE.
LES VOIX INTÉRIEURES.
LES RAYONS ET LES OMBRES.
LES CHATIMENTS.
LES CONTEMPLATIONS.
LA LÉGENDE DES SIÈCLES.
LES CHANSONS DES RUES ET DES BOIS.

ROMAN

HAN D'ISLANDE.
BUG-JARGAL.
LE DERNIER JOUR D'UN CONDAMNÉ.
CLAUDE GUEUX.
NOTRE-DAME DE PARIS.
LES MISÉRABLES.
LES TRAVAILLEURS DE LA MER.
L'HOMME QUI RIT.

DRAME

CROMWELL.
HERNANI.
MARION DELORME.
LE ROI S'AMUSE.
LUCRÈCE BORGIA.
MARIE TUDOR.
ANGELO, TYRAN DE PADOUE.
LA ESMÉRALDA.
RUY BLAS.
LES BURGRAVES.

COMPLÉMENT

LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE MÊLÉES.
LE RHIN.
NAPOLÉON LE PETIT.
WILLIAM SHAKESPEARE.
ŒUVRES ORATOIRES:
(INSTITUT, CHAMBRE DES PAIRS, ASSEMBLÉE CONSTITUANTE, ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, DISCOURS DE L'EXIL.)
PARIS.
ACTES ET PAROLES.

SOUS PRESSE

POUR PARAITRE LE 8 AVRIL

L'ANNÉE TERRIBLE

Digitized by Google

VICTOR HUGO

ACTES ET PAROLES

1870-1871-1872

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS

RUE AUBER, 3, PLACE DE L'OPÉRA

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

BOULEVARD DES ITALIENS, 15, AU COIN DE LA RUE GRAMMONT

1872

Droits de traduction et de reproduction réservés

Digitized by Google

748
H9ac

Digitized by Google

ACTES ET PAROLES

PARIS.

I.

Le 4 septembre 1870, pendant que l'armée prussienne victorieuse marchait sur Paris, la République fut proclamée; le 5 septembre, M. Victor Hugo, absent depuis dix-neuf ans, rentra. Pour que sa rentrée fût silencieuse et solitaire, il prit celui des trains de Bruxelles qui arrive la nuit. Il arriva à Paris à dix heures du soir. Une foule considérable l'attendait à la gare du Nord. Il adressa au peuple l'allocution qu'on va lire :

Les paroles me manquent pour dire à quel point m'émeut l'inexprimable accueil que me fait le généreux peuple de Paris.

Citoyens, j'avais dit : Le jour où la République rentrera, je rentrerai. Me voici.

Digitized by Google

Deux grandes choses m'appellent. La première, la République. La seconde, le danger.

Je viens ici faire mon devoir.

Quel est mon devoir?

C'est le vôtre, c'est celui de tous.

Défendre Paris, garder Paris.

Sauver Paris, c'est plus que sauver la France, c'est sauver le monde.

Paris est le centre même de l'humanité. Paris est la ville sacrée.

Qui attaque Paris attaque en masse tout le genre humain.

Paris est la capitale de la civilisation, qui n'est ni un royaume, ni un empire, et qui est le genre humain tout entier dans son passé et dans son avenir. Et savez-vous pourquoi Paris est la ville de la civilisation? C'est parce que Paris est la ville de la Révolution.

Qu'une telle ville, qu'un tel chef-lieu, qu'un tel foyer de lumière, qu'un tel centre des esprits, des cœurs et des âmes, qu'un tel cerveau de la pensée universelle puisse être violé, brisé, pris d'assaut, par qui? par une invasion sauvage! cela ne se peut. Cela ne sera pas. Jamais, jamais, jamais!

Citoyens, Paris triomphera, parce qu'il représente l'idée humaine et parce qu'il représente l'instinct populaire.

L'instinct du peuple est toujours d'accord avec l'idéal de la civilisation.

Paris triomphera, mais à une condition : c'est que vous, moi, nous tous qui sommes ici, nous ne serons

Digitized by Google

qu'une seule âme; c'est que nous ne serons qu'un seul soldat et un seul citoyen, un seul citoyen pour aimer Paris, un seul soldat pour le défendre.

A cette condition, d'une part la République une, d'autre part le peuple unanime, Paris triomphera.

Quant à moi, je vous remercie de vos acclamations, mais je les rapporte toutes à cette grande angoisse qui remue toutes les entrailles, la patrie en danger.

Je ne vous demande qu'une chose: l'union!

Par l'union, vous vaincrez.

Étouffez toutes les haines, éloignez tous les ressentiments, soyez unis, vous serez invincibles.

Serrons-nous tous autour de la République en face de l'invasion, et soyons frères. Nous vaincrons.

C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté.

Reconduit par le peuple jusqu'à l'avenue Frochot qu'il allait habiter, chez son ami M. Paul Meurice, et rencontrant partout la foule sur son passage, M. Victor Hugo, en arrivant rue de Laval, remercia encore une fois le peuple de Paris et dit :

« Vous me payez en une heure dix-neuf ans d'exil. »

Digitized by Google

II.

Cependant, l'armée allemande avançait et menaçait. Il semblait qu'il fût temps encore d'élever la voix entre les deux nations. M. Victor Hugo publia, en français et en allemand, l'appel que voici :

AUX ALLEMANDS

Allemands, celui qui vous parle est un ami.

Il y a trois ans, à l'époque de l'Exposition de 1867, du fond de l'exil, je vous souhaitais la bienvenue dans votre ville.

Quelle ville ?

Paris.

Car Paris ne nous appartient pas à nous seuls. Paris est à vous autant qu'à nous. Berlin, Vienne, Dresde, Munich, Stuttgard, sont vos capitales; Paris est votre centre. C'est à Paris que l'on sent vivre l'Europe. Paris est la ville des villes. Paris est la ville des

Digitized by Google

hommes. Il y a eu Athènes, il y a eu Rome, et il y a Paris.

Paris n'est autre chose qu'une immense hospitalité.

Aujourd'hui vous y revenez.

Comment?

En frères, comme il y a trois ans?

Non, en ennemis.

Pourquoi?

Quel est ce malentendu sinistre?

Deux nations ont fait l'Europe. Ces deux nations sont la France et l'Allemagne. L'Allemagne est pour l'Occident ce que l'Inde est pour l'Orient, une sorte de grande aïeule. Nous la vénérons. Mais que se passe-t-il donc? et qu'est-ce que cela veut dire? Aujourd'hui, cette Europe, que l'Allemagne a construite par son expansion et la France par son rayonnement, l'Allemagne veut la défaire.

Est-ce possible?

L'Allemagne déferait l'Europe en mutilant la France.

L'Allemagne déferait l'Europe en détruisant Paris.

Réfléchissez.

Pourquoi cette invasion? Pourquoi cet effort sauvage contre un peuple frère?

Qu'est-ce que nous vous avons fait?

Cette guerre, est-ce qu'elle vient de nous? c'est l'empire qui l'a voulue, c'est l'empire qui l'a faite. Il est mort. C'est bien.

Nous n'avons rien de commun avec ce cadavre.

Il est le passé, nous sommes l'avenir.

Il est la haine, nous sommes la sympathie.

Digitized by Google

Il est la trahison, nous sommes la loyauté.

Il est Capoue et Gomorrhe, nous sommes la France.

Nous sommes la République française; nous avons pour devise: *Liberté, Égalité, Fraternité;* nous écrivons sur notre drapeau : *États-Unis d'Europe.* Nous sommes le même peuple que vous. Nous avons eu Vercingétorix comme vous avez eu Arminius. Le même rayon fraternel, trait d'union sublime, traverse le cœur allemand et l'âme française.

Cela est si vrai que nous vous disons ceci :

Si par malheur votre erreur fatale vous poussait aux suprêmes violences, si vous veniez nous attaquer dans cette ville auguste confiée en quelque sorte par l'Europe à la France, si vous donniez l'assaut à Paris, nous nous défendrons jusqu'à la dernière extrémité, nous lutterons de toutes nos forces contre vous; mais, nous vous le déclarons, nous continuerons d'être vos frères; et vos blessés, savez-vous où nous les mettrons? dans le palais de la nation. Nous assignons d'avance pour hôpital aux blessés prussiens les Tuileries. Là sera l'ambulance de vos braves soldats prisonniers. C'est là que nos femmes iront les soigner et les secourir. Vos blessés seront nos hôtes, nous les traiterons royalement, et Paris les recevra dans son Louvre.

C'est avec cette fraternité dans le cœur que nous accepterons votre guerre.

Mais cette guerre, Allemands, quel sens a-t-elle? Elle est finie, puisque l'empire est fini. Vous avez tué votre ennemi qui était le nôtre. Que voulez-vous de plus?

Digitized by Google

Vous venez prendre Paris de force! Mais nous vous l'avons toujours offert avec amour. Ne faites pas fermer les portes par un peuple qui de tout temps vous a tendu les bras. N'ayez pas d'illusions sur Paris. Paris vous aime; mais Paris vous combattra. Paris vous combattra avec toute la majesté formidable de sa gloire et de son deuil. Paris, menacé de ce viol brutal, peut devenir effrayant.

Jules Favre vous l'a dit éloquemment; et tous nous vous le répétons, attendez-vous à une résistance indignée.

Vous prendrez la forteresse, vous trouverez l'enceinte; vous prendrez l'enceinte, vous trouverez la barricade; vous prendrez la barricade, et peut-être alors, qui sait ce que peut conseiller le patriotisme en détresse? vous trouverez l'égout miné faisant sauter des rues entières. Vous aurez à accepter cette condamnation terrible : prendre Paris pierre par pierre, y égorger l'Europe sur place, tuer la France en détail, dans chaque rue, dans chaque maison; et cette grande lumière, il faudra l'éteindre âme par âme. Arrêtez-vous.

Allemands, Paris est redoutable. Soyez pensifs devant Paris. Toutes les transformations lui sont possibles. Ses mollesses vous donnent la mesure de ses énergies; on semblait dormir, on se réveille; on tire l'idée du fourreau comme l'épée, et cette ville qui était hier Sybaris peut être demain Saragosse.

Est-ce que nous disons ceci pour vous intimider? Non, certes! On ne vous intimide pas, Allemands.

Digitized by Google

Vous avez eu Galgacus contre Rome et Kœrner contre Napoléon. Nous sommes le peuple de la *Marseillaise*, mais vous êtes le peuple des *Sonnets cuirassés* et du *Cri de l'Épée*. Vous êtes cette nation de penseurs qui devient au besoin une légion de héros. Vos soldats sont dignes des nôtres; les nôtres sont la bravoure impassible, les vôtres sont la tranquillité intrépide.

Écoutez pourtant :

Vous avez des généraux rusés et habiles; nous avions des chefs ineptes; vous avez fait la guerre adroite plutôt que la guerre éclatante; vos généraux ont préféré l'utile au grand, c'était leur droit; vous nous avez pris par surprise; vous êtes venus dix contre un; nos soldats se sont laissé stoïquement massacrer par vous qui aviez mis savamment toutes les chances de votre côté; de sorte que, jusqu'à ce jour, dans cette effroyable guerre, la Prusse a la victoire, mais la France a la gloire.

A présent, songez-y, vous croyez avoir un dernier coup à faire : vous ruer sur Paris, profiter de ce que notre admirable armée, trompée et trahie, est à cette heure presque tout entière étendue morte sur le champ de bataille, pour vous jeter, vous sept cent mille soldats, avec toutes vos machines de guerre, vos mitrailleuses, vos canons d'acier, vos boulets Krupp, vos fusils Dreyse, vos innombrables cavaleries, vos artilleries épouvantables, sur trois cent mille citoyens debout sur leur rempart, sur des pères défendant leur foyer, sur une cité pleine de familles frémissantes, où il y a des femmes, des sœurs, des mères, et où, à cette

Digitized by Google

heure, moi qui vous parle, j'ai mes deux petits enfants, dont un à la mamelle. C'est sur cette ville innocente de cette guerre, sur cette cité qui ne vous a rien fait que vous donner sa clarté, c'est sur Paris isolé, superbe et désespéré, que vous vous précipiteriez, vous, immense flot de tuerie et de bataille! ce serait là votre rôle, hommes vaillants, grands soldats, illustre armée de la noble Allemagne! Oh! réfléchissez!

Le dix-neuvième siècle verrait cet affreux prodige : une nation, de policée devenue sauvage, abolissant la ville des nations; l'Allemagne éteignant Paris; la Germanie levant la hache sur la Gaule! Vous, les descendants des chevaliers teutoniques, vous feriez la guerre déloyale, vous extermineriez le groupe d'hommes et d'idées dont le monde a besoin, vous anéantiriez la cité organique, vous recommenceriez Attila et Alaric, vous renouvelleriez, après Omar, l'incendie de la Bibliothèque humaine, vous raseriez l'Hôtel-de-Ville comme les Huns ont rasé le Capitole, vous bombarderiez Notre-Dame comme les Turcs ont bombardé le Parthénon; vous donneriez au monde ce spectacle : les Allemands redevenus les Vandales, et vous seriez la barbarie décapitant la civilisation!

Non, non, non!

Savez-vous ce que serait pour vous cette victoire? ce serait le déshonneur.

Ah! certes, personne ne peut songer à vous effrayer, Allemands, magnanime armée, courageux peuple! mais on peut vous renseigner. Ce n'est pas, à coup sûr, l'opprobre que vous cherchez; eh bien, c'est l'op-

Digitized by Google

probre que vous trouveriez; et moi, Européen, c'est-à-dire ami de Paris, moi Parisien, c'est-à-dire ami des peuples, je vous avertis du péril où vous êtes, mes frères d'Allemagne, parce que je vous admire et que je vous honore, et parce que je sais bien que, si quelque chose peut vous faire reculer, ce n'est pas la peur, c'est la honte.

Ah! nobles soldats, quel retour dans vos foyers! Vous seriez des vainqueurs la tête basse; et qu'est-ce que vos femmes vous diraient?

La mort de Paris, quel deuil!

L'assassinat de Paris, quel crime!

Le monde aurait le deuil, vous auriez le crime.

N'acceptez pas cette responsabilité formidable. Arrêtez-vous.

Et puis, un dernier mot. Paris poussé à bout, Paris soutenu par toute la France soulevée, peut vaincre et vaincrait; et vous auriez tenté en pure perte cette voie de fait qui déjà indigne le monde. Dans tous les cas, effacez de ces lignes écrites en hâte les mots *destruction, abolition, mort.* Non, on ne détruit pas Paris. Parvînt-on, ce qui est malaisé, à le démolir matériellement, on le grandirait moralement. En ruinant Paris, vous le sanctifieriez. La dispersion des pierres ferait la dispersion des idées. Jetez Paris aux quatre vents, vous n'arriverez qu'à faire de chaque grain de cette cendre la semence de l'avenir. Ce sépulcre criera Liberté, Égalité, Fraternité! Paris est ville, mais Paris est âme. Brûlez nos édifices, ce ne sont que nos ossements; leur fumée prendra forme, deviendra énorme

Digitized by Google

et vivante, et montera jusqu'au ciel, et l'on verra à jamais sur l'horizon des peuples, au-dessus de nous, au-dessus de vous, au-dessus de tout et de tous, attestant notre gloire, attestant votre honte, ce grand spectre fait d'ombre et de lumière, Paris.

Maintenant, j'ai dit. Allemands, si vous persistez, soit, vous êtes avertis, faites, allez, attaquez la muraille de Paris. Sous vos bombes et vos mitrailles, elle se défendra. Quant à moi, vieillard, j'y serai, sans armes. Il me convient d'être avec les peuples qui meurent, je vous plains d'être avec les rois qui tuent.

Paris, 9 septembre 1870.

Digitized by Google

III.

Aux paroles de M. Victor Hugo la presse féodale allemande avait répondu par des cris de colère[1]. L'armée allemande continuait sa marche. Il ne restait plus d'espoir que dans la levée en masse. Crier aux armes était le devoir de tout citoyen. Après l'appel de paix, l'appel de guerre.

AUX FRANÇAIS.

Nous avons fraternellement averti l'Allemagne.

L'Allemagne a continué sa marche sur Paris.

Elle est aux portes.

L'empire a attaqué l'Allemagne comme il avait attaqué la République, à l'improviste, en traître; et aujourd'hui l'Allemagne, de cette guerre que l'empire lui a faite, se venge sur la République.

1. « Pendez le poëte au haut du mât. — *Hœngt den Dichter an den Mast auf.* »

Digitized by Google

Soit. L'histoire jugera.

Ce que l'Allemagne fera maintenant la regarde; mais nous France, nous avons des devoirs envers les nations et envers le genre humain. Remplissons-les.

Le premier des devoirs est l'exemple.

Le moment où nous sommes est une grande heure pour les peuples.

Chacun va donner sa mesure.

La France a ce privilége, qu'a eu jadis Rome, qu'a eu jadis la Grèce, que son péril va marquer l'étiage de la civilisation.

Où en est le monde? Nous allons le voir.

S'il arrivait, ce qui est impossible, que la France succombât, la quantité de submersion qu'elle subirait indiquerait la baisse de niveau du genre humain.

Mais la France ne succombera pas.

Par une raison bien simple, et nous venons de le dire. C'est qu'elle fera son devoir.

La France doit à tous les peuples et à tous les hommes de sauver Paris; non pour Paris, mais pour le monde.

Ce devoir, la France l'accomplira.

Que toutes les communes se lèvent! que toutes les campagnes prennent feu! que toutes les forêts s'emplissent de voix tonnantes! Tocsin! tocsin! que de chaque maison il sorte un soldat; que le faubourg devienne régiment; que la ville se fasse armée. Les Prussiens sont huit cent mille, vous êtes quarante millions d'hommes. Dressez-vous, et soufflez sur eux! Lille, Nantes, Tours, Bourges, Orléans, Dijon, Tou-

Digitized by Google

louse, Bayonne, ceignez vos reins. En marche! Lyon, prends ton fusil, Bordeaux, prends ta carabine, Rouen, tire ton épée, et toi Marseille, chante ta chanson et viens terrible. Cités, cités, cités, faites des forêts de piques, épaississez vos baïonnettes, attelez vos canons, et toi village, prends ta fourche. On n'a pas de poudre, on n'a pas de munitions, on n'a pas d'artillerie? Erreur. On en a. D'ailleurs les paysans suisses n'avaient que des cognées, les paysans polonais n'avaient que des faux, les paysans bretons n'avaient que des bâtons. Et tout s'évanouissait devant eux! Tout est secourable à qui fait bien. Nous sommes chez nous. La saison sera pour nous, la bise sera pour nous, la pluie sera pour nous. Guerre ou Honte! Qui veut peut. Un mauvais fusil est excellent quand le cœur est bon : un vieux tronçon de sabre est invincible quand le bras est vaillant. C'est aux paysans d'Espagne que s'est brisé Napoléon. Tout de suite, en hâte, sans perdre un jour, sans perdre une heure, que chacun, riche, pauvre, ouvrier, bourgeois, laboureur, prenne chez lui ou ramasse à terre tout ce qui ressemble à une arme ou à un projectile. Roulez des rochers, entassez des pavés, changez les socs en haches, changez les sillons en fosses, combattez avec tout ce qui vous tombe sous la main, prenez les pierres de notre terre sacrée, lapidez les envahisseurs avec les ossements de notre mère la France. O citoyens, dans les cailloux du chemin, ce que vous leur jetez à la face, c'est la patrie.

Que tout homme soit Camille Desmoulins, que toute

Digitized by Google

femme soit Théroigne, que tout adolescent soit Barra! Faites comme Bonbonnel, le chasseur de panthères, qui, avec quinze hommes, a tué vingt Prussiens et fait trente prisonniers. Que les rues des villes dévorent l'ennemi, que la fenêtre s'ouvre furieuse, que le logis jette ses meubles, que le toit jette ses tuiles, que les vieilles mères indignées attestent leurs cheveux blancs. Que les tombeaux crient, que derrière toute muraille on sente le peuple et Dieu, qu'une flamme sorte partout de terre, que toute broussaille soit le buisson ardent! Harcelez ici, foudroyez là, interceptez les convois, coupez les prolonges, brisez les ponts, rompez les routes, effondrez le sol, et que la France sous la Prusse devienne abîme.

Ah! peuple! te voilà acculé dans l'antre. Déploie ta stature inattendue. Montre au monde le formidable prodige de ton réveil. Que le lion de 92 se dresse et se hérisse, et qu'on voie l'immense volée noire des vautours à deux têtes s'enfuir à la secousse de cette crinière.

Faisons la guerre de jour et de nuit, la guerre des montagnes, la guerre des plaines, la guerre des bois. Levez-vous! levez-vous! Pas de trêve, pas de repos, pas de sommeil. Le despotisme attaque la liberté, l'Allemagne attente à la France. Qu'à la sombre chaleur de notre sol cette colossale armée fonde comme la neige. Que pas un point du territoire ne se dérobe au devoir. Organisons l'effrayante bataille de la patrie. O francs-tireurs, allez, traversez les halliers, passez les torrents, profitez de l'ombre et du crépuscule, ser-

Digitized by Google

pentez dans les ravins, glissez-vous, rampez, ajustez, tirez, exterminez l'invasion. Défendez la France avec héroïsme, avec désespoir, avec tendresse. Soyez terribles, ô patriotes! Arrêtez-vous seulement, quand vous passerez devant une chaumière, pour baiser au front un petit enfant endormi.

Car l'enfant c'est l'avenir. Car l'avenir c'est la République.

Faisons cela, Français.

Quant à l'Europe, que nous importe l'Europe! Qu'elle regarde, si elle a des yeux. On vient à nous si l'on veut. Nous ne quêtons pas d'auxiliaire. Si l'Europe a peur, qu'elle ait peur. Nous rendons service à l'Europe, voilà tout. Qu'elle reste chez elle, si bon lui semble. Pour le redoutable dénoûment que la France accepte si l'Allemagne l'y contraint, la France suffit à la France, et Paris suffit à Paris. Paris a toujours donné plus qu'il n'a reçu. S'il engage les nations à l'aider, c'est dans leur intérêt plus encore que dans le sien. Qu'elles fassent comme elles voudront, Paris ne prie personne. Un si grand suppliant que lui étonnerait l'histoire. Sois grande ou sois petite, Europe, c'est ton affaire. Incendiez Paris, Allemands, comme vous avez incendié Strasbourg. Vous allumerez les colères plus encore que les maisons.

Paris a des forteresses, des remparts, des fossés, des canons, des casemates, des barricades, des égouts qui sont des sapes; il a de la poudre, du pétrole et de la nitro-glycérine; il a trois cent mille citoyens armés; l'honneur, la justice, le droit, la civilisation indignée,

Digitized by Google

fermentent en lui; la fournaise vermeille de la République s'enfle dans son cratère; déjà sur ses pentes se répandent et s'allongent des coulées de lave, et il est plein, ce puissant Paris, de toutes les explosions de l'âme humaine. Tranquille et formidable, il attend l'invasion, et il sent monter son bouillonnement. Un volcan n'a pas besoin d'être secouru.

Français, vous combattrez. Vous vous dévouerez à la cause universelle, parce qu'il faut que la France soit grande afin que la terre soit affranchie; parce qu'il ne faut pas que tant de sang ait coulé et que tant d'ossements aient blanchi sans qu'il en sorte la liberté; parce que toutes les ombres illustres, Léonidas, Brutus, Arminius, Dante, Rienzi, Washington, Danton, Riego, Manin, sont là souriantes et fières autour de vous; parce qu'il est temps de montrer à l'univers que la vertu existe, que le devoir existe, et que la patrie existe; et vous ne faiblirez pas, et vous irez jusqu'au bout, et le monde saura par vous que, si la diplomatie est lâche, le citoyen est brave; que, s'il y a des rois, il y a aussi des peuples; que, si le continent monarchique s'éclipse, la République rayonne, et que, si, pour l'instant, il n'y a plus d'Europe, il y a toujours une France.

Paris, 17 septembre 1870.

Digitized by Google

IV.

On demanda à M. Victor Hugo d'aller par toute la France jeter lui-même et reproduire sous toutes les formes de la parole ce cri de guerre. Il avait promis de partager le sort de Paris, il resta à Paris. Bientôt Paris fut bloqué et enfermé; la Prusse l'investit et l'assiégea. Le peuple était héroïque. On était en octobre. Quelques symptômes de division éclatèrent. M. Victor Hugo, après avoir parlé aux Allemands pour la paix, puis aux Français pour la guerre, s'adressa aux Parisiens pour l'union.

AUX PARISIENS.

Il paraît que les Prussiens ont décrété que la France serait Allemagne et que l'Allemagne serait Prusse; que moi qui parle, né Lorrain, je suis Allemand; qu'il faisait nuit en plein midi; que l'Eurotas, le Nil, le Tibre et la Seine étaient des affluents de la Sprée; que la ville qui depuis quatre siècles éclaire le globe n'avait

Digitized by Google

plus de raison d'être; que Berlin suffisait; que Montaigne, Rabelais, d'Aubigné, Pascal, Corneille, Molière, Montesquieu; Diderot, Jean-Jacques, Mirabeau, Danton et la Révolution française n'ont jamais existé; qu'on n'avait plus besoin de Voltaire puisqu'on avait M. de Bismarck; que l'univers appartient aux vaincus de Napoléon le Grand et aux vainqueurs de Napoléon le Petit; que dorénavant la pensée, la conscience, la poésie, l'art, le progrès, l'intelligence, commenceraient à Potsdam et finiraient à Spandau; qu'il n'y aurait plus de civilisation, qu'il n'y aurait plus d'Europe, qu'il n'y aurait plus de Paris; qu'il n'était pas démontré que le soleil fût nécessaire; que d'ailleurs nous donnions le mauvais exemple; que nous sommes Gomorrhe et qu'ils sont, eux, Prussiens, le feu du ciel; qu'il est temps d'en finir, et que désormais le genre humain ne sera plus qu'une puissance de second ordre.

Ce décret, Parisiens, on l'exécute sur vous. En supprimant Paris, on mutile le monde. L'attaque s'adresse *urbi et orbi*. Paris éteint, et la Prusse ayant seule la fonction de briller, l'Europe sera dans les ténèbres.

Cet avenir est-il possible?

Ne nous donnons pas la peine de dire non.

Répondons simplement par un sourire.

Deux adversaires sont en présence en ce moment. D'un côté la Prusse, toute la Prusse, avec neuf cent mille soldats; de l'autre Paris avec quatre cent mille citoyens. D'un côté la force, de l'autre la volonté. D'un côté une armée, de l'autre un peuple. D'un côté la nuit, de l'autre la lumière.

Digitized by Google

C'est le vieux combat de l'archange et du dragon qui recommence.

Il aura aujourd'hui la fin qu'il a eue autrefois.

La Prusse sera précipitée.

Cette guerre, si épouvantable qu'elle soit, n'a encore été que petite. Elle va devenir grande.

J'en suis fâché pour vous, Prussiens, mais il va falloir changer votre façon de faire. Cela va être moins commode. Vous serez toujours deux ou trois contre un, je le sais; mais il faut aborder Paris de front. Plus de forêts, plus de broussailles, plus de ravins, plus de tactique tortueuse, plus de glissement dans l'obscurité. La stratégie des chats ne sert pas à grand'chose devant le lion. Plus de surprises. On va vous entendre venir. Vous aurez beau marcher doucement, la mort écoute. Elle a l'oreille fine, cette guetteuse terrible. Vous espionnez, mais nous épions. Paris, le tonnerre en main et le doigt sur la détente, veille et regarde l'horizon. Allons, attaquez. Sortez de l'ombre. Montrez-vous. C'en est fini des succès faciles. Le corps-à-corps commence. On va se colleter. Prenez-en votre parti. La victoire maintenant exigera un peu d'imprudence. Il faut renoncer à cette guerre d'invisibles, à cette guerre à distance, à cette guerre à cache-cache, où vous nous tuez sans que nous ayons l'honneur de vous connaître.

Nous allons voir enfin la vraie bataille. Les massacres tombant sur un seul côté sont finis. L'imbécillité ne nous commande plus. Vous allez avoir affaire au grand soldat qui s'appelait la Gaule du temps que

Digitized by Google

vous étiez les Borusses et qui s'appelle la France aujourd'hui que vous êtes les Vandales. La France : *miles magnus*, disait César; *soldat de Dieu*, disait Shakespeare.

Donc, guerre, et guerre franche, guerre loyale, guerre farouche. Nous vous la demandons et nous vous la promettons. Nous allons juger vos généraux. La glorieuse France grandit volontiers ses ennemis. Mais il se pourrait bien après tout que ce que nous avons appelé l'habileté de Moltke ne fût autre chose que l'ineptie de Lebœuf. Nous allons voir.

Vous hésitez, cela se comprend. Sauter à la gorge de Paris est difficile. Notre collier est garni de pointes.

Vous avez deux ressources qui ne feront pas précisément l'admiration de l'Europe :

Affamer Paris.

Bombarder Paris.

Faites. Nous attendons vos projectiles. Et tenez, si une de vos bombes, roi de Prusse, tombe sur ma maison, cela prouvera une chose, c'est que je ne suis pas Pindare, mais que vous n'êtes pas Alexandre.

On vous prête, Prussiens, un autre projet. Ce serait de cerner Paris sans l'attaquer, et de réserver toute votre bravoure contre nos villes sans défense, contre nos bourgades, contre nos hameaux. Vous enfonceriez héroïquement ces portes ouvertes, et vous vous installeriez là, rançonnant vos captifs, l'arquebuse au poing. Cela s'est vu au moyen âge. Cela se voit encore dans les cavernes. La civilisation stupéfaite assisterait à un banditisme gigantesque. On verrait cette chose : un peuple détroussant un autre peuple. Nous n'aurions

Digitized by Google

plus affaire à Arminius, mais à Jean-l'Écorcheur. Non! nous ne croyons pas cela. La Prusse attaquera Paris, mais l'Allemagne ne pillera pas les villages. Le meurtre, soit. Le vol, non. Nous croyons à l'honneur des peuples.

Attaquez Paris, Prussiens. Bloquez, cernez, bombardez.

Essayez.

Pendant ce temps-là, l'hiver viendra.

Et la France.

L'hiver, c'est-à-dire la neige, la pluie, la gelée, le verglas, le givre, la glace. La France, c'est-à-dire la flamme.

Paris se défendra, soyez tranquilles.

Paris se défendra victorieusement.

Tous au feu, citoyens! Il n'y a plus désormais que la France ici et la Prusse là. Rien n'existe que cette urgence. Quelle est la question d'aujourd'hui? combattre. Quelle est la question de demain? vaincre. Quelle est la question de tous les jours? mourir. Ne vous tournez pas d'un autre côté. Le souvenir que tu dois au devoir se compose de ton propre oubli. Union et unité. Les griefs, les ressentiments, les rancunes, les haines, jetons cela au vent. Que ces ténèbres s'en aillent dans la fumée des canons. Aimons-nous pour lutter ensemble. Nous avons tous les mêmes mérites. Est-ce qu'il y a eu des proscrits? je n'en sais rien. Quelqu'un a-t-il été en exil? je l'ignore. Il n'y a plus de personnalités, il n'y a plus d'ambitions, il n'y a plus rien dans les mémoires que ce mot : salut public. Nous ne sommes qu'un seul Français, qu'un seul Pari-

Digitized by Google

sien, qu'un seul cœur; il n'y a plus qu'un seul citoyen qui est vous, qui est moi, qui est nous tous. Où sera la brèche seront nos poitrines. Résistance aujourd'hui, délivrance demain; tout est là. Nous ne sommes plus de chair, mais de pierre. Je ne sais plus mon nom, je m'appelle Patrie. Face à l'ennemi! nous nous appelons tous France, Paris, muraille!

Comme elle va être belle, notre cité! Que l'Europe s'attende à un spectacle impossible; qu'elle s'attende à voir grandir Paris; qu'elle s'attende à voir flamboyer la ville extraordinaire. Paris va terrifier le monde. Dans ce charmeur il y a un héros. Cette ville d'esprit a du génie. Quand elle tourne le dos à Tabarin, elle est digne d'Homère. On va voir comment Paris sait mourir. Sous le soleil couchant, Notre-Dame à l'agonie est d'une gaieté superbe. Le Panthéon se demande comment il fera pour recevoir sous sa voûte tout ce peuple qui va avoir droit à son dôme. La garde sédentaire est vaillante; la garde mobile est intrépide; jeunes hommes par le visage, vieux soldats par l'allure. Les enfants chantent mêlés aux bataillons. Et dès à présent, chaque fois que la Prusse attaque, pendant le rugissement de la mitraille, que voit-on dans les rues? les femmes sourire. O Paris, tu as couronné de fleurs la statue de Strasbourg; l'histoire te couronnera d'étoiles!

Paris, 2 octobre 1870.

Digitized by Google

V.

LES CHATIMENTS.

L'édition parisienne des *Châtiments* parut le 20 octobre. Paris était bloqué depuis plus d'un mois. Le livre fut donc, à cette époque, enfermé dans Paris comme le peuple même. Les *Châtiments* furent mêlés à ce siége mémorable, et firent leur devoir dans Paris pendant l'invasion, comme ils l'avaient fait hors de France et en France pendant l'empire.

Paris, 22 octobre 1870.

Monsieur le directeur du *Siècle*,

Les *Châtiments* n'ont jamais rien rapporté à leur auteur, et il est loin de s'en plaindre. Aujourd'hui, cependant, la vente des cinq mille premiers exemplaires de l'édition parisienne produit un bénéfice de cinq cents francs. Je demande la permission d'offrir ces cinq cents francs à la souscription pour les canons.

Recevez l'assurance de ma cordialité fraternelle.

VICTOR HUGO.

Digitized by Google

La Société des gens de lettres à Victor Hugo.

Paris, 29 octobre 1870.

Cher et honoré président,

La Société des gens de lettres veut offrir un canon à la défense nationale.

Elle a eu l'idée de faire dire par les premiers artistes de Paris quelques-unes des pièces de ce livre proscrit qui rentre en France avec la république, les *Châtiments!*

Fière de vous qui l'honorez, elle serait heureuse de devoir à votre bienveillante confraternité le produit d'une matinée tout entière offerte à la patrie, et elle vous demande de nous laisser appeler ce canon le *Victor Hugo.*

Réponse de Victor Hugo.

Paris, 30 octobre 1870.

Mes honorables et chers confrères,

Je vous félicite de votre patriotique initiative. Vous voulez bien vous servir de moi. Je vous remercie.

Prenez les *Châtiments,* et, pour la défense de Paris, vous et ces généreux artistes, vos auxiliaires, usez-en comme vous voudrez.

Ajoutons, si nous le pouvons, un canon de plus à la protection de cette ville auguste et inviolable, qui est comme une patrie dans la patrie.

Chers confrères, écoutez une prière. Ne donnez pas

Digitized by Google

mon nom à ce canon. Donnez-lui le nom de l'intrépide petite ville qui, à cette heure, partage l'admiration de l'Europe avec Strasbourg qui est vaincue et Paris qui vaincra.

Que ce canon se dresse sur nos murs. Une ville ouverte a été assassinée, une cité sans défense a été mise à sac par une armée devenue en plein dix-neuvième siècle une horde; un groupe de maisons paisibles a été changé en un monceau de ruines. Des familles ont été massacrées dans leur foyer. L'extermination sauvage n'a épargné ni le sexe ni l'âge. Des populations désarmées, n'ayant d'autre ressource que le suprême héroïsme du désespoir, ont subi le bombardement, la mitraille, le pillage et l'incendie : que ce canon les venge! Que ce canon venge les mères, les orphelins, les veuves; qu'il venge les fils qui n'ont plus de pères et les pères qui n'ont plus de fils; qu'il venge la civilisation; qu'il venge l'honneur universel ; qu'il venge la conscience humaine insultée par cette guerre abominable où la barbarie balbutie des sophismes! Que ce canon soit implacable, fulgurant et terrible, et, quand les Prussiens l'entendront gronder, s'ils lui demandent : Qui es-tu? qu'il réponde : Je suis le coup de foudre! et je m'appelle *Châteaudun!*

VICTOR HUGO.

—

Digitized by Google

AUDITION DES *CHATIMENTS* AU THÉATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN.

5 novembre.

Le comité de la Société des gens de lettres fait imprimer et distribuer l'annonce suivante :

« La Société des gens de lettres a voulu, elle aussi, donner son canon à la défense nationale, et elle doit consacrer à cette œuvre le produit d'une *Matinée littéraire,* dont son président honoraire, M. Victor Hugo, s'est empressé de fournir les éléments.

« L'audition aura lieu mardi prochain, à deux heures précises, au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Plusieurs pièces des *Châtiments* y seront dites par l'élite des artistes de Paris. »

PROGRAMME

—

PREMIÈRE PARTIE.

Ouverture de WÉBER.

Notre Souscription . . . . . M. JULES CLARETIE.
Les Volontaires de l'An II. . . . . M. TAILLADE.
A ceux qui dorment. . . . . Mlle DUGUÉRET.
Hymne des Transportés. . . . . M. LAFONTAINE.
La Caravane. . . . . Mlle LIA-FÉLIX.
Souvenir de la Nuit du 4. . . . . M. FRÉDÉRICK-LEMAITRE.

DEUXIÈME PARTIE.

Adagio de MOZART.

L'Expiation . . . . . M. BERTON.
Stella.. . . . . Mlle FAVART.
Chansons . . . . . M. COQUELIN.
Joyeuse Vie. . . . . Mme MARIE LAURENT.

Patria, musique de BEETHOVEN, chantée par Mme GUEYMARD-LAUTERS.

Digitized by Google

« A la demande de la Société des gens de lettres, M. Raphaël-Félix a donné gratuitement la salle; tous les artistes dramatiques, ainsi que M. Pasdeloup et son orchestre, ont tenu à honneur de prêter également un concours désintéressé à cette solennité patriotique. »

Discours de M. Jules Claretie.

Citoyennes, citoyens,

A cette heure, la plus grave et la plus terrible de notre histoire, où la patrie est menacée jusque dans son cœur, Paris, — tout homme ressent l'âpre désir de servir un pays qu'on aime d'autant plus qu'il est plus menacé et plus meurtri.

La Société des gens de lettres, voyant avec douleur la grande patrie de la pensée, la patrie de Rabelais, la patrie de Pascal, la patrie de Diderot, la patrie de Voltaire, abaissée et écrasée sous la botte d'un uhlan, a voulu, non-seulement par chacun de ses membres, mais en corps, affirmer son patriotisme, et, puisque le canon dénoue aujourd'hui les batailles, puisque le courage est peu de chose quand il n'a pas d'artillerie, la Société des gens de lettres a voulu offrir un canon à la patrie.

Mais comment l'offrir ce canon? Avec quoi faire le bronze ou l'acier qui nous manquait?

Il y avait un livre qu'on n'avait publié sous l'empire qu'en se cachant et en le dérobant à l'œil de la police, livre patriotique qu'on se passait sous le manteau, comme s'il se fût agi d'un livre malsain; livre superbe qui, au lendemain de décembre, à l'heure où Paris était écrasé, où les faubourgs étaient muets, où les paysans étaient satisfaits, protestait contre le succès, protestait contre l'usurpation, protestait

Digitized by Google

contre le crime et, au nom de la conscience humaine étouffée, prononçait, dès 1851, le mot de l'avenir et le mot de l'histoire : Châtiment!

Il y avait un homme qui, depuis tantôt vingt ans, représentait le volontaire exil, la négation de l'empire, la revendication du droit proscrit, un homme qui, après avoir chanté les roses et les enfants, plein d'amour, s'était tout à coup senti plein de courroux et plein de haine, un homme qui, parlant de l'homme de Décembre, avait dit :

Oui, tant qu'il sera là, qu'on cède ou qu'on persiste,
O France! France aimée et qu'on pleure toujours,
Je ne reverrai pas ta terre douce et triste,
Tombeau de mes aïeux et nid de mes amours!

Je ne reverrai pas ta rive qui nous tente,
France! hors le devoir, hélas! j'oublierai tout.
Parmi les éprouvés je planterai ma tente :
Je resterai proscrit, voulant rester debout.

J'accepte l'âpre exil, n'eût-il ni fin ni terme,
Sans chercher à savoir et sans considérer
Si quelqu'un a plié qu'on aurait cru plus ferme,
Et si plusieurs s'en vont qui devraient demeurer.

Si l'on n'est plus que mille, eh bien j'en suis! Si même
Ils ne sont plus que cent, je brave encor Sylla;
S'il en demeure dix, je serai le dixième;
Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là!

C'est à ce livre qui avait deviné l'avenir, et à ce poëte qui, fidèle à l'exil, a loyalement tenu le serment juré, que nous voulions demander, nous, Société des gens de lettres, de nous aider dans notre œuvre. Victor Hugo est notre président honoraire. Voici la lettre que lui adressa notre comité :

Digitized by Google

L'orateur lit la lettre du comité et la réponse de Victor Hugo (Voir plus haut), et reprend :

Je ne veux pas vous empêcher plus longtemps d'écouter les admirables vers et les remarquables artistes que vous allez entendre. Je ne veux pas plus longtemps vous parler de notre souscription, je ne veux que vous faire remarquer une chose qui frappe aujourd'hui en lisant ce livre des *Châtiments*, dont nous détachons pour vous quelques fragments : c'est l'étonnante prophétie de l'œuvre. Lu à la lumière sinistre des derniers événements, le livre du poëte acquiert une grandeur nouvelle. Le poëte a tout prévu, le poëte a tout prédit. Il avait deviné dans les fusilleurs de décembre ces généraux de boudoir et d'antichambre qui traînent

Des sabres qu'au besoin ils sauraient avaler.

Il avait deviné, dans le sang du début, la boue du dénoûment. Il avait deviné la chute de celui qu'il appelait déjà Napoléon le Petit. L'histoire devait donner raison à la poésie, et le destin à la prédiction.

Oui, comme une prédiction terrible, les vers des *Châtiments* me revenaient au souvenir lorsque je parcourais le champ de bataille de Sedan, et j'étais tenté de les trouver trop doux lorsque je voyais ces 400 canons, ces mitrailleuses, ces drapeaux qu'emportait l'ennemi, lorsque je regardais ces mamelons couverts de morts, ces soldats couchés et entassés, vieux zouaves aux barbes rousses, jeunes Saint-Cyriens encore revêtus du costume de l'École, artilleurs foudroyés à côté de leurs pièces, conscrits tombés dans les fossés, et lorsque me revenaient ces vers de Victor Hugo sur les morts du 4 décembre, vers qui pouvaient s'écrire sur les cadavres du 2 septembre :

Digitized by Google

Tous, qui que vous fussiez, tête ardente, esprit sage,
Soit qu'en vos yeux brillât la jeunesse ou que l'âge
Vous prît et vous courbât,
Que le destin pour vous fût deuil, énigme ou fête,
Vous aviez dans vos cœurs l'amour, cette tempête,
La douleur, ce combat.

Grâce au quatre décembre, aujourd'hui, sans pensée,
Vous gisez étendus dans la fosse glacée
Sous les linceuls épais;
O morts, l'herbe sans bruit croît sur vos catacombes,
Dormez dans vos cercueils! taisez-vous dans vos tombes!
L'Empire, c'est la paix.

Avec le neveu comme avec l'oncle : — l'empire, c'est l'invasion.

Il avait donc, encore un coup, deviné, le grand poëte, tout ce que l'empire nous réservait de lâchetés et de catastrophes. Il était le prophète alarmé de cette chute qui n'a point d'égale dans l'histoire, de cette reddition dont une lèvre française ne peut parler sans frémir, il avait tout deviné, et, devant le triomphe de l'abjection, sa colère pouvait passer pour excessive. Hélas! le sort lui a donné raison, et les *Châtiments* restent le livre le plus éclatant, le fer rouge inoubliable, et ils consoleront la patrie de tant de honte, après l'avoir vengée de tant d'infamie!

Maintenant, citoyens, tout cela est le passé, tout cela doit être oublié, tout cela doit être effacé! — Maintenant, ne songeons plus qu'à la vengeance, et en dépit des bruits d'armistice, songeons toujours à ces canons d'où sortira la victoire. Grâce à vous, nous en avons un aujourd'hui qui s'appellera Châteaudun et qui rappellera la mémoire de cette héroïque cité, si chère à tout cœur français et à tout cœur républicain. Mais laissez-moi espérer encore que, grâce à

Digitized by Google

vous, bientôt nous en pourrons avoir un second, et, cette fois, nous lui donnerons un autre nom, si vous voulez bien. Après Châteaudun, qui veut dire douleur et sacrifice, notre canon futur signifiera revanche et victoire et s'appellera d'un grand nom, d'un beau nom, — le Châtiment.

Puis, les désastres vengés, la patrie refaite, la France régénérée, la France reconquise, arrachée à l'étranger, sauvée et lavée de ses souillures, alors nous reprendrons notre œuvre de fraternité après avoir fait notre devoir de patriotes, et nous pourrons écrire fièrement, nous, et sans mensonge :

« *La république, c'est la paix!* »

—

Comité de la Société des gens de lettres.

7 novembre. — M. Charles Valois, membre de la commission spéciale, rend compte de la recette produite par l'audition des *Châtiments* à la Porte-Saint-Martin.

Recette et quête : 7,577 fr. 50 c.; frais : 577 francs.

Il n'a été prélevé sur la recette que les frais rigoureusement exigibles : pompiers, ouvreuses, éclairage, chauffage.

La commission spéciale annonce qu'elle a demandé à M. Victor Hugo l'autorisation de donner une deuxième audition des *Châtiments*, dans le même but national et patriotique.

M. Paul Meurice apporte au comité l'autorisation de M. Victor Hugo.

—

Digitized by Google

DEUXIÈME AUDITION DES *CHATIMENTS* AU THÉATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN.

13 novembre.

La note et le programme suivants ont été publiés par les journaux et distribués au public :

« L'effet produit par la première audition des *Châtiments* de Victor Hugo a été si grand, qu'une seconde séance est demandée à la Société des gens de lettres.

« Le comité a répondu à cet appel.

« La nouvelle audition, dont le produit donnera un autre canon à la défense nationale :

LE CHATIMENT,

aura lieu dimanche prochain, 13 novembre, à 7 heures 1/2 précises, au théâtre de la Porte-Saint-Martin. »

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

Orchestre des concerts populaires, sous la direction de M. PASDELOUP.

Andante et variations, d'HAYDN.

Notre deuxième canon.	M. EUGÈNE MULLER.
Ultima Verba.	M. TAILLADE.
Jersey.	Mlle LIA-FÉLIX.
Hymne des Transportés.	M. LAFONTAINE.
Aux Femmes.	Mlle ROUSSEIL.
Jéricho.	M. CHARLY
Le Manteau Impérial.	Mme MARIE LAURENT.
Souvenir de la Nuit du 4.	M. FRÉDÉRICK-LEMAITRE.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE.

Adagio de MOZART.

L'Expiation.	M. BERTON.
Chansons.	Mme V. LAFONTAINE.
Orientale.	M. LACRESSONNIÈRE.
Pauline-Rolland.	Mlle PÉRIGA.
Paroles d'un Conservateur.	M. COQUELIN.
Stella.	Mlle FAVART.
Au moment de rentrer en France (Bruxelles, 31 août 1870).	M. MAUBANT.

—

14 novembre. — Rapport de M. Charles Valois sur le résultat de la deuxième audition des *Châtiments* : Recette et quête, 8,281 fr. 90 c.; frais, 892 fr. 30. c. — Le produit net, 7,389 fr. ajouté à celui du 5 novembre, forme pour les deux auditions un total de 14,272 fr. 50 c.

Une commission est nommée pour aller officiellement remercier M. Victor Hugo.

—

17 novembre. — La Société des gens de lettres demande à M. Victor Hugo, par l'intermédiaire de son Comité, une troisième audition des *Châtiments*. M. Victor Hugo répond :

Mes chers confrères, donnons-la au peuple cette troisième lecture des *Châtiments*, donnons-la-lui gratuitement; donnons-la-lui dans la vieille salle royale et impériale, dans la salle de l'Opéra, que nous élèverons à la dignité de salle populaire. On fera la quête dans des casques prussiens, et le cuivre des gros sous du peuple de Paris fera un excellent bronze pour nos canons contre la Prusse.

Votre confrère et votre ami,

VICTOR HUGO.

Digitized by Google

Note publiée par les journaux des 26 et 27 novembre :

« La Société des gens de lettres, d'accord avec M. Victor Hugo, organise pour lundi 28 novembre, à une heure, dans la salle de l'Opéra, une audition des *Châtiments,* à laquelle ne seront admis que des spectateurs *non payants.*

« Sans nul doute la foule s'empressera d'assister à cette solennité populaire offerte par l'illustre poëte, avec l'autorisation du ministre qui dispose du théâtre de l'Opéra.

« Cette affluence pourrait occasionner une grande fatigue à ceux qui ne parviendraient à entrer qu'après une longue attente, en même temps qu'un plus grand nombre devraient se retirer désappointés après avoir fait queue pendant plusieurs heures.

« Pour éviter ces inconvénients et assurer néanmoins aux plus diligents la satisfaction d'entendre réciter par d'éminents artistes les vers qui ont été déjà acclamés dans plusieurs représentations, la distribution des 2,400 billets, à raison de 120 par mairie, sera faite dans les vingt mairies de Paris, le dimanche 27, à midi, par les sociétaires délégués du comité des gens de lettres.

« Ces billets ne pourront être l'objet d'aucune faveur et seront rigoureusement attribués à ceux qui viendront, les premiers, les prendre le dimanche aux mairies. Le lundi, jour de la solennité, il ne sera délivré aucun billet au théâtre. La salle ne sera ouverte qu'aux seuls porteurs de billets pris la veille aux mairies; les places appartiendront, sans distinction, aux premiers occupants, porteurs de billets. »

—

Digitized by Google

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA.

—

Lundi 28 Novembre 1870, à une heure,

AUDITION GRATUITE

des

CHATIMENTS DE VICTOR HUGO.

—

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

Ouverture de la *Muette*, d'AUBER.

Les *Châtiments*.	M. TONY RÉVILLON.
Pauline Rolland.	Mlle PÉRIGA.
Cette nuit-là.	M. DESRIEUX.
Aux Femmes	Mlle ROUSSEIL.
Floréal.	Mlle SARA BERNHARDT.
Hymne des Transportés.	M. LAFONTAINE.
Le Manteau Impérial.	Mme MARIE LAURENT.
La Nuit du 4 Décembre.	M. FRÉDÉRICK-LEMAITRE.

DEUXIÈME PARTIE.

Ouverture de *Zampa*, d'HÉROLD.

Stella	Mlle FAVART.
Joyeuse vie	M. DUMAINE.
Il faut qu'il vive.	Mme LIA-FÉLIX.
Paroles d'un Conservateur.	M. COQUELIN.
Chansons	Mme V. LAFONTAINE.
Patria, musique de BEETHOVEN. . .	Mme UGALDE.
L'Expiation	M. TAILLADE.
Lux	Mme MARIE LAURENT.

L'orchestre de l'Opéra sera dirigé par M. GEORGES HAINL.

Digitized by Google

Pendant les entr'actes de la représentation populaire, les belles et généreuses artistes qui y contribuaient ont fait la quête, comme Victor Hugo l'avait annoncé, dans des casques pris aux Prussiens. Les sous du peuple sont tombés dans ces casques et ont produit la somme de *quatre cent soixante-huit francs cinquante centimes.*

A la fin de la représentation, il a été jeté sur la scène une couronne de laurier dorée avec un papier portant cette inscription : *A notre poëte, qui a voulu donner aux pauvres le pain de l'esprit.*

—

Comité des gens de lettres.

18 et 19 novembre. — Il est versé au Trésor, par les soins de la commission, 10,600 francs, somme indiquée par M. Dorian comme prix de deux canons. La commission informe le comité de la difficulté qui s'oppose à ce que le nom de *Châteaudun* soit donné à l'une de nos deux pièces, ce nom ayant été antérieurement retenu par d'autres souscripteurs. Le comité décide que le nom de *Victor Hugo* sera substitué à celui de *Châteaudun,* et qu'en outre les deux canons porteront pour exergue : *Société des gens de lettres.*

—

En réponse à l'envoi fait au ministre des travaux publics du reçu des 10,600 francs versés au Trésor, M. Dorian écrit au comité :

Paris, 22 novembre 1870.

Messieurs, par une lettre du 17 de ce mois, répondant à celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 14 novembre précédent, vous m'adressez le récépissé du versement, fait par vous à la caisse centrale du Trésor public, d'une somme de

Digitized by Google

10,600 fr. destinée à la confection de deux canons offerts par la Société des gens de lettres au gouvernement de la défense nationale; vous m'exprimez en même temps le désir que sur l'un de ces canons soit gravé le mot « Châtiment, » sur l'autre « Victor Hugo », et sur tous les deux, en exergue, les mots « Société des gens de lettres ».

Je vous renouvelle, messieurs, au nom du gouvernement, l'expression de ses remercîments pour cette souscription patriotique.

Des mesures vont être prises pour que les canons dont il s'agit soient mis immédiatement en fabrication, et je n'ai pas besoin d'ajouter que le désir de la Société, en ce qui concerne les inscriptions à graver, sera ponctuellement suivi.

Vous serez informés, ainsi que je vous l'ai promis, du jour où auront lieu les essais, afin que la Société puisse s'y faire représenter si elle le désire.

Enfin, j'aurai l'honneur de vous faire parvenir un duplicata de la facture du fondeur.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre des travaux publics,
DORIAN.

—

Société des gens de lettres.

A VICTOR HUGO.

Paris, le 26 janvier 1871.

Illustre et cher collègue,

Le comité, déduction faite des frais et de la somme de 10,600 francs employée à la fabrication des deux canons le *Victor Hugo* et le *Châtiment*, offerts à la défense nationale,

Digitized by Google

est dépositaire de la somme de 3,470 francs, reliquat de la recette produite par les lectures publiques des *Châtiments*.

Le comité a cherché, sans y réussir, l'application de ce reliquat à des engins de guerre.

Il ne croit pas pouvoir conserver cette somme dans la caisse sociale. En conséquence, il m'a chargé de la remettre entre vos mains, parce que vous avez seul le droit d'en disposer.

Veuillez agréer, cher et illustre collègue, l'expression respectueuse de notre cordiale affection.

Pour le comité :

Le président de la séance,

ALTAROCHE.

Le délégué du comité,

EMMANUEL GONZALÈS.

AUDITIONS DES *CHATIMENTS*.

COMPTE RENDU.

Recettes :

1re, 2e et 3e séances.		16,817 fr.	90
Dépenses :			
Frais généraux des représentations, suivant détail. . .	2,747 fr. 90	13,347	90
Versement au Trésor pour deux canons, suivant reçu.	10,600 »		
Solde.		3,470 fr.	»

M. Victor Hugo a prié le comité de garder cette somme et de l'employer à secourir les victimes de la guerre, nombreuses parmi les gens de lettres que le comité représente.

—

Digitized by Google

Concurremment avec ces représentations, le Théâtre-Français a donné, le 25 novembre, une matinée littéraire, dramatique et musicale, où Mlle Favart a joué dona Sol (cinquième acte d'*Hernani*), et Mme Laurent, Lucrèce Borgia (cinquième acte de *Lucrèce Borgia*), et où Mme Ugalde a chanté *Patria. Booz endormi* (*Légende des siècles*), *le Revenant* (*Contemplations*), les *Paroles d'un conservateur à propos d'un perturbateur* (*Châtiments*) ont complété cette séance, qui a produit, au bénéfice des victimes de la guerre, une recette de 6,000 francs.

—

M. Victor Hugo n'a assisté à aucune de ces représentations.

—

Indépendamment des représentations et des lectures dont on vient de voir le détail et le résultat, les *Châtiments* et toutes les œuvres de Victor Hugo furent pour les théâtres, pendant le siége de Paris, une sorte de propriété publique. Quiconque voulait organiser une lecture pour une caisse de secours quelconque n'avait qu'à parler, et l'auteur abandonnait immédiatement son droit. Les représentations et les lectures des *Châtiments*, de *Napoléon le Petit*, des *Contemplations*, de la *Légende des siècles*, etc., au bénéfice des canons ou des ambulances, durèrent sans interruption et tous les jours, sur tous les théâtres à la fois, jusqu'au moment où il ne fut plus possible d'éclairer et de chauffer les salles.

On n'a pu noter ces innombrables représentations. Parmi celles dont le souvenir est resté, on peut citer le concert Pasdeloup, où M. Taillade disait *les Volontaires de l'an II* (*Châtiments*); *les Pauvres gens* (*Légende des siècles*) dits par M. Noël Parfait, au bénéfice de la ville de Châteaudun; les

Digitized by Google

deux soirées de lecture organisées par M. Bonvalet, maire du 5e arrondissement, l'une pour les blessés, l'autre pour les orphelins et les veuves; la soirée de Mlle Thurel, directrice d'une ambulance, pour les malades; les représentations données par le club Drouot pour les orphelins et les veuves, par le commandant Fourdinois pour les blessés, par les carabiniers parisiens pour les blessés; les soirées où Mlle Suzanne Lagier chantait, sur la musique de M. Darcier, *Petit, petit* (*Châtiments*) au profit des ambulances; la représentation du Comité des artistes dramatiques pour un canon; celle du 18e arrondissement pour la bibliothèque populaire; celle de M. Dumaine, à la Gaîté, pour les blessés; celle de Mme Raucourt, au théâtre Beaumarchais, pour contribuer à l'équipement des compagnies de marche; celle de la mairie de Montmartre, pour les pauvres; celle de la mairie de Neuilly, pour les pauvres; celle du 5e arrondissement, pour son ouvroir municipal; la soirée donnée le 25 décembre au Conservatoire pour la caisse de secours de la Société des victimes de la guerre; les diverses lectures des *Châtiments* organisées, pour les canons et les blessés, par la légion d'artillerie et par dix-huit bataillons de la garde nationale, qui sont les 7e, 24e, 64e, 90e, 92e, 93e, 95e, 96e, 100e, 109e, 134e, 144e (deux représentations), 152e, 153e, 166e, 194e, 239e, 247e.

Pour toutes ces représentations, M. Victor Hugo a fait l'abandon de son droit d'auteur.

Ces représentations ont cessé par la force majeure en janvier, les théâtres n'ayant plus de bois pour le chauffage ni de gaz pour l'éclairage.

—

Le 30 octobre, vers minuit, M. Victor Hugo, rentrant chez lui, rencontra, rue Drouot, M. Gustave Chaudey, sortant de la mairie dont il était adjoint. Il était accompagné de M. Phi-

Digitized by Google

libert Audebrand. M. Victor Hugo avait connu M. Gustave Chaudey à Lausanne, au congrès de la Paix, tenu en septembre 1869; ils se serrèrent la main.

Quelques semaines après, M. Gustave Chaudey vint avenue Frochot pour voir M. Victor Hugo, et, ne l'ayant pas trouvé, lui laissa deux mots par écrit pour lui demander l'autorisation de faire dire les *Châtiments* au profit de la caisse de secours de la mairie Drouot.

M. Victor Hugo répondit par la lettre qu'on va lire :

A M. GUSTAVE CHAUDEY.

22 novembre.

Mon honorable concitoyen, quand notre éloquent et vaillant Gambetta, quelques jours avant son départ, est venu me voir, croyant que je pouvais être de quelque utilité à la République et à la patrie, je lui ai dit : *Usez de moi comme vous voudrez pour l'intérêt public. Dépensez-moi comme l'eau.*

Je vous dirai la même chose. Mon livre comme moi, nous appartenons à la France. Qu'elle fasse du livre et de l'auteur ce qu'elle voudra.

C'est du reste ainsi que je parlais à Lausanne, vous en souvenez-vous? Vous ne pouvez avoir oublié Lausanne, où vous avez laissé, vous personnellement, un tel souvenir. Je ne vous avais jamais vu, je vous entendais pour la première fois, j'étais charmé. Quelle loyale, vive et ferme parole! laissez-moi vous le dire. Vous vous êtes montré à Lausanne un vrai et solide serviteur du peuple, connaissant à fond les questions, socialiste et républicain, voulant le progrès, tout le progrès,

Digitized by Google

rien que le progrès, et voulant cela comme il faut le vouloir, avec résolution, mais avec lucidité.

En ce moment-ci, soit dit en passant, j'irais plus loin que vous, je le crois, dans le sens des aspirations populaires, car le problème s'élargit et la solution doit s'agrandir. Mais vous êtes de mon avis et je suis absolument du vôtre sur ce point que, tant que la Prusse sera là, nous ne devons songer qu'à la France. Tout doit être ajourné. A cette heure pas d'autre ennemi que l'ennemi. Quant à la question sociale, c'est un problème insubmersible, et nous la retrouverons plus tard. Selon moi, il faudra la résoudre dans le sens à la fois le plus sympathique et le plus pratique. La disparition de la misère, la production du bien-être, aucune spoliation, aucune violence, le crédit public sous la forme de monnaie fiduciaire à rente, créant le crédit individuel, l'atelier communal et le magasin communal, assurant le droit au travail, la propriété, non collective, ce qui serait un retour au moyen âge, mais démocratisée et rendue accessible à tous, la circulation, qui est la vie décuplée, en un mot l'assainissement des hommes par le devoir combiné avec le droit ; tel est le but. Le moyen, je suis de ceux qui croient l'entrevoir. Nous en causerons.

Ce qui me plaît en vous, c'est votre haute et simple raison. Les hommes tels que vous sont précieux. Vous marcherez un peu plus de notre côté, parce que votre cœur le voudra, parce que votre esprit le voudra, et vous êtes appelé à rendre aux idées et aux faits de très-grands services.

Digitized by Google

Pour moi l'homme n'est complet que s'il réunit ces trois conditions : science, prescience, conscience.

Savoir, prévoir, vouloir. Tout est là.

Vous avez ces dons. Vous n'avez qu'un pas de plus à faire en avant. Vous le ferez.

Je reviens à la demande que vous voulez bien m'adresser.

Ce n'est pas une lecture des *Châtiments* que je vous concède. C'est autant de lectures que vous voudrez.

Et ce n'est pas seulement dans les *Châtiments* que vous pourrez puiser, c'est dans toutes mes œuvres.

Je vous redis à vous la déclaration que j'ai déjà faite à tous.

Tant que durera cette guerre, j'autorise qui le veut à dire ou à représenter tout ce qu'on voudra de moi, sur n'importe quelle scène et n'importe de quelle façon, pour les canons, les combattants, les blessés, les ambulances, les municipalités, les ateliers, les orphelinats, les veuves et les enfants, les victimes de la guerre, les pauvres, et j'abandonne tous mes droits d'auteur sur ces lectures et sur ces représentations.

C'est dit, n'est-ce pas ? Je vous serre la main.

V. H.

Quand vous verrez votre ami, M. Cernuschi, dites-lui bien combien j'ai été touché de sa visite. C'est un très-noble et très-généreux esprit. Il comprend qu'en ce moment où la grande civilisation latine est menacée, les Italiens doivent être Français. De même que demain,

Digitized by Google

si Rome courait les dangers que court aujourd'hui Paris, les Français devraient être Italiens. D'ailleurs, de même qu'il n'y a qu'une seule humanité, il n'y a qu'un seul peuple. Défendre partout le progrès humain en péril, c'est l'unique devoir. Nous sommes les nationaux de la civilisation.

Digitized by Google

VI.

ÉLECTIONS
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

—

SCRUTIN DU 8 FÉVRIER 1871.

—

SEINE.

—

M. Victor Hugo est élu par

214,169 suffrages.

Digitized by Google

BORDEAUX

I.

Le 14 février, lendemain de son arrivée à Bordeaux, M. Victor Hugo, à sa sortie de l'Assemblée, invité à monter sur un balcon qui domine la grande place, pour parler à la foule qui l'entourait, s'y est refusé. Il a dit à ceux qui l'en pressaient :

A cette heure, je ne dois parler au peuple qu'à travers l'Assemblée. Vous me demandez ma pensée sur la question de paix ou de guerre. Je ne puis agiter cette question ici. La prudence fait partie du dévouement. C'est la question même de l'Europe qui est pendante en ce moment. La destinée de l'Europe adhère à la destinée de la France. Une redoutable alternative est

Digitized by Google

devant nous : la guerre désespérée ou la paix plus désespérée encore. Ce grand choix, le désespoir avec la gloire ou le désespoir avec la honte, ce choix terrible ne peut se faire que du haut de la tribune. Je le ferai. Je ne manquerai, certes, pas au devoir. Mais ne me demandez pas de m'expliquer ici. Une parole de trop serait grave dans la place publique. Permettez-moi de garder le silence. J'aime le peuple, il le sait. Je me tais, il le comprendra.

Puis, se tournant vers la foule, il a jeté ce cri : Vive la République! Vive la France!

Digitized by Google

II.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

SÉANCE DU 1er MARS 1871.

Présidence de M. Grévy.

M. le président : La parole est à M. Victor Hugo. (*Mouvement d'attention.*)

M. Victor Hugo : L'empire a commis deux parricides : le meurtre de la République, en 1851, le meurtre de la France, en 1871. Pendant dix-neuf ans, nous avons subi, — pas en silence, — l'éloge officiel et public de l'affreux régime tombé; mais, au milieu des douleurs de cette discussion poignante, une stupeur nous était réservée, c'était d'entendre ici, dans cette assemblée, bégayer la défense de l'empire, devant le corps agonisant de la France assassinée. (*Mouvement.*)

Je ne prolongerai pas cet incident, qui est clos, et je me borne à constater l'unanimité de l'Assemblée...

Quelques voix : Moins cinq !

Digitized by Google

M. VICTOR HUGO : Messieurs, Paris, en ce moment, est sous le canon prussien; rien n'est terminé et Paris attend; et nous, ses représentants, qui avons pendant cinq mois vécu de la même vie que lui, nous avons le devoir de vous apporter sa pensée.

Depuis cinq mois, Paris combattant fait l'étonnement du monde; Paris, en cinq mois de République, a conquis plus d'honneur qu'il n'en avait perdu en dix-neuf ans d'empire. (*Bravo! bravo!*)

Ces cinq mois de République ont été cinq mois d'héroïsme. Paris a fait face à toute l'Allemagne; une ville a tenu en échec une invasion; dix peuples coalisés, ce flot des hommes du Nord qui, plusieurs fois déjà, a submergé la civilisation, Paris a combattu cela. Trois cent mille pères de famille se sont improvisés soldats. Ce grand peuple parisien a créé des bataillons, fondu des canons, élevé des barricades, creusé des mines, multiplié ses forteresses, gardé son rempart; et il a eu faim, et il a eu froid; en même temps que tous les courages, il a eu toutes les souffrances. Les énumérer n'est pas inutile, l'histoire écoute.

Plus de bois, plus de charbon, plus de gaz, plus de feu, plus de pain! Un hiver horrible, la Seine charriant, quinze degrés de glace, la famine, le typhus, les épidémies, la dévastation, la mitraille, le bombardement. Paris, à l'heure qu'il est, est cloué sur sa croix et saigne aux quatre membres. Eh bien, cette ville, qu'aucune n'égalera dans l'histoire, cette ville majestueuse comme Rome et stoïque comme Sparte, cette ville, que les Prussiens peuvent souiller, mais

Digitized by Google

qu'ils n'ont pas prise (*Très-bien! très-bien!*), — cette cité auguste, Paris nous a donné un mandat qui accroît son péril et qui ajoute à sa gloire, c'est de voter contre le démembrement de la patrie (*Bravos sur les bancs de la gauche*); Paris a accepté pour lui les mutilations, mais il n'en veut pas pour la France.

Paris se résigne à sa mort, mais non à notre déshonneur; (*Très-bien! très-bien!*) et, chose digne de remarque, c'est pour l'Europe en même temps que pour la France que Paris nous a donné le mandat d'élever la voix. Paris fait sa fonction de capitale du continent.

Nous avons une double mission à remplir, qui est aussi la vôtre:

Relever la France, avertir l'Europe. Oui, la cause de l'Europe, à l'heure qu'il est, est identique à la cause de la France. Il s'agit pour l'Europe de savoir si elle va redevenir féodale; il s'agit de savoir si nous allons être rejetés d'un écueil à l'autre, du régime théocratique au régime militaire.

Car, dans cette fatale année de concile et de carnage... (*Oh! oh!*)

Voix à gauche: Oui! oui! très-bien!

M. VICTOR HUGO: Je ne croyais pas qu'on pût nier l'effort du pontificat pour se déclarer infaillible, et je ne crois pas qu'on puisse contester ce fait, qu'à côté du pape gothique, qui essaye de revivre, l'empereur gothique reparaît. (*Bruit à droite. — Approbation sur les bancs de la gauche.*)

Un membre à droite : Ce n'est pas la question!

Un autre membre à droite : Au nom des douleurs de

Digitized by Google

la patrie, laissons tout cela de côté. (*Interruption.*)

M. LE PRÉSIDENT : Vous n'avez pas la parole. Continuez, monsieur Victor Hugo.

M. VICTOR HUGO : Si l'œuvre violente à laquelle on donne en ce moment le nom de traité s'accomplit, si cette paix inexorable se conclut, c'en est fait du repos de l'Europe! L'immense insomnie du monde va commencer. (*Assentiment à gauche.*)

Il y aura désormais en Europe deux nations qui seront redoutables : l'une parce qu'elle sera victorieuse, l'autre parce qu'elle sera vaincue. (*Sensation.*)

M. LE CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF : C'est vrai!

M. DUFAURE, *ministre de la Justice :* C'est très-vrai!

M. VICTOR HUGO : De ces deux nations, l'une, la victorieuse, l'Allemagne, aura l'empire, la servitude, le joug soldatesque, l'abrutissement de la caserne, la discipline jusque dans les esprits, un parlement tempéré par l'incarcération des orateurs... (*Mouvement.*)

Cette nation, la nation victorieuse, aura un empereur de fabrique militaire en même temps que de droit divin, le césar byzantin doublé du césar germain; elle aura la consigne à l'état de dogme, le sabre fait sceptre, la parole muselée, la pensée garottée, la conscience agenouillée; pas de tribune! pas de presse! Les ténèbres!

L'autre, la vaincue, aura la lumière. Elle aura la liberté, elle aura la République; elle aura, non le droit divin, mais le droit humain, elle aura la tribune libre, la presse libre, la parole libre, la conscience libre, l'âme haute! Elle aura et elle gardera l'initia-

Digitized by Google

tive du progrès, la mise en marche des idées nouvelles et la clientèle des races opprimées! (*Très-bien! très-bien!*) Et pendant que la nation victorieuse, l'Allemagne, baissera le front sous son lourd casque de horde esclave, elle, la vaincue sublime, la France, elle aura sur la tête sa couronne de peuple souverain. (*Mouvement.*)

Et la civilisation, remise face à face avec la barbarie, cherchera sa voie entre ces deux nations, dont l'une a été la lumière de l'Europe et dont l'autre en sera la nuit.

De ces deux nations, l'une triomphante et sujette, l'autre vaincue et souveraine, laquelle faut-il plaindre? Toutes les deux. (*Nouveau mouvement.*)

Permis à l'Allemagne de se trouver heureuse et d'être fière avec deux provinces de plus et la liberté de moins. Mais nous, nous la plaignons; nous la plaignons de cet agrandissement, qui contient tant d'abaissement, nous la plaignons d'avoir été un peuple et de n'être plus qu'un empire. (*Bravo! bravo!*)

Je viens de dire: l'Allemagne aura deux provinces de plus. — Mais ce n'est pas fait encore, et j'ajoute: — cela ne sera jamais fait. Jamais, jamais! Prendre n'est pas posséder. Possession suppose consentement. Est-ce que la Turquie possédait Athènes? Est-ce que l'Autriche possédait Venise? Est-ce que la Russie possède Varsovie? (*Mouvement.*) Est-ce que l'Espagne possède Cuba? Est-ce que l'Angleterre possède Gibraltar? (*Rumeurs diverses.*) De fait, oui; de droit, non! (*Bruit.*)

Voix à droite : Ce n'est pas la question!

Digitized by Google

M. VICTOR HUGO : Comment, ce n'est pas la question!

A gauche : Parlez! parlez!

M. LE PRÉSIDENT : Veuillez continuer, monsieur Victor Hugo..

M. VICTOR HUGO : La conquête est la rapine, rien de plus. Elle est un fait, soit; le droit ne sort pas du fait. L'Alsace et la Lorraine — suis-je dans la question? — veulent rester France; elles resteront France malgré tout, parce que la France s'appelle république et civilisation; et la France, de son côté, n'abandonnera rien de son devoir envers l'Alsace et la Lorraine, envers elle-même, envers le monde.

Messieurs, à Strasbourg, dans cette glorieuse Strasbourg écrasée sous les bombes prussiennes, il y a deux statues, Gutenberg et Kléber. Eh bien, nous sentons en nous une voix qui s'élève, et qui jure à Gutenberg de ne pas laisser étouffer la civilisation, et qui jure à Kléber de ne pas laisser étouffer la République. (*Bravo! bravo! — Applaudissements.*)

Je sais bien qu'on nous dit: Subissez les conséquences de la situation faite par vous. On nous dit encore: Résignez-vous, la Prusse vous prend l'Alsace et une partie de la Lorraine, mais c'est votre faute et c'est son droit; pourquoi l'avez-vous attaquée? elle ne vous faisait rien; la France est coupable de cette guerre et la Prusse en est innocente.

La Prusse innocente!... Voilà plus d'un siècle que nous assistons aux actes de la Prusse, de cette Prusse qui n'est pas coupable, dit-on, aujourd'hui. Elle a pris... (*Bruit dans quelques parties de la salle.*)

Digitized by Google

M. LE PRÉSIDENT : Messieurs, veuillez faire silence. Le bruit interrompt l'orateur et prolonge la discussion.

M. VICTOR HUGO : Il est extrêmement difficile de parler à l'Assemblée, si elle ne veut pas laisser l'orateur achever sa pensée.

De tous côtés : Parlez ! parlez ! continuez !

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur Victor Hugo, les interruptions n'ont pas la signification que vous leur attribuez.

M. VICTOR HUGO : J'ai dit que la Prusse est sans droit. Les Prussiens sont vainqueurs, soit ; maîtriseront-ils la France? non ! Dans le présent, peut-être ; dans l'avenir, jamais ! (*Très-bien ! — Bravo !*)

Les Anglais ont conquis la France, ils ne l'ont pas gardée ; les Prussiens investissent la France, ils ne la tiennent pas. Toute main d'étranger qui saisira ce fer rouge, la France, le lâchera. Cela tient à ce que la France est quelque chose de plus qu'un peuple. La Prusse perd sa peine : son effort sauvage sera un effort inutile.

Se figure-t-on quelque chose de pareil à ceci : la suppression de l'avenir par le passé? Eh bien, la suppression de la France par la Prusse, c'est le même rêve. Non ! la France ne périra pas ! Non ! quelle que soit la lâcheté de l'Europe, non ! sous tant d'accablement, sous tant de rapines, sous tant de blessures, sous tant d'abandons, sous cette guerre scélérate, sous cette paix épouvantable, mon pays ne succombera pas ! Non !

M. THIERS, *chef du pouvoir exécutif :* Non !

De toutes parts : Non ! non !

Digitized by Google

M. VICTOR HUGO : Je ne voterai point cette paix, parce que, avant tout, il faut sauver l'honneur de son pays; je ne la voterai point, parce qu'une paix infâme est une paix terrible. Et pourtant, peut-être aurait-elle un mérite à mes yeux : c'est qu'une telle paix, ce n'est plus la guerre, soit, mais c'est la haine. (*Mouvement.*) La haine contre qui ? Contre les peuples? non ! contre les rois ! Que les rois recueillent ce qu'ils ont semé. Faites, princes : mutilez, coupez, tranchez, volez, annexez, démembrez ! Vous créez la haine profonde; vous indignez la conscience universelle. La vengeance couve, l'explosion sera en raison de l'oppression. Tout ce que la France perdra, la Révolution le gagnera. (*Approbation sur les bancs de la gauche.*)

Oh ! une heure sonnera, — nous la sentons venir, — cette revanche prodigieuse. Nous entendons dès à présent notre triomphant avenir marcher à grands pas dans l'histoire. Oui, dès demain, cela va commencer; dès demain, la France n'aura plus qu'une pensée : se recueillir, se reposer dans la rêverie redoutable du désespoir, reprendre des forces; élever ses enfants, nourrir de saintes colères ces petits qui deviendront grands; forger des canons et former des citoyens, créer une armée qui soit un peuple; appeler la science au secours de la guerre; étudier le procédé prussien, comme Rome a étudié le procédé punique; se fortifier, s'affermir, se régénérer, redevenir la grande France, la France de 92, la France de l'idée et la France de l'épée. (*Très-bien ! très-bien !*)

Puis, tout à coup, un jour, elle se dressera ! Oh ! elle

Digitized by Google

sera formidable; on la verra, d'un bond, ressaisir la Lorraine, ressaisir l'Alsace!

Est-ce tout? non! non! saisir, — écoutez-moi, — saisir Trèves, Mayence, Cologne, Coblentz...

Sur divers bancs : Non! non!

M. VICTOR HUGO : Écoutez-moi, messieurs. De quel droit une assemblée française interrompt-elle l'explosion du patriotisme?

Plusieurs membres : Parlez! achevez l'expression de votre pensée.

M. VICTOR HUGO : On verra la France se redresser, on la verra ressaisir la Lorraine, ressaisir l'Alsace. (*Oui! oui! — Très-bien!*) Et puis, est-ce tout? Non... saisir Trèves, Mayence, Cologne, Coblentz, toute la rive gauche du Rhin... Et on entendra la France crier : C'est mon tour! Allemagne, me voilà! Suis-je ton ennemie? Non! je suis ta sœur. (*Très-bien! très-bien!*) Je t'ai tout repris, et je te rends tout, à une condition : c'est que nous ne ferons plus qu'un seul peuple, qu'une seule famille, qu'une seule république. (*Mouvements divers.*) Je vais démolir mes forteresses, tu vas démolir les tiennes. Ma vengeance, c'est la fraternité! (*A gauche* : Bravo! bravo!) Plus de frontières! Le Rhin à tous! Soyons la même République, soyons les États-Unis d'Europe, soyons la fédération continentale, soyons la liberté européenne, soyons la paix universelle! Et maintenant serrons-nous la main, car nous nous sommes rendu service l'une à l'autre : tu m'as délivrée de mon empereur, et je te délivre du tien. (*Bravo! bravo! Applaudissements.*)

Digitized by Google

M. TACHARD : Messieurs, au nom des représentants de ces provinces malheureuses dont on discute le sort, je viens expliquer à l'Assemblée l'interruption que nous nous sommes permise au moment même où nous étions tous haletants, écoutant avec enthousiasme l'éloquente parole qui nous défendait.

Ces deux noms de Mayence et de Coblentz ont été prononcés naguère par une bouche qui n'était ni aussi noble ni aussi honnête que celle que nous venons d'entendre. Ces deux noms nous ont perdus, c'est pour eux que nous subissons le triste sort qui nous attend. Eh bien, nous ne voulons plus souffrir pour ce mot et pour cette idée. Nous sommes Français, messieurs, et, pour nous, il n'y a qu'une patrie, la France, sans laquelle nous ne pouvons pas vivre. (*Très-bien ! très-bien !*) Mais nous sommes justes parce que nous sommes Français, et nous ne voulons pas qu'on fasse à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fût fait. (*Bravo ! — Applaudissements.*)

Digitized by Google

III.

DÉMISSION DES REPRÉSENTANTS D'ALSACE ET DE LORRAINE.

Après le vote du traité, les représentants d'Alsace et de Lorraine envoyèrent à l'Assemblée leur démission.

Les journaux de Bordeaux publièrent la note qu'on va lire :

Victor Hugo a annoncé jeudi 12 mars, dans la réunion de la gauche radicale, qu'il proposerait à l'Assemblée la déclaration suivante :

« Les représentants de l'Alsace et des Vosges conservent tous indéfiniment leurs siéges à l'Assemblée. Ils seront, à chaque élection nouvelle, considérés comme réélus de droit. S'ils ne sont plus les représentants de l'Alsace et de la Lorraine, ils restent et resteront toujours les représentants de la France. »

Le soir même, la gauche radicale eut une réunion spéciale

Digitized by Google

dans la salle Sieuzac. La démission des représentants lorrains et alsaciens fut mise à l'ordre du jour; le représentant Victor Hugo se leva et dit :

Citoyens, les représentants de l'Alsace et de la Lorraine, dans un mouvement de généreuse douleur, ont donné leur démission. Nous ne devons pas l'accepter. Non-seulement nous ne devons pas l'accepter, mais nous devrions proroger leur mandat. Nous partis, ils devraient demeurer. Pourquoi? parce qu'ils ne peuvent être remplacés.

A cette heure, du droit de leur héroïsme, du droit de leur malheur, du droit, hélas! de notre lamentable abandon qui les laisse aux mains de l'ennemi comme rançon de la guerre, à cette heure, dis-je, l'Alsace et la Lorraine sont France plus que la France même.

Citoyens, je suis accablé de douleur; pour me faire parler en ce moment il faut le suprême devoir; chers et généreux collègues qui m'écoutez, si je parle avec quelque désordre, excusez et comprenez mon émotion. Je n'aurais jamais cru ce traité possible, ma famille est lorraine, je suis fils d'un homme qui a défendu Thionville. Il y a de cela bientôt soixante ans. Il eût donné sa vie plutôt que d'en livrer les clefs. Cette ville qui, défendue par lui, résista à tout l'effort ennemi et resta française, la voilà aujourd'hui prussienne. Ah! je suis désespéré. Avant-hier, dans l'Assemblée, j'ai lutté pied à pied pour le territoire; j'ai défendu la Lorraine et l'Alsace; j'ai tâché de faire avec la parole ce que mon père faisait avec l'épée. Il fut vainqueur, je suis

Digitized by Google

vaincu. Hélas! vaincus, nous le sommes tous. Nous avons tous au plus profond du cœur la plaie de la patrie. Voici le vaillant maire de Strasbourg qui vient d'en mourir. Tâchons de vivre; nous. Tâchons de vivre pour voir l'avenir, je dis plus, pour le faire. En attendant, préparons-le.

Préparons-le. Comment?

Par la résistance commencée dès aujourd'hui.

N'exécutons l'affreux traité que strictement.

Ne lui accordons expressément que ce qu'il stipule.

Eh bien, le traité ne stipule pas que l'Assemblée se retranchera les représentants de la Lorraine et de l'Alsace; gardons-les.

Les laisser partir, c'est signer le traité deux fois. C'est ajouter à l'abandon forcé l'abandon volontaire.

Gardons-les.

Le traité n'y fait aucun obstacle. Si nous allions au delà de ce qu'exige le vainqueur, ce serait un irréparable abaissement. Nous ferions comme celui qui, sans y être contraint, mettrait en terre le deuxième genou.

Au contraire, relevons la France.

Le refus des démissions des représentants alsaciens et lorrains la relèvera.

Le traité voté est une chose basse; ce refus sera une grande chose. Effaçons l'un par l'autre.

Dans ma pensée, à laquelle certes je donnerai suite, tant que la Lorraine et l'Alsace seront séparées de la France, il faudrait garder leurs représentants, non-seulement dans cette assemblée, mais dans toutes les assemblées futures.

Digitized by Google

Nous, les représentants du reste de la France, nous sommes transitoires ; eux seuls sont nécessaires.

La France peut se passer de nous, et pas d'eux. A nous, elle peut donner des successeurs ; à eux non.

Son vote en Alsace et en Lorraine est paralysé.

Momentanément, je l'affirme ; mais, en attendant, gardons les représentants alsaciens et lorrains.

La Lorraine et l'Alsace sont prisonnières de guerre. Conservons leurs représentants. Conservons-les indéfiniment, jusqu'au jour de la délivrance des deux provinces, jusqu'au jour de la résurrection de la France. Donnons au malheur héroïque un privilége. Que ces représentants aient l'exception de la perpétuité, puisque leurs nobles pays ont l'exception de l'asservissement.

J'avais d'abord eu l'idée de condenser tout ce que je viens de vous dire dans le projet de décret que voici :

(*M. Victor Hugo lit*)

DÉCRET.

ARTICLE UNIQUE.

Les représentants actuels de l'Alsace et de la Lorraine gardent leurs siéges dans l'Assemblée, et continueront de siéger dans les futures assemblées nationales de France jusqu'au jour où ils pourront rendre à leurs commettants leur mandat dans les conditions où ils l'ont reçu.

Digitized by Google

(*M. Victor Hugo reprend*)

Ce décret exprimerait le vrai absolu de la situation. Il est la négation implicite du traité, négation qui est dans tous les cœurs, même dans les cœurs de ceux qui l'ont voté. Ce décret ferait sortir cette négation du sous-entendu, et profiterait d'une lacune du traité pour infirmer le traité, sans qu'on puisse l'accuser de l'enfreindre. Il conviendrait, je le crois, à toutes nos consciences. Le traité pour nous n'existe pas. Il est de force ; voilà tout. Nous le répudions. Les hommes de la République ont pour devoir étroit de ne jamais accepter le fait qu'après l'avoir confronté avec le droit ; quand le fait se superpose au principe, nous l'admettons. Sinon, nous le refusons. Or le traité prussien viole tous les principes. C'est pourquoi nous avons voté contre. Et nous agirons contre. La Prusse nous rend cette justice qu'elle n'en doute pas.

Mais ce projet de décret que je viens de vous lire, et que je me proposais de soutenir à la tribune, l'Assemblée l'accepterait-elle? évidemment non. Elle en aurait peur. D'ailleurs cette assemblée, née d'un malentendu entre la France et Paris, a dans sa conscience le faux de sa situation. Il suffit d'y mettre le pied pour comprendre qu'elle n'admettra jamais une vérité entière. La France a un avenir, la République, et la majorité de l'Assemblée a un but, la monarchie. De là un tirage en sens inverse, d'où, je le crains, sortiront es catastrophes. Mais restons dans le moment présent.

Digitized by Google

Je me borne à dire que la majorité obliquera toujours et qu'elle manque de ce sens absolu qui, en toute occasion et à tout risque, préfère aux expédients les principes. Jamais la justice n'entrera dans cette assemblée que de biais, si elle y entre.

L'Assemblée ainsi faite ne voterait pas le projet de décret que je viens de vous lire. Alors ce serait une faute de le présenter. Je m'en abstiens. Il serait bon, certes, qu'il fût voté, mais il serait fâcheux qu'il fût rejeté. Ce rejet soulignerait le traité et accroîtrait la honte.

Mais faut-il pour cela, devant la démission des représentants de l'Alsace et de la Lorraine, se taire et s'abstenir absolument?

Non.

Que faire donc?

Selon moi, ceci :

Inviter les représentants de l'Alsace et de la Lorraine à garder leurs siéges. Les y inviter solennellement par une déclaration motivée que nous signerons tous, nous qui avons voté contre le traité, nous qui ne reconnaissons pas le droit de la force. Un de nous, moi si vous voulez, lira cette déclaration à la tribune. Cela fait, nos consciences seront tranquilles, l'avenir sera réservé.

Citoyens, gardons-les, ces collègues. Gardons-les, ces compatriotes.

Qu'ils nous restent.

Qu'ils soient parmi nous, ces vaillants hommes, la protestation et l'avertissement; protestation contre la Prusse, avertissement à l'Europe. Qu'ils soient le dra-

Digitized by Google

peau d'Alsace et de Lorraine toujours levé. Que leur présence parmi nous encourage et console, que leur parole conseille, que leur silence même parle. Les voir là, ce sera voir l'avenir. Qu'ils empêchent l'oubli. Au milieu des idées générales qui embrassent l'intérêt de la civilisation, et qui sont nécessaires à une assemblée française, toujours un peu tutrice de tous les peuples, qu'ils personnifient, eux, l'idée étroite, haute et terrible, la revendication spéciale, le devoir vis-à-vis de la mère. Tandis que nous représenterons l'humanité, qu'ils représentent la patrie. Que chez nous ils soient chez eux. Qu'ils soient le tison sacré, rallumé toujours. Que, par eux, les deux provinces étouffées sous la Prusse continuent de respirer l'air de France; qu'ils soient les conducteurs de l'idée française au cœur de l'Alsace et de la Lorraine et de l'idée alsacienne et lorraine au cœur de la France; que, grâce à leur permanence, la France, mutilée de fait, demeure entière de droit, et soit, dans sa totalité, visible dans l'Assemblée; que si, en regardant là-bas, du côté de l'Allemagne, on voit la Lorraine et l'Alsace mortes, en regardant ici, on les voie vivantes!

—

La réunion, à l'unanimité, a accepté la proposition du représentant Victor Hugo, et lui a demandé de rédiger la déclaration qui devra être signée de tous et lue par lui-même à la tribune.

M. Victor Hugo a immédiatement rédigé cette déclaration qui a été acceptée par la réunion de la gauche, mais à

Digitized by Google

laquelle il n'a pu être donné la publicité de la tribune, par suite de la séance du 8 mars et de la démission de M. Victor Hugo.

En voici le texte :

DÉCLARATION.

En présence de la démission que les représentants alsaciens et lorrains ont offerte, mais que l'Assemblée n'a acceptée par aucun vote,

Les représentants soussignés déclarent qu'à leurs yeux l'Alsace et la Lorraine ne cessent pas et ne cesseront jamais de faire partie de la France.

Ces provinces sont profondément françaises. L'âme de la France reste avec elles.

L'Assemblée nationale ne serait plus l'Assemblée de la France si ces deux provinces n'y étaient pas représentées.

Que désormais, et jusqu'à des jours meilleurs, il y ait sur la carte de France un vide ; c'est là la violence que nous fait le traité. Mais pourquoi un vide dans cette Assemblée?

Le traité exige-t-il que les représentants alsaciens et lorrains disparaissent de l'Assemblée française?

Non.

Pourquoi donc aller plus loin que le traité? Pourquoi faire ce qu'il n'impose pas? Pourquoi lui donner ce qu'il ne demande pas?

Que la Prusse prenne les territoires. Que la France garde les représentants.

Digitized by Google

Que leur présence dans l'Assemblée nationale de France soit la protestation vivante et permanente de la justice contre l'iniquité, du malheur contre la force, du droit vrai de la patrie contre le droit faux de la victoire.

Que les Alsaciens et les Lorrains, élus par leurs départements, restent dans l'Assemblée française et qu'ils y personnifient, non le passé, mais l'avenir.

Le mandat est un dépôt. C'est au mandant lui-même que le mandataire est tenu de rapporter son mandat. Aujourd'hui, dans la situation faite à l'Alsace et à la Lorraine, le mandant est prisonnier, mais le mandataire est libre. Le devoir du mandataire est de garder à la fois sa liberté et son mandat.

Et cela jusqu'au jour où, ayant coopéré avec nous à l'œuvre libératrice, il pourra rendre à ceux qui l'ont élu le mandat qu'il leur doit et la patrie que nous leur devons.

Les représentants alsaciens et lorrains des départements cédés sont aujourd'hui dans une exception qu'il importe de signaler. Tous les représentants du reste de la France peuvent être réélus ou remplacés; eux seuls ne le peuvent pas. Leurs électeurs sont frappés d'interdit.

En ce moment, et sans que le traité puisse l'empêcher, l'Alsace et la Lorraine sont représentées dans l'Assemblée nationale de France. Il dépend de l'Assemblée nationale de continuer cette représentation. Cette continuation du mandat, nous devons la déclarer. Elle est de droit. Elle est de devoir.

Digitized by Google

Il ne faut pas que les siéges de la représentation alsacienne et lorraine, actuellement occupés, soient vides et restent vides par notre volonté. Pour toutes les populations de France le droit d'être représentées est un droit absolu; pour la Lorraine et pour l'Alsace c'est un droit sacré.

Puisque la Lorraine et l'Alsace ne peuvent désormais nommer d'autres représentants, ceux-ci doivent être maintenus. Ils doivent être maintenus indéfiniment, dans les assemblées nationales qui se succéderont jusqu'au jour, prochain nous l'espérons, où la France reprendra possession de la Lorraine et de l'Alsace et où cette moitié de notre cœur nous sera rendue.

En résumé,

Si nous souffrons que nos honorables collègues alsaciens et lorrains se retirent, nous aggravons le traité.

La France va dans la concession plus loin que la Prusse dans l'extorsion. Nous offrons ce qu'on n'exige pas. Il importe que dans l'exécution forcée du traité rien de notre part ne ressemble à un consentement. Subir sans consentir est la dignité du vaincu.

Par tous ces motifs, sans préjuger les résolutions ultérieures que pourra leur commander leur conscience,

Croyant nécessaire de réserver les questions qui viennent d'être indiquées,

Les représentants soussignés invitent leurs collègues de l'Alsace et de la Lorraine à reprendre et à garder leurs siéges dans l'Assemblée.

Digitized by Google

IV.

LA QUESTION DE PARIS.

Par le traité voté, l'Assemblée avait disposé de la France; il s'agissait maintenant de savoir ce qu'elle allait faire de Paris. La droite ne voulait plus de Paris; il lui fallait autre chose. Elle cherchait une capitale; les uns proposaient Bourges, les autres Fontainebleau, les autres Versailles. Le 6 mars, l'Assemblée discuta la question dans ses bureaux. Rentrerait-elle ou ne rentrerait-elle pas dans Paris?

M. Victor Hugo faisait partie du onzième bureau. Voici ses paroles, telles qu'elles ont été reproduites par les journaux :

Nous sommes plusieurs ici qui avons été enfermés dans Paris et qui avons assisté à toutes les phases de ce siége, le plus extraordinaire qu'il y ait dans l'histoire. Ce peuple a été admirable. Je l'ai dit déjà et je le dirai encore. Chaque jour la souffrance augmentait et l'héroïsme croissait. Rien de plus émouvant que

Digitized by Google

cette transformation : la ville de luxe était devenue ville de misère ; la ville de mollesse était devenue ville de combat ; la ville de joie était devenue ville de terreur et de sépulcre. La nuit, les rues étaient toutes noires : pas un délit. Moi qui parle, toutes les nuits, je traversais, seul, et presque d'un bout à l'autre, Paris ténébreux et désert ; il y avait là bien des souffrants et bien des affamés, tout manquait, le feu et le pain ; eh bien, la sécurité était absolue. Paris avait la bravoure au dehors et la vertu au dedans. Deux millions d'hommes donnaient ce mémorable exemple. C'était l'inattendu dans la grandeur. Ceux qui l'ont vu ne l'oublieront pas. Les femmes étaient aussi intrépides devant la famine que les hommes devant la bataille. Jamais plus superbe combat n'a été livré de toutes parts à toutes les calamités à la fois. Oui, l'on souffrait, mais savez-vous comment? on souffrait avec joie, parce qu'on se disait : Nous souffrons pour la patrie.

Et puis, on se disait : Après la guerre finie, après les Prussiens partis, ou chassés, — je préfère chassés, — on se disait : comme ce sera beau la récompense ! Et l'on s'attendait à ce spectacle sublime : l'immense embrassement de Paris et de la France.

On s'attendait à quelque chose comme ceci : la mère se jetant éperdue dans les bras de sa fille ! la grande nation remerciant la grande cité !

On se disait : Nous sommes isolés de la France. La Prusse a élevé une muraille entre la France et nous ; mais la Prusse s'en ira, et la muraille tombera.

Digitized by Google

Hé bien! non, messieurs. Paris débloqué reste isolé. La Prusse n'y est plus, et la muraille y est encore.

Entre Paris et la France il y avait un obstacle, la Prusse; maintenant il y en a un autre, l'Assemblée.

Réfléchissez, messieurs.

Paris espérait votre reconnaissance, et il obtient votre suspicion!

Mais qu'est-ce donc qu'il vous a fait?

Ce qu'il vous a fait, je vais vous le dire:

Dans la défaillance universelle, il a levé la tête; quand il a vu que la France n'avait plus de soldats, Paris s'est transfiguré en armée; il a espéré, quand tout désespérait; après Phalsbourg tombée, après Toul tombée, après Strasbourg tombée, après Metz tombée, Paris est resté debout. Un million de Vandales ne l'a pas étonné. Paris s'est dévoué pour tous: il a été la ville superbe du sacrifice. Voilà ce qu'il vous a fait. Il a plus que sauvé la vie à la France, il lui a sauvé l'honneur.

Et vous vous défiez de Paris! et vous mettez Paris en suspicion!

Vous mettez en suspicion le courage, l'abnégation, le patriotisme, la magnifique initiative de la résistance dans le désespoir, l'intrépide volonté d'arracher à l'ennemi la France, toute la France! Vous vous défiez de cette cité qui a fait la philosophie universelle, qui envahit le monde à votre profit par son rayonnement et qui vous le conquiert par ses orateurs, par ses écrivains, par ses penseurs; de cette cité qui a donné l'exemple de toutes les audaces et aussi de toutes les

Digitized by Google

sagesses ; de ce Paris qui fera l'univers à son image, et d'où est sorti l'exemplaire nouveau de la civilisation ! Vous avez peur de Paris, de Paris qui est la fraternité, la liberté, l'autorité, la puissance, la vie ! Vous mettez en suspicion le progrès ! Vous mettez en surveillance la lumière !

Ah ! songez-y.

Cette ville vous tend les bras ; vous lui dites : Ferme tes portes. Cette ville vient à vous, vous reculez devant elle. Elle vous offre son hospitalité majestueuse où vous pouvez mettre toute la France à l'abri, son hospitalité, gage de concorde et de paix publique, et vous hésitez, et vous refusez, et vous avez peur du port comme d'un piége !

Oui, je le dis, pour vous, pour nous tous, Paris, c'est le port.

Messieurs, voulez-vous être sages, soyez confiants. Voulez-vous être des hommes politiques, soyez des hommes fraternels.

Rentrez dans Paris, et rentrez-y immédiatement.

Paris vous en saura gré et s'apaisera. Et quand Paris s'apaise, tout s'apaise.

Votre absence de Paris inquiétera tous les intérêts et sera pour le pays une cause de fièvre lente.

Vous avez cinq milliards à payer ; pour cela il vous faut le crédit ; pour le crédit, il vous faut la tranquillité, il vous faut Paris. Il vous faut Paris rendu à la France, et la France rendue à Paris.

C'est-à-dire l'assemblée nationale siégeant dans la ville nationale.

Digitized by Google

L'intérêt public est ici étroitement d'accord avec le devoir public.

Si le séjour de l'Assemblée en province, qui n'est qu'un accident, devenait un système, c'est-à-dire la négation du droit suprême de Paris, je le déclare, je ne siégerais point hors de Paris. Mais ma résolution particulière n'est qu'un détail sans importance. Je ferais ce que je crois être mon devoir. Cela me regarde, et je n'y insiste pas.

Vous, c'est autre chose. Votre résolution est grave. Pesez-la.

On vous dit : — N'entrez pas dans Paris ; les Prussiens sont là. — Qu'importe les Prussiens ! moi je les dédaigne. Avant peu, ils subiront la domination de ce Paris qu'ils menacent de leurs canons et qui les éclaire de ses idées.

Le seule vue de Paris est une propagande. Désormais le séjour des Prussiens en France est dangereux surtout pour le roi de Prusse.

Messieurs, en rentrant dans Paris, vous faites de la politique, et de la bonne politique.

Vous êtes un produit momentané. Paris est une formation séculaire. Croyez-moi, ajoutez Paris à l'Assemblée, appuyez votre faiblesse sur cette force, asseyez votre fragilité sur cette solidité.

Tout un côté de cette assemblée, côté fort par le nombre et faible autrement, a la prétention de discuter Paris, d'examiner ce que la France doit faire de Paris, en un mot de mettre Paris aux voix.

Cela est étrange.

Digitized by Google

Est-ce qu'on met Paris en question ?

Paris s'impose.

Une vérité qui peut être contestée en France, à ce qu'il paraît, mais qui ne l'est pas dans le reste du monde, c'est la suprématie de Paris.

Par son initiative, par son cosmopolitisme, par son impartialité, par sa bonne volonté, par ses arts, par sa littérature, par sa langue, par son industrie, par son esprit d'invention, par son instinct de justice et de liberté, par sa lutte de tous les temps, par son héroïsme d'hier et de toujours, par ses révolutions, Paris est l'éblouissant et mystérieux moteur du progrès universel.

Niez cela, vous rencontrez le sourire du genre humain. Le monde n'est peut-être pas français, mais à coup sûr il est parisien.

Nous, consentir à discuter Paris ? Non. Il est puéril de l'attaquer, il serait puéril de le défendre.

Messieurs, n'attentons pas à Paris.

N'allons pas plus loin que la Prusse.

Les Prussiens ont démembré la France, ne la décapitons pas.

Et puis, songez-y :

Hors Paris il peut y avoir une Assemblée provinciale; il n'y a d'Assemblée nationale qu'à Paris.

Pour les législateurs souverains qui ont le devoir de compléter la Révolution française, être hors de Paris, c'est être hors de France. (*Interruption.*)

On m'interrompt. Alors j'insiste.

Isoler Paris, refaire après l'ennemi le blocus de Paris,

Digitized by Google

tenir Paris à l'écart, succéder dans Versailles, vous assemblée républicaine, au roi de France, et, vous assemblée française, au roi de Prusse, créer à côté de Paris on ne sait quelle fausse capitale politique, croyez-vous en avoir le droit? Est-ce comme représentants de la France que vous feriez cela? Entendons-nous. Qui est-ce qui représente la France? c'est ce qui contient le plus de lumière. Au-dessus de vous, au-dessus de moi, au-dessus de nous tous, qui avons un mandat aujourd'hui et qui n'en aurons pas demain, la France a un immense représentant, un représentant de sa grandeur, de sa puissance, de sa volonté, de son histoire, de son avenir, un représentant permanent, un mandataire irrévocable; et ce représentant est un héros, et ce mandataire est un géant; et savez-vous son nom? Il s'appelle Paris.

Et c'est vous, représentants éphémères, qui voudriez destituer ce représentant éternel!

Ne faites pas ce rêve et ne faites pas cette faute.

—

Après ces paroles, le onzième bureau, ayant à choisir entre M. Victor Hugo et M. Lucien Brun un commissaire, a choisi M. Lucien Brun.

Digitized by Google

V.

DÉMISSION DE VICTOR HUGO.

Le 8 mars, au moment où le représentant Victor Hugo se préparait à prendre la parole pour défendre Paris contre la droite, survint un incident inattendu. Un rapport fut fait à l'Assemblée sur l'élection d'Alger : le général Garibaldi avait été nommé représentant d'Alger par 10,606 voix. Le candidat qui avait après lui le plus de voix n'avait eu que 4,973 suffrages. On proposa l'annulation de l'élection de Garibaldi. Victor Hugo intervint.

—

SÉANCE DU 8 MARS 1871

M. VICTOR HUGO : Je demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT : M. Victor Hugo a la parole. (*Mouvements divers.*)

M. VICTOR HUGO : Je ne dirai qu'un mot.

La France vient de traverser une épreuve terrible,

Digitized by Google

d'où elle est sortie sanglante et vaincue. On peut être vaincu et rester grand : la France le prouve. La France accablée, en présence des nations, a rencontré la lâcheté de l'Europe. (*Mouvement.*)

De toutes les puissances européennes, aucune ne s'est levée pour défendre cette France qui, tant de fois, avait pris en main la cause de l'Europe... (*Bravo! à gauche*); pas un roi, pas un État, personne! un seul homme excepté... (*Sourires ironiques à droite. — Très-bien! à gauche.*)

Ah! les puissances, comme on dit, n'intervenaient pas; eh bien, un homme est intervenu, et cet homme est une puissance. (*Exclamations sur plusieurs bancs à droite.*)

Cet homme, messieurs, qu'avait-il? son épée.

M. LE VICOMTE DE LORGERIL : Et Bordone! (*On rit.*)

M. VICTOR HUGO : Son épée, et cette épée avait déjà délivré un peuple... (*Exclamations*), et cette épée pouvait en sauver un autre. (*Nouvelles exclamations.*)

Il l'a pensé; il est venu, il a combattu.

A droite : Non! non!

M. LE VICOMTE DE LORGERIL : Ce sont des réclames qui ont été faites; il n'a pas combattu.

M. VICTOR HUGO : Les interruptions ne m'empêcheront pas d'achever ma pensée.

Il a combattu... (*Nouvelles interruptions.*)

Voix nombreuses à droite : Non! non!

A gauche : Si! si!

M. LE VICOMTE DE LORGERIL : Il a fait semblant!

Un membre à droite : Il n'a pas vaincu en tout cas!

Digitized by Google

M. VICTOR HUGO : Je ne veux blesser personne dans cette Assemblée, mais je dirai qu'il est le seul des généraux qui ont lutté pour la France, le seul qui n'ait pas été vaincu. (*Bruyantes réclamations à droite. — Applaudissements à gauche.*)

Plusieurs membres à droite : A l'ordre! à l'ordre!

M. DE JOUVENCEL : Je prie M. le président d'inviter l'orateur à retirer une parole qui est anti-française.

M. LE VICOMTE DE LORGERIL : C'est un comparse de mélodrame. (*Vives réclamations à gauche.*) Il n'a pas été vaincu parce qu'il ne s'est pas battu.

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur de Lorgeril, veuillez garder le silence ; vous aurez la parole ensuite. Mais respectez la liberté de l'orateur. (*Très-bien!*)

M. LE GÉNÉRAL DUCROT : Je demande la parole. (*Mouvement.*)

M. LE PRÉSIDENT : Général, vous aurez la parole après M. Victor Hugo.

Plusieurs membres se lèvent et interpellent vivement M. Victor Hugo.

M. LE PRÉSIDENT *aux interrupteurs :* La parole est à M. Victor Hugo seul.

M. RICHIER : Un Français ne peut pas entendre des paroles semblables à celles qui viennent d'être prononcées. (*Agitation générale.*)

M. LE VICOMTE DE LORGERIL : L'Assemblée refuse la parole à M. Victor Hugo, parce qu'il ne parle pas français. (*Oh! oh! — Rumeurs confuses.*)

M. LE PRÉSIDENT : Vous n'avez pas la parole, monsieur de Lorgeril... Vous l'aurez à votre tour.

Digitized by Google

M. LE VICOMTE DE LORGERIL : J'ai voulu dire que l'Assemblée ne veut pas écouter parce qu'elle n'entend pas ce français-là. (*Bruit.*)

Un membre : C'est une insulte au pays!

M. LE GÉNÉRAL DUCROT : J'insiste pour demander la parole.

M. LE PRÉSIDENT : Vous aurez la parole si M. Victor Hugo y consent.

M. VICTOR HUGO : Je demande à finir.

Plusieurs membres à M. Victor Hugo : Expliquez-vous! (*Assez! assez!*)

M. LE PRÉSIDENT : Vous demandez à M. Victor Hugo de s'expliquer : il va le faire. Veuillez l'écouter et garder le silence... (*Non! non! — A l'ordre!*)

M. LE GÉNÉRAL DUCROT : On ne peut pas rester là-dessus!

M. LE PRÉSIDENT : Vous aurez la parole après l'orateur.

M. LE GÉNÉRAL DUCROT : Je proteste contre des paroles qui sont un outrage... (*A la tribune! à la tribune!*)

M. VICTOR HUGO : Il est impossible... (*Les cris :* A l'ordre! *continuent.*)

Un membre : Retirez vos paroles. On ne vous les pardonne pas.

Un autre membre à droite se lève et adresse à l'orateur des interpellations qui se perdent dans le bruit.

M. LE PRÉSIDENT : Veuillez vous asseoir!

Le même membre : A l'ordre! Rappelez l'orateur à l'ordre!

M. LE PRÉSIDENT : Je vous rappellerai vous-même à

Digitized by Google

l'ordre, si vous continuez à le troubler. (*Très-bien! très-bien!*) Je rappellerai à l'ordre ceux qui empêcheront le président d'exercer sa fonction. Je suis le juge du rappel à l'ordre.

Sur plusieurs bancs à droite : Nous le demandons, le rappel à l'ordre!

M. LE PRÉSIDENT : Il ne suffit pas que vous le demandiez. (*Très-bien! — Interpellations diverses et confuses.*)

M. DE CHABAUD-LATOUR : Paris n'a pas été vaincu, il a été affamé. (*C'est vrai! c'est vrai! — Assentiment général.*)

M. LE PRÉSIDENT : Je donne la parole à M. Victor Hugo pour s'expliquer, et ceux qui l'interrompront seront rappelés à l'ordre. (*Très-bien!*)

M. VICTOR HUGO : Je vais vous satisfaire, messieurs, et aller plus loin que vous.

Il y a trois semaines, vous avez refusé d'entendre Garibaldi...

Un membre : Il avait donné sa démission!

M. VICTOR HUGO : Aujourd'hui vous refusez de m'entendre. Cela me suffit. Je donne ma démission. (*Longues rumeurs. — Non! non! — Applaudissements à gauche.*)

Un membre : L'Assemblée n'accepte pas votre démission!

M. VICTOR HUGO : Je l'ai donnée et je la maintiens.

(*L'honorable membre qui se trouve, en descendant de la tribune, au pied du bureau sténographique situé à l'entrée du couloir de gauche, saisit la plume de l'un des sténographes de l'Assemblée et écrit, debout, sur le*

Digitized by Google

rebord extérieur du bureau, sa lettre de démission au président.)

M. LE GÉNÉRAL DUCROT : Messieurs, avant de juger le général Garibaldi, je demande qu'une enquête sérieuse soit faite sur les faits qui ont amené le désastre de l'armée de l'Est. (*Très-bien! très-bien!*)

Quand cette enquête sera faite, nous vous produirons des télégrammes émanant de M. Gambetta, et prouvant qu'il reprochait au général Garibaldi son inaction dans un moment où cette inaction amenait le désastre que vous connaissez. On pourra examiner alors si le général Garibaldi est venu payer une dette de reconnaissance à la France, ou s'il n'est pas venu, plutôt, défendre sa République universelle. (*Applaudissements prolongés sur un grand nombre de bancs.*)

M. LOCKROY : Je demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT : M. Victor Hugo est-il présent?

Voix diverses : Oui! — Non! il est parti!

M. LE PRÉSIDENT : Avant de donner lecture à l'Assemblée de la lettre que vient de me remettre M. Victor Hugo, je voulais le prier de se recueillir et de se demander à lui-même s'il y persiste?

M. VICTOR HUGO, *au pied de la tribune :* J'y persiste.

M. LE PRÉSIDENT : Voici la lettre de M. Victor Hugo; mais M. Victor Hugo... (*Rumeurs diverses*).

M. VICTOR HUGO : J'y persiste. Je le déclare, je ne paraîtrai plus dans cette enceinte.

M. LE PRÉSIDENT : Mais M. Victor Hugo ayant écrit cette lettre dans la vivacité de l'émotion que ce débat a soulevée, j'ai dû en quelque sorte l'inviter à se recueillir

Digitized by Google

lui-même, et je crois avoir exprimé l'impression de l'Assemblée. (*Oui! oui! — Très-bien!*)

M. VICTOR HUGO: M. le président, je vous remercie; mais je déclare que je refuse de rester plus longtemps dans cette Assemblée. (*Non! non!*)

De toutes parts : A demain! à demain!

M. VICTOR HUGO: Non! non! j'y persiste. Je ne rentrerai pas dans cette Assemblée!

(*M. Victor Hugo sort de la salle.*)

M. LE PRÉSIDENT: Si l'Assemblée veut me le permettre, je ne lui donnerai connaissance de cette lettre que dans la séance de demain. (*Oui! oui! — Assentiment général.*)

Cet incident est terminé, et je regrette que les élections de l'Algérie y aient donné lieu...

Un membre à gauche : C'est la violence de la droite qui y a donné lieu.

—

SÉANCE DU 9 MARS.

M. LE PRÉSIDENT: Messieurs, je regrette profondément que notre illustre collègue, M. Victor Hugo, n'ait pas cru pouvoir se rendre aux instances d'un grand nombre de nos collègues, et, je crois pouvoir le dire, un sentiment général de l'Assemblée (*Oui! oui! — Très-bien!*) Il persiste dans la démission qu'il m'a remise hier au soir, et dont il ne me reste, à mon grand regret, qu'à donner connaissance à l'Assemblée.

La voici:

Digitized by Google

« Il y a trois semaines, l'Assemblée a refusé d'entendre Garibaldi; aujourd'hui elle refuse de m'entendre.

« Je donne ma démission.

« Signé: VICTOR HUGO. »

8 mars 1871.

La démission sera transmise à M. le ministre de l'intérieur.

M. LOUIS BLANC: Je demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT: M. Louis Blanc a la parole.

M. LOUIS BLANC: Messieurs, je n'ai qu'un mot à dire.

A ceux d'entre nous qui sont plus particulièrement en communion de sentiments et d'idées avec Victor Hugo, il est commandé de dire bien haut de quelle douleur leur âme a été saisie...

Voix à gauche: Oui! oui! C'est vrai!

M. LOUIS BLANC: En voyant le grand citoyen, l'homme de génie dont la France est fière, réduit à donner sa démission de membre d'une Assemblée française...

Voix à droite: C'est qu'il l'a bien voulu!

M. LE DUC DE MARMIER: C'est par sa volonté!

M. LOUIS BLANC: C'est un malheur ajouté à tant d'autres malheurs... (*Mouvements divers.*) que cette voix puissante ait été étouffée... (*Réclamations sur un grand nombre de bancs*).

M. DE TILLANCOURT: La voix de M. Victor Hugo a constamment été étouffée!

Plusieurs membres : C'est vrai! c'est vrai!

Digitized by Google

M. LOUIS BLANC : Au moment où elle proclamait la reconnaissance de la patrie pour d'éminents services.

Je me borne à ces quelques paroles. Elles expriment des sentiments qui, j'en suis sûr, seront partagés par tous ceux qui chérissent et révèrent le génie combattant pour la liberté. (*Vive approbation sur plusieurs bancs à gauche*).

M. SCHŒLCHER : Louis Blanc, vous avez dignement exprimé nos sentiments à tous.

A gauche : Oui! oui! — Très-bien!

—

Caprera, 11 avril 1870.

Mon cher Victor Hugo,

J'aurais dû plus tôt vous donner un signe de gratitude, pour l'honneur immense dont vous m'avez décoré à l'assemblée de Bordeaux.

Sans manifestation écrite, nos âmes se sont cependant bien entendues, la vôtre par le bienfait, et la mienne par l'amitié et la reconnaissance que je vous consacre depuis longtemps.

Le brevet que vous m'avez signé à Bordeaux suffit à toute une existence dévouée à la cause sainte de l'humanité, dont vous êtes le premier apôtre.

Je suis pour la vie,

Votre dévoué,

GARIBALDI.

Digitized by Google

VI.

MORT DE CHARLES HUGO.

Ce qui suit est extrait du *Rappel* du mercredi 15 mars :

« Une affreuse nouvelle nous arrive de Bordeaux : notre collaborateur, notre compagnon, notre ami Charles Hugo y est mort lundi soir.

« Lundi matin, il avait déjeuné gaiement avec son père et Louis Blanc. Le soir, Victor Hugo donnait un dîner d'adieu à quelques amis, au restaurant Lanta. A huit heures, Charles Hugo prend un fiacre pour s'y faire conduire, avec ordre de descendre d'abord à un café qu'il indique. Il était seul dans la voiture. Arrivé au café, le cocher ouvre la portière et trouve Charles Hugo mort.

« Il avait eu une congestion foudroyante suivie d'hémorrhagie.

« On a rapporté ce pauvre cadavre à son père, qui l'a couvert de baisers et de larmes.

« Charles Hugo était souffrant depuis quelques semaines. Il nous écrivait, le samedi 11, samedi dernier :

Digitized by Google

« Je vous envoie peu d'articles, mais ne m'accusez pas. « Un excellent médecin que j'ai trouvé ici m'a condamné au « repos. J'ai, paraît-il, un « emphysème pulmonaire! » avec « un petit point hypertrophié au cœur. Le médecin attribue « cette maladie à mon séjour à Paris pendant le siége...

« Je vais mieux pourtant. Mais il faut que je me repose « encore. J'irai passer une semaine à Arcachon. Je pense « pouvoir retourner ensuite à Paris et reprendre mon tra- « vail... »

« Victor Hugo devait l'accompagner à Arcachon. Charles se faisait une joïe de rester là quelques jours en famille avec son père, sa jeune femme et ses deux petits enfants; le départ était fixé au lendemain matin... Et le voilà mort! Le voilà mort, ce vaillant et généreux Charles, si fort et si doux, d'un si haut esprit, d'un si puissant talent!

« Et Victor Hugo, après ces dix-neuf ans d'exil et de lutte suivis de ces six mois de guerre et de siége, ne sera rentré en France que pour ensevelir son fils à côté de sa fille, et pour mêler à son deuil patriotique son deuil paternel. »

—

ENTERREMENT DE CHARLES HUGO.

(18 mars.)

« Une foule considérable et profondément émue se pressait hier à la gare d'Orléans, où, comme tous les journaux l'avaient annoncé, le cercueil du collaborateur que nous pleurons était attendu vers midi.

« A l'heure dite, on a vu paraître le corbillard, derrière lequel marchaient, le visage en larmes, Victor Hugo et son dernier fils, François-Victor, puis MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie, Paul Foucher et quelques amis intimes.

« Ceux qui étaient venus témoigner leur sympathie attristée

Digitized by Google

au grand poëte si durement frappé et au vaillant journaliste parti si jeune se sont joints à ce douloureux cortége, et le corbillard s'est dirigé vers le cimetière du Père-Lachaise.

« Il va sans dire qu'il n'a passé par aucune église.

« D'instant en instant, le cortége grossissait.

« Place de la Bastille, il y a eu une chose touchante. Trois gardes nationaux, reconnaissant Victor Hugo, se sont mis aussitôt aux côtés du corbillard et l'ont escorté, fusil sous le bras. D'autres gardes nationaux ont suivi leur exemple, puis d'autres, et bientôt ils ont été plus d'une centaine, et ils ont formé une haie d'honneur qui a accompagné jusqu'au cimetière notre cher et regretté camarade.

« Un moment après, un poste de gardes nationaux, très-nombreux à cause des événements de la journée, apprenant qui l'on enterrait, a pris les fusils, s'est mis en rang et a présenté les armes; les clairons ont sonné, les tambours ont battu aux champs, et le drapeau a salué.

« Ç'a été la même chose sur tout le parcours. Rien n'était touchant comme de voir, sur le canal, dans les rues et le long du boulevard, tous les postes accourir, et, spontanément, sans mot d'ordre, rendre hommage à quelqu'un qui n'était ni le chef du pouvoir exécutif ni le président de l'Assemblée et qui n'avait qu'une autorité morale. Cet hommage était aussi intelligent que cordial; quelques cris de *Vive la République!* et de *Vive Victor Hugo!* échappés involontairement, étaient vite contenus par le respect de l'immense malheur qui passait.

« Çà et là on entrevoyait des barricades. Et ceux qui les gardaient venaient, eux aussi, présenter les armes à cette gloire désespérée. Et on ne pouvait s'empêcher de se dire que ce peuple de Paris si déférent, si bon, si reconnaissant, était celui dont les calomnies réactionnaires font une bande de pillards!

Digitized by Google

« A la porte du cimetière et autour du tombeau, la foule était tellement compacte qu'il était presque impossible de faire un pas.

« Enfin on a pu arriver au caveau où dormaient déjà le général Hugo, la mère de Victor Hugo et son frère Eugène. Le cercueil a pris la quatrième et dernière place, celle que Victor Hugo s'était réservée, ne prévoyant pas que le fils s'en irait avant le père ! »

Deux discours ont été prononcés. Le premier par M. Auguste Vacquerie. Nous en avons retenu les passages suivants :

« Citoyens,

« Dans le groupe de camarades et de frères que nous étions, le plus robuste, le plus solide, le plus vivant, était celui qui est mort le premier. Il est vrai que Charles Hugo n'a pas économisé sa vie. Il est vrai qu'il l'a prodiguée. A quoi? Au devoir, à la lutte pour le vrai, au progrès, à la République.

« Et, comme il n'a fait que les choses qui méritent d'être récompensées, il en a été puni.

« Il a commencé par la prison. Cette fois-là, son crime était d'avoir attaqué la guillotine. Il faut bien que les républicains soient contre la peine de mort, pour être des buveurs de sang. Alors, les juges l'ont condamné à je ne sais plus quelle amende et à six mois de Conciergerie. Il y était pendant l'abominable crime de Décembre. Il n'en est sorti que pour sortir de France. Après la prison, l'exil.

« Jersey, Guernesey et Bruxelles l'ont vu pendant vingt ans, debout entre son père et son frère, exilé volontaire, s'arrachant à sa patrie, mais ne l'oubliant pas, travaillant

Digitized by Google

pour elle. Quel vaillant et éclatant journaliste il a été, tous le savent. Un jour enfin, la cause qu'il avait si bravement servie a été gagnée, l'empire a glissé dans la boue de Sedan, et la République est ressuscitée ! Celui qui avait dit :

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là !

a pu rentrer sans manquer à son serment. Charles est rentré avec son père. On pouvait croire qu'il allait maintenant être heureux ; il avait tout, sa patrie, la République, un nom illustre, un grand talent, la jeunesse, sa femme qu'il adorait, deux petits enfants ; il voyait s'ouvrir devant lui le long avenir de bonheur, de bien-être et de renommée qu'il avait si noblement gagné. Il est mort.

« Il y a des heures où la destinée est aussi lâche et aussi féroce que les hommes, où elle se fait la complice des gouvernements et où elle semble se venger de ceux qui font le bien. Il n'y a pas de plus sombre exemple de ces crimes du sort que le glorieux et douloureux père de notre cher mort. Qu'a-t-il fait toute sa vie, que d'être le meilleur comme le plus grand ? Je ne parle pas seulement de sa bonté intime et privée ; je parle surtout de sa bonté publique, de ses romans, si tendres à tous les misérables, de ses livres penchés sur toutes les plaies, de ses drames dédiés à tous les déshérités A quelle difformité, à quelle détresse, à quelle infériorité a-t-il jamais refusé de venir en aide ? Tout son génie n'a eu qu'une idée : consoler. Récompense : Charles n'est pas le premier de ses enfants qu'il perd de cette façon tragique. Aujourd'hui, c'est son fils qu'il perd brusquement, en pleine vie, en plein bonheur. Il y a trente ans, c'était sa fille Ordinairement, un coup de foudre suffit. Lui, il aura été foudroyé deux fois.

« Qu'importe, citoyens, ces iniquités de la destinée ! Elles

Digitized by Google

se trompent si elles croient qu'elles nous décourageront. Jamais ! Demandez à celui que nous venons d'apporter dans cette fosse. N'est-ce pas, Charles, que tu recommencerais ?

« Et nous, nous continuerons. Sois tranquille, frère, nous combattrons comme toi jusqu'à notre dernier souffle. Aucune violence et aucune injustice ne nous fera renoncer à la vérité, au bien, à l'avenir, pas plus celles des événements que celles des gouvernements, pas plus la loi mystérieuse que la loi humaine, pas plus les malheurs que les condamnations, pas plus le tombeau que la prison !

« Vive la République universelle, démocratique et sociale ! »

Voici également quelques-unes des paroles prononcées, au nom de la presse de province, par M. Louis Mie :

« Chers concitoyens,

« Si ma parole, au lieu d'être celle d'un humble et d'un inconnu, avait l'autorité que donne le génie, qu'assurent d'éclatants services et que consacre un exil de vingt années, j'apporterais à la tombe de Charles Hugo l'expression profondément vraie de la reconnaissance que la province républicaine tout entière doit à cette armée généreuse qu'on nomme dans le monde : la presse républicaine de Paris. Charles marchait aux premiers rangs de ces intrépides du vrai, que tout frappe, mais que console le devoir accompli.

« C'est à l'heure où d'étroites défiances semblent vouloir nous séparer, nous qui habitons les départements, et nous isoler de la ville sœur aînée des autres cités de France, que nous sentons plus ardemment ce que nous lui devons d'amour à ce Paris qui, après nous avoir donné la liberté, nous a conservé l'honneur.

Digitized by Google

« Je n'ai pas besoin de rappeler quelle large part d'honneur revient à Charles Hugo dans cette infatigable et sainte prédication de la presse parisienne. Je n'ai pas à retracer l'œuvre de cette vie si courte et si pleine. Je n'en veux citer qu'une chose : c'est qu'il est entré dans la lutte en poussant un cri d'indignation contre un attentat à l'inviolabilité de la vie humaine. Il avait tout l'éclat de la jeunesse et toute la solidité de la conviction. Il avait les deux grandes puissances : celle que donne le talent et celle que donne la bonté.

« Charles Hugo, vous aviez partout, en province comme à Paris, des amis et des admirateurs. Il y a des fils qui rapetissent le nom de leur père; ce sera votre éternel honneur à vous d'avoir ajouté quelque chose à un nom auquel il semblait qu'on ne pût ajouter rien. »

—

On lit dans le *Rappel* du 21 mars :

« Victor Hugo n'a guère fait que traverser Paris. Il est parti, dès mercredi, pour Bruxelles, où sa présence était exigée par les formalités à remplir dans l'intérêt des deux petits enfants que laisse notre regretté collaborateur.

« On sait que c'est à Bruxelles que Charles Hugo a passé les dernières années de l'exil. C'est à Bruxelles qu'il s'est marié et que son petit garçon et sa petite fille sont nés.

« Aussitôt que les prescriptions légales vont être remplies, et que l'avenir des mineurs va être réglé, Victor Hugo reviendra immédiatement à Paris. »

Digitized by Google

Digitized by Google

BRUXELLES

I.

M. Victor Hugo, retenu à Bruxelles par ses devoirs d'aïeul et de tuteur de deux orphelins, suivait du regard avec anxiété la lutte entre Paris et Versailles. Il éleva la voix contre la guerre civile.

UN CRI

Quand finira ceci? Quoi! ne sentent-ils pas
Que ce grand pays croule à chacun de leurs pas!
Châtier qui? Paris? Paris veut être libre.
Ici le monde, et là Paris; c'est l'équilibre.
Et Paris est l'abîme où couve l'avenir.
Pas plus que l'Océan on ne peut le punir,

Digitized by Google

Car dans sa profondeur et sous sa transparence
On voit l'immense Europe ayant pour cœur la France.
Combattants! combattants! qu'est-ce que vous voulez?
Vous êtes comme un feu qui dévore les blés,
Et vous tuez l'honneur, la raison, l'espérance!
Quoi! d'un côté la France et de l'autre la France!
Arrêtez! c'est le deuil qui sort de vos succès.
Chaque coup de canon de Français à Français
Jette, — car l'attentat à sa source remonte, —
Devant lui le trépas, derrière lui la honte.
Verser, mêler, après septembre et février,
Le sang du paysan, le sang de l'ouvrier,
Sans plus s'en soucier que de l'eau des fontaines!
Les Latins contre Rome et les Grecs contre Athènes!
Qui donc a décrété ce sombre égorgement?
Si quelque prêtre dit que Dieu le veut, il ment!
Mais quel vent souffle donc? Quoi? pas d'instants lucides!
Se retrouver héros pour être fratricides!
Horreur!

Mais voyez donc, dans le ciel, sur vos fronts,
Flotter l'abaissement, l'opprobre, les affronts!
Mais voyez donc là-haut ce drapeau d'ossuaire,
Noir comme le linceul, blanc comme le suaire!
Pour votre propre chute ayez donc un coup d'œil :
C'est le drapeau de Prusse et le drapeau du deuil!
Ce haillon insolent, il vous a sous sa garde.
Vous ne le voyez pas; lui, sombre, il vous regarde;
Il est comme l'Égypte au-dessus des Hébreux,
Lourd, sinistre, et sa gloire est d'être ténébreux.

Digitized by Google

Il est chez vous. Il règne. Ah! la guerre civile,
Triste après Austerlitz, après Sedan est vile!

Aventure hideuse! ils se sont décidés
A jouer la patrie et l'avenir aux dés!
Insensés! n'est-il pas de choses plus instantes
Que d'épaissir autour de ce rempart vos tentes?
Recommencer la guerre ayant encore au flanc,
O Paris, ô lion blessé, l'épieu sanglant!
Quoi! se faire une plaie avant de guérir l'autre!
Mais ce pays meurtri de vos coups, c'est le vôtre!
Cette mère qui saigne est votre mère! Et puis,
Les misères, la femme et l'enfant sans appuis,
Le travailleur sans pain, tout l'amas des problèmes
Est là terrible, et vous, acharnés sur vous-mêmes,
Vous venez, toi rhéteur, toi soldat, toi tribun,
Les envenimer tous sans en résoudre aucun!

Vous recreusez le gouffre au lieu d'y mettre un phare!
Des deux côtés la même exécrable fanfare,
Le même cri : Mort! Guerre! — A qui? réponds, Caïn!
Qu'est-ce que ces soldats une épée à la main,
Courbés devant la Prusse, altiers contre la France?
Gardez donc votre sang pour votre délivrance!
Quoi! pas de remords! quoi! le désespoir complet!
Mais qui donc sont-ils ceux à qui la honte plaît?
O cieux profonds! opprobre aux hommes, quels qu'ils soient,
Qui sur ce pavois d'ombre et de meurtre s'assoient,
Qui du malheur public se font un piédestal,
Qui soufflent, acharnés à ce duel fatal,

Digitized by Google

Sur le peuple indigné, sur le reître servile,
Et sur les deux tisons de la guerre civile;
Qui remettent la ville éternelle en prison,
Rebâtissent le mur de haine à l'horizon,
Méditent on ne sait quelle victoire infâme,
Les droits brisés, la France assassinant son âme,
Paris mort, l'astre éteint, et qui n'ont pas frémi
Devant l'éclat de rire affreux de l'ennemi!

15 avril 1871.

Digitized by Google

II.

Cependant les hommes qui dominaient la Commune, la précipitent, sous prétexte de talion, dans l'arbitraire et dans la tyrannie. Tous les principes sont violés. Victor Hugo s'indigne, et sa protestation est reproduite par toute la presse libre d'Europe. La voici :

PAS DE REPRÉSAILLES

Je ne fais point fléchir les mots auxquels je crois ;
Raison, progrès, honneur, loyauté, devoirs, droits.
On ne va point au vrai par une route oblique.
Sois juste ; c'est ainsi qu'on sert la République ;
Le devoir envers elle est l'équité pour tous ;
Pas de colère ; et nul n'est juste s'il n'est doux.
La Révolution est une souveraine ;
Le peuple est un lutteur prodigieux qui traîne
Le passé vers le gouffre et l'y pousse du pied ;
Soit. Mais je ne connais, dans l'ombre qui me sied,

Digitized by Google

Pas d'autre majesté que toi, ma conscience.
J'ai la foi. Ma candeur sort de l'expérience.
Ceux que j'ai terrassés, je ne les brise pas.
Mon cercle c'est mon droit, leur droit est mon compas;
Qu'entre mes ennemis et moi tout s'équilibre;
Si je les vois liés, je ne me sens pas libre;
A demander pardon j'userais mes genoux
Si je versais sur eux ce qu'ils jetaient sur nous.
Jamais je ne dirai : — Citoyens, le principe
Qui se dresse pour nous contre nous se dissipe;
Honorons la droiture en la congédiant;
La probité s'accouple avec l'expédient. —
Je n'irai point cueillir, tant je craindrais les suites,
Ma logique à la lèvre impure des jésuites;
Jamais je ne dirai : — « Voilons la vérité! »
Jamais je ne dirai : — « Ce traître a mérité,
Parce qu'il fut pervers, que, moi, je sois inique;
Je succède à sa lèpre; il me la communique;
Et je fais, devenant le même homme que lui,
De son forfait d'hier ma vertu d'aujourd'hui.
Il était mon tyran, il sera ma victime. »
Le talion n'est pas un reflux légitime.
Ce que j'étais hier, je veux l'être demain.
Je ne pourrais pas prendre un crime dans ma main
En me disant : — Ce crime était leur projectile;
Je le trouvais infâme et je le trouve utile;
Je m'en sers; et je frappe, ayant été frappé. —
Non, l'espoir de me voir petit sera trompé.
Quoi! je serais sophiste ayant été prophète!
Mon triomphe ne peut renier ma défaite;

Digitized by Google

J'entends rester le même, ayant beaucoup vécu,
Et qu'en moi le vainqueur soit fidèle au vaincu.
Non, je n'ai pas besoin, Dieu, que tu m'avertisses;
Pas plus que deux soleils je ne vois deux justices;
Nos ennemis tombés sont là; leur liberté
Et la nôtre, ô vainqueurs, c'est la même clarté.
En éteignant leurs droits nous éteignons nos astres.
Je veux, si je ne puis après tant de désastres
Faire de bien, du moins ne pas faire de mal.

La chimère est aux rois, le peuple a l'idéal.

Quoi! bannir celui-ci! jeter l'autre aux bastilles!
Jamais! Quoi! déclarer que les prisons, les grilles,
Les barreaux, les geôliers et l'exil ténébreux,
Ayant été mauvais pour nous, sont bons pour eux!
Non, je n'ôterai, moi, la patrie à personne.
Un reste d'ouragan dans mes cheveux frissonne;
On comprendra qu'ancien banni, je ne veux pas
Faire en dehors du juste et de l'honnête un pas;
J'ai payé de vingt ans d'exil ce droit austère
D'opposer aux fureurs un refus solitaire
Et de fermer mon âme aux aveugles courroux;
Si je vois les cachots sinistres, les verroux,
Les chaînes menacer mon ennemi, je l'aime,
Et je donne un asile à mon proscripteur même;
Ce qui fait qu'il est bon d'avoir été proscrit.
Je sauverais Judas si j'étais Jésus-Christ.

Je ne prendrai jamais ma part d'une vengeance.

Digitized by Google

Trop de punition pousse à trop d'indulgence,
Et je m'attendrirais sur Caïn torturé.
Non, je n'opprime pas! jamais je ne tuerai!
Jamais, ô Liberté, devant ce que je brise,
On ne te verra faire un signe de surprise.
Peuple, pour te servir, en ce siècle fatal,
Je veux bien renoncer à tout, au sol natal,
A ma maison d'enfance, à mon nid, à mes tombes,
A ce bleu ciel de France où volent des colombes,
A Paris, champ sublime où j'étais moissonneur,
A la patrie, au toit paternel, au bonheur;
Mais j'entends rester pur, sans tache et sans puissance.
Je n'abdiquerai pas mon droit à l'innocence.

21 avril.

Digitized by Google

III.

La guerre civile donne son fruit, la ruine. Des deux côtés on démolit Paris avec acharnement. Versailles bombarde l'Arc-de-l'Étoile pendant que la Commune juge et condamne la Colonne.

Victor Hugo essaye d'arrêter les destructeurs. Il publie *les Deux Trophées*.

LES DEUX TROPHÉES.

***

Peuple, ce siècle a vu tes travaux surhumains.
Il t'a vu repétrir l'Europe dans tes mains.
Tu montras le néant du sceptre et des couronnes
Par ta façon de faire et défaire des trônes;
A chacun de tes pas tout croissait d'un degré;
Tu marchais; tu faisais sur le globe effaré
Un ensemencement formidable d'idées;

Digitized by Google

Tes légions étaient les vagues débordées
Du progrès s'élevant de sommets en sommets;
La Révolution te guidait; tu semais
Danton en Allemagne et Voltaire en Espagne;
Ta gloire, ô peuple, avait l'aurore pour compagne,
Et le jour se levait partout où tu passais;
Comme on a dit les Grecs on disait les Français;
Tu détruisais le mal, l'enfer, l'erreur, le vice,
Ici le moyen âge et là le saint-office;
Superbe, tu luttais contre tout ce qui nuit;
Ta clarté grandissante engloutissait la nuit;
Toute la terre était à tes rayons mêlée;
Tandis que tu montais dans ta voie étoilée,
Les hommes t'admiraient, même dans tes revers;
Parfois tu t'envolais planant; et l'univers,
Vingt ans, du Tage à l'Elbe et du Nil à l'Adige,
Fut la face éblouie et tu fus le prodige;
Et tout disparaissait, Histoire, souviens-t'en,
Même le chef géant, sous le peuple titan.

De là deux monuments élevés à ta gloire,
Le pilier de puissance et l'arche de victoire,
Qui tous deux sont toi-même, ô peuple souverain,
L'un étant de granit et l'autre étant d'airain.

Penser qu'on fut vainqueur autrefois est utile.
Oh! ces deux monuments, que craint l'Europe hostile,
Comme on va les garder, et comme nuit et jour
On va veiller sur eux avec un sombre amour!
Ah! c'est presque un vengeur qu'un témoin d'un autre âge!

Digitized by Google

Nous les attesterons tous deux, nous qu'on outrage;
Nous puiserons en eux l'ardeur de châtier.
Sur ce hautain métal et sur ce marbre altier,
Oh! comme on cherchera d'un œil mélancolique
Tous ces fiers vétérans, fils de la République!
Car l'heure de la chute est l'heure de l'orgueil;
Car la défaite augmente, aux yeux du peuple en deuil,
Le resplendissement farouche des trophées;
Les âmes de leur feu se sentent réchauffées;
La vision des grands est salubre aux petits.
Nous éterniserons ces monuments, bâtis
Par les morts dont survit l'œuvre extraordinaire;
Ces morts puissants jadis passaient dans le tonnerre,
Et de leur marche encore on entend les éclats,
Et les pâles vivants d'à présent sont, hélas!
Moins qu'eux dans la lumière et plus qu'eux dans la tombe.

Écoutez, c'est la pioche! écoutez, c'est la bombe!
Qui donc fait bombarder? qui donc fait démolir?
Vous!

*
* *

Le penseur frémit, pareil au vieux roi Lear
Qui parle à la tempête et lui fait des reproches.
Quels signes effrayants! d'affreux jours sont-ils proches?
Est-ce que l'avenir peut être assassiné?
Est-ce qu'un siècle meurt quand l'autre n'est pas né?
Vertige! de qui donc Paris est-il la proie?
Un pouvoir le mutile, un autre le foudroie.
Ainsi deux ouragans luttent au Sahara.

Digitized by Google

C'est à qui frappera, c'est à qui détruira.
Peuple, ces deux chaos ont tort; je blâme ensemble
Le firmament qui tonne et la terre qui tremble.

*
* *

Soit. De ces deux pouvoirs, dont la colère croît,
L'un a pour lui la loi, l'autre a pour lui le droit;
Versaille a la paroisse et Paris la Commune;
Mais sur eux, au-dessus de tous, la France est une;
Et d'ailleurs, quand il faut l'un sur l'autre pleurer,
Est-ce bien le moment de s'entre-dévorer,
Et l'heure pour la lutte est-elle bien choisie?
O fratricide! Ici toute la frénésie
Des canons, des mortiers, des mitrailles; et là
Le vandalisme; ici Charybde, et là Scylla.
Peuple, ils sont deux. Broyant tes splendeurs étouffées,
Chacun ôte à ta gloire un de tes deux trophées;
Nous vivons dans des temps sinistres et nouveaux,
Et de ces deux pouvoirs étrangement rivaux
Par qui le marteau frappe et l'obus tourbillonne,
L'un prend l'Arc de Triomphe et l'autre la Colonne!

*
* *

Mais c'est la France! Quoi, Français, nous renversons
Ce qui reste debout sur les noirs horizons!
La grande France est là! Qu'importe Bonaparte!
Est-ce qu'on voit un roi quand on regarde Sparte?
Otez Napoléon, le peuple reparaît.

Digitized by Google

Abattez l'arbre, mais respectez la forêt.
Tous ces grands combattants, tournant sur ces spirales,
Peuplant les champs, les tours, les barques amirales,
Franchissant murs et ponts, fossés, fleuves, marais,
C'est la France montant à l'assaut du progrès.
Justice! ôtez de là César, mettez-y Rome!
Qu'on voie à cette cime un peuple et non un homme!
Condensez en statue au sommet du pilier
Cette foule en qui vit ce Paris chevalier,
Vengeur des droits, vainqueur du mensonge féroce!
Que le fourmillement aboutisse au colosse!
Faites cette statue en un si pur métal
Qu'on n'y sente plus rien d'obscur ni de fatal;
Incarnez-y la foule, incarnez-y l'élite;
Et que ce géant Peuple, et que ce grand stylite
Du lointain idéal éclaire le chemin,
Et qu'il ait au front l'astre et l'épée à la main!

Respect à nos soldats! Rien n'égalait leurs tailles;
La Révolution gronde en leurs cent batailles;
La Marseillaise, effroi du vieux monde obscurci,
S'est faite pierre là, s'est faite bronze ici;
De ces deux monuments sort un cri : Délivrance!

***

Quoi! de nos propres mains nous achevons la France!
Quoi! c'est nous qui faisons cela! nous nous jetons
Sur ce double trophée envié des Teutons,
Torche et massue aux poings, tous à la fois, en foule!

Digitized by Google

C'est sous nos propres coups que notre gloire croule !
Nous la brisons, d'en haut, d'en bas, de près, de loin,
Toujours, partout, avec la Prusse pour témoin !
Ils sont là, ceux à qui fut livrée et vendue
Ton invincible épée, ô patrie éperdue !
Ils sont là, ceux par qui tomba l'homme de Ham !
C'est devant Reischoffen qu'on efface Wagram !
Marengo raturé, c'est Waterloo qui reste.
La page altière meurt sous la page funeste ;
Ce qui souille survit à ce qui rayonna ;
Et pour garder Forbach, on supprime Iéna !
Mac-Mahon fait de loin pleuvoir une rafale
De feu, de fer, de plomb, sur l'arche triomphale,
Honte ! un drapeau tudesque étend sur nous ses plis,
Et regarde Sedan souffleter Austerlitz !
Où sont les Charentons, France ? où sont les Bicêtres ?
Est-ce qu'ils ne vont pas se lever, les ancêtres,
Ces dompteurs de Brunswick, de Cobourg, de Bouillé,
Terribles, secouant leur vieux sabre rouillé,
Cherchant au ciel la grande aurore évanouie !
Est-ce que ce n'est pas une chose inouïe
Qu'ils soient violemment de l'histoire chassés,
Eux qui se prodiguaient sans jamais dire : Assez !
Eux qui tinrent le pape et les rois, l'ombre noire
Et le passé, captifs et cernés dans leur gloire,
Eux qui de l'ancien monde avaient fait le blocus,
Eux les pères vainqueurs, par nous les fils vaincus !

Hélas ! ce dernier coup, après tant de misères,
Et la paix incurable où saignent deux ulcères,

Digitized by Google

Et tous ces vains combats, Avron, Bourget, l'Hay!
Après Strasbourg brûlée! après Paris trahi!
La France n'est donc pas encore assez tuée?

Si la Prusse, à l'orgueil sauvage habituée,
Voyant ses noirs drapeaux enflés par l'aquilon,
Si la Prusse, tenant Paris sous son talon,
Nous eût crié : — Je veux que vos gloires s'enfuient.
Français, vous avez là deux restes qui m'ennuient,
Ce pilastre d'airain, cet arc de pierre; il faut
M'en délivrer; ici, dressez un échafaud,
Là, braquez des canons; ce soin sera le vôtre.
Vous démolirez l'un, vous mitraillerez l'autre.
Je l'ordonne. — O fureur! comme on eût dit : Souffrons!
Luttons! c'est trop! ceci passe tous les affronts!
Plutôt mourir cent fois! nos morts seront nos fêtes!
Comme on eût dit : Jamais! Jamais!

— Et vous le faites!

6 mai 1871.

Digitized by Google

IV.

La lettre suivante, qui n'a pu paraître sous la Commune par des raisons que tout le monde sait, trouve naturellement sa place ici, à sa date :

A MM. MEURICE ET VACQUERIE.

Bruxelles, 28 avril.

Chers amis,

Nous traversons une crise.

Vous me demandez toute ma pensée, je pourrais me borner à ce seul mot : c'est la vôtre.

Ce qui me frappe, c'est à quel point nous sommes d'accord. Le public m'attribue dans le *Rappel* une participation que je n'ai pas, et m'en croit, sinon le rédacteur, du moins l'inspirateur; vous savez mieux que personne à quel point j'ai dit la vérité quand j'ai écrit dans vos colonnes mêmes que j'étais un simple lecteur du *Rappel* et rien de plus. Eh bien, cette erreur du

Digitized by Google

public a sa raison d'être. Il y a, au fond, entre votre pensée et la mienne, entre votre appréciation et la mienne, entre votre conscience et la mienne, identité presque absolue. Permettez-moi de le constater et de m'en applaudir. Ainsi, dans l'heure décisive où nous sommes, heure qui, si elle finit mal, pourrait être irréparable, vous avez une pensée dominante que vous dites chaque matin dans le *Rappel,* la conciliation. Or, ce que vous écrivez à Paris, je le pense à Bruxelles. La fin de la crise serait dans ce simple accès de sagesse : concessions mutuelles. Alors le dénoûment serait pacifique. Autrement il y aura guerre à outrance. On n'est pas quitte avec un problème parce qu'on a sabré la solution.

J'écrivais en avril 1869 les deux mots qui résoudraient les complications d'avril 1871, et j'ajoute toutes les complications. Ces deux mots, vous vous en souvenez, sont : Conciliation et Réconciliation. Le premier pour les idées, le second pour les hommes.

Le salut serait là.

Comme vous je suis pour la Commune en principe, et contre la Commune dans l'application.

Certes le droit de Paris est patent. Paris est une commune, la plus nécessaire de toutes, comme la plus illustre. Paris commune est la résultante de la France république. Comment! Londres est une commune, et Paris n'en serait pas une! Londres, sous l'oligarchie, existe, et Paris, sous la démocratie, n'existerait pas! La cité de Londres a de tels droits qu'elle arrête tout net devant sa porte le roi d'Angleterre. A Temple-Bar le roi

Digitized by Google

finit et le peuple commence. La porte se ferme, et le roi n'entre qu'en payant l'amende. La monarchie respecte Londres, et la république violerait Paris! Énoncer de telles choses suffit; n'insistons pas. Paris est de droit commune, comme la France est de droit république, comme je suis de droit citoyen. La vraie définition de la République, la voici : moi souverain de moi. C'est ce qui fait qu'elle ne dépend pas d'un vote. Elle est de droit naturel, et le droit naturel ne se met pas aux voix. Or une ville a un moi comme un individu; et Paris, parmi toutes les villes, a un moi suprême. C'est ce moi suprême qui s'affirme par la Commune. L'Assemblée n'a pas plus la faculté d'ôter à Paris la Commune que la Commune n'a la faculté d'ôter à la France l'Assemblée.

Donc aucun des deux termes ne pouvant exclure l'autre, il s'ensuit cette nécessité rigoureuse, absolue, logique : s'entendre.

Le moi national prend cette forme, la République; le moi local prend cette forme, la Commune; le moi individuel prend cette forme, la Liberté.

Mon moi n'est complet et je ne suis citoyen qu'à cette triple condition : la liberté dans ma personne, la commune dans mon domicile, la république dans ma patrie.

Est-ce clair?

Le droit de Paris de se déclarer Commune est incontestable.

Mais à côté du droit, il y a l'opportunité.

Ici apparaît la vraie question.

Digitized by Google

Faire éclater un conflit à une pareille heure! la guerre civile après la guerre étrangère! Ne pas même attendre que les ennemis soient partis! amuser la nation victorieuse du suicide de la nation vaincue! donner à la Prusse, à cet empire, à cet empereur, ce spectacle, un cirque de bêtes s'entre-dévorant, et que ce cirque soit la France!

En dehors de toute appréciation politique, et avant d'examiner qui a tort et qui a raison, c'est là le crime du 18 mars.

Le moment choisi est épouvantable.

Mais ce moment a-t-il été choisi?

Choisi par qui?

Qui a fait le 18 mars?

Examinons.

Est-ce la Commune?

Non. Elle n'existait pas.

Est-ce le comité central?

Non. Il a saisi l'occasion, il ne l'a pas créée.

Qui donc a fait le 18 mars?

C'est l'Assemblée; ou pour mieux dire la majorité.

Circonstance atténuante : elle ne l'a pas fait exprès.

La majorité et son gouvernement voulaient simplement enlever les canons de Montmartre. Petit motif pour un si grand risque.

Soit. Enlever les canons de Montmartre.

C'était l'idée; comment s'y est-on pris?

Adroitement.

Montmartre dort. On envoie la nuit des soldats saisir les canons. Les canons pris, on s'aperçoit qu'il faut les

Digitized by Google

emmener. Pour cela il faut des chevaux. Combien? Mille. Mille chevaux! où les trouver? On n'a pas songé à cela. Que faire? On les envoie chercher, le temps passe, le jour vient, Montmartre se réveille; le peuple accourt et veut ses canons; il commençait à n'y plus songer, mais puisqu'on les lui prend, il les réclame; les soldats cèdent, les canons sont repris, une insurrection éclate, une révolution commence.

Qui a fait cela?

Le gouvernement, sans le vouloir et sans le savoir.

Cet innocent est bien coupable.

Si l'Assemblée eût laissé Montmartre tranquille, Montmartre n'eût pas soulevé Paris. Il n'y aurait pas eu de 18 mars.

Ajoutons ceci : les généraux Clément Thomas et Lecomte vivraient.

J'énonce les faits simplement, avec la froideur historique.

Quant à la Commune, comme elle contient un principe, elle se fût produite plus tard, à son heure, les Prussiens partis. Au lieu de mal venir, elle fût bien venue.

Au lieu d'être une catastrophe, elle eût été un bienfait.

Dans tout ceci à qui la faute? au gouvernement de la majorité.

Être le coupable, cela devrait rendre indulgent.

Eh bien, non.

Si l'Assemblée de Bordeaux eût écouté ceux qui lui conseillaient de rentrer à Paris, et notamment la haute

Digitized by Google

et intègre éloquence de Louis Blanc, rien de ce que nous voyons ne serait arrivé, il n'y eût pas eu de 18 mars.

Du reste, je ne veux pas aggraver le tort de la majorité royaliste.

On pourrait presque dire : c'est sa faute, et ce n'est pas sa faute.

Qu'est-ce que la situation actuelle? un effrayant malentendu.

Il est presque impossible de s'entendre.

Cette impossibilité, qui n'est, selon moi, qu'une difficulté, vient de ceci :

La guerre, en murant Paris, a isolé la France. La France, sans Paris, n'est plus la France. De là l'Assemblée, de là aussi la Commune. Deux fantômes. La Commune n'est pas plus Paris que l'Assemblée n'est la France. Toutes deux, sans que ce soit leur faute, sont sorties d'un fait violent, et c'est ce fait violent qu'elles représentent. J'y insiste, l'Assemblée a été nommée par la France séparée de Paris, la Commune a été nommée par Paris séparé de la France. Deux élections viciées dans leur origine. Pour que la France fasse une bonne élection, il faut qu'elle consulte Paris ; et pour que Paris s'incarne vraiment dans ses élus, il faut que ceux qui représentent Paris représentent aussi la France. Or évidemment l'assemblée actuelle ne représente pas Paris qu'elle fuit, non parce qu'elle le hait, mais, ce qui est plus triste, parce qu'elle l'ignore. Ignorer Paris, c'est curieux, n'est-ce pas? Eh bien, nous autres, nous ignorons bien le soleil. Nous

Digitized by Google

savons seulement qu'il a des taches. C'est tout ce que l'Assemblée sait de Paris. Je reprends. L'Assemblée ne reflète point Paris, et de son côté la Commune, presque toute composée d'inconnus, ne reflète pas la France. C'est cette pénétration d'une représentation par l'autre qui rendrait la conciliation possible; il faudrait dans les deux groupes, assemblée et commune, la même âme, France, et le même cœur, Paris. Cela manque. De là le refus de s'entendre.

C'est le phénomène qu'offre la Chine : d'un côté les Tartares, de l'autre les Chinois.

Et cependant la Commune incarne un principe, la vie municipale, et l'Assemblée en incarne un autre, la vie nationale. Seulement, dans l'Assemblée comme dans la Commune, on peut s'appuyer sur le principe; non sur les hommes. Là est le malheur. Les choix ont été funestes. Les hommes perdent le principe. Raison des deux côtés et tort des deux côtés. Pas de situation plus inextricable.

Cette situation crée la frénésie.

Les journaux belges annoncent que le *Rappel* va être supprimé par la Commune. C'est probable. Dans tous les cas n'ayez pas peur que la suppression vous manque. Si vous n'êtes pas supprimés par la Commune, vous serez supprimés par l'Assemblée. Le propre de la raison c'est d'encourir la proscription des extrêmes.

Du reste, vous et moi, quel que soit le devoir, nous le ferons.

Cette certitude nous satisfait. La conscience res-

Digitized by Google

semble à la mer. Si violente que soit la tempête de la surface, le fond est tranquille.

Nous ferons le devoir, aussi bien contre la Commune que contre l'Assemblée; aussi bien pour l'Assemblée que pour la Commune.

Peu importe nous; ce qui importe, c'est le peuple. Les uns l'exploitent, les autres le trahissent. Et sur toute la situation, il y a on ne sait quel nuage; en haut stupidité, en bas stupeur.

Depuis le 18 mars, Paris est mené par des inconnus, ce qui n'est pas bon, mais par des ignorants, ce qui est pire. A part quelques chefs, qui suivent plutôt qu'ils ne guident, la Commune, c'est l'ignorance. Je n'en veux pas d'autre preuve que les motifs donnés pour la destruction de la Colonne; ces motifs, ce sont les souvenirs que la Colonne rappelle. S'il faut détruire un monument, à cause des souvenirs qu'il rappelle, jetons bas le Parthénon qui rappelle la superstition païenne, jetons bas l'Alhambra qui rappelle la superstition mahométane, jetons bas le Colisée qui rappelle ces fêtes atroces où les bêtes mangeaient les hommes, jetons bas les Pyramides qui rappellent et éternisent d'affreux rois, les Pharaons, dont elles sont les tombeaux; jetons bas tous les temples à commencer par le Rhamséïon, toutes les mosquées à commencer par Sainte-Sophie, toutes les cathédrales à commencer par Notre-Dame. En un mot, détruisons tout; car jusqu'à ce jour tous les monuments ont été faits par la royauté et sous la royauté, et le peuple n'a pas encore commencé les siens. Détruire tout, est-ce là ce qu'on veut? Évidem-

Digitized by Google

ment non. On fait donc ce qu'on ne veut pas faire. Faire le mal en le voulant faire, c'est la scélératesse; faire le mal sans le vouloir faire, c'est l'ignorance.

La Commune a la même excuse que l'Assemblée : l'ignorance.

L'ignorance, c'est la grande plaie publique. C'est l'explication de tout le contre-sens actuel.

De l'ignorance naît l'inconscience. Mais quel danger!

Dans la nuit on peut aller à des précipices, et dans l'ignorance on peut aller à des crimes.

Tel acte commence par être imbécile et finit par être féroce.

Tenez, en voici un qui s'ébauche, il est monstrueux; c'est le décret des otages.

Tous les jours, indignés comme moi, vous dénoncez à la conscience du peuple ce décret hideux, infâme point de départ des catastrophes. Ce décret ricochera contre la république. J'ai le frisson quand je songe à tout ce qui peut en sortir. La Commune, dans laquelle il y a, quoi qu'on en dise, des cœurs droits et honnêtes, a subi ce décret plutôt qu'elle ne l'a voté. C'est l'œuvre de quatre ou cinq despotes, mais c'est abominable. Emprisonner des innocents et les rendre responsables des crimes d'autrui, c'est faire du brigandage un moyen de gouvernement. C'est de la politique de caverne. Quel deuil et quel opprobre s'il arrivait, dans quelque moment suprême, que les misérables qui ont rendu ce décret trouvassent des bandits pour l'exécuter! Quel contre-coup cela aurait! Vous verriez les représailles! Je ne veux rien prédire, mais je me

Digitized by Google

figure la terreur blanche répliquant à la terreur rouge.

Ce que représente la Commune est immense; elle pourrait faire de grandes choses, elle n'en fait que de petites. Et des choses petites qui sont des choses odieuses, c'est lamentable.

Entendons-nous. Je suis un homme de révolution. J'étais même cet homme-là sans le savoir, dès mon adolescence, du temps où, subissant à la fois mon éducation qui me retenait dans le passé et mon instinct qui me poussait vers l'avenir, j'étais royaliste en politique et révolutionnaire en littérature ; j'accepte donc les grandes nécessités ; à une seule condition, c'est qu'elles soient la confirmation des principes, et non leur ébranlement.

Toute ma pensée oscille entre ces deux pôles : Civilisation, Révolution. Quand la liberté est en péril, je dis : Civilisation, mais révolution; quand c'est l'ordre qui est en danger, je dis : Révolution, mais civilisation.

Ce qu'on appelle l'exagération est parfois utile, et peut même, à de certains moments, sembler nécessaire. Quelquefois pour faire marcher un côté arriéré de l'idée, il faut pousser un peu trop en avant l'autre côté. On force la vapeur; mais il y a possibilité d'explosion, et chance de déchirure pour la chaudière et de déraillement pour la locomotive. Un homme d'État est un mécanicien. La bonne conduite de tous les périls vers un grand but, la science du succès selon les principes à travers le risque et malgré l'obstacle, c'est la politique.

Digitized by Google

Mais dans les actes de la Commune, ce n'est pas à l'exagération des principes qu'on a affaire, c'est à leur négation.

Quelquefois même à leur dérision.

De là, la résistance de toutes les grandes consciences.

Non, la ville de la science ne peut pas être menée par l'ignorance; non, la ville de l'humanité ne peut pas être gouvernée par le talion ; non, la ville de la clarté ne peut pas être conduite par la cécité; non, Paris, qui vit d'évidence, ne peut pas vivre de confusion; non, non, non!

La Commune est une bonne chose mal faite.

Toutes les fautes commises se résument en deux malheurs : mauvais choix du moment, mauvais choix des hommes.

Ne retombons jamais dans ces démences. Se figure-t-on Paris disant de ceux qui le gouvernent : *Je ne les connais pas !* Ne compliquons pas une nuit par l'autre ; au problème qui est dans les faits, n'ajoutons pas une énigme dans les hommes. Quoi! ce n'est pas assez d'avoir affaire à l'inconnu; il faut aussi avoir affaire aux inconnus!

L'énormité de l'un est redoutable; la petitesse des autres est plus redoutable encore.

En face du géant il faudrait le titan; on prend le myrmidon!

L'obscure question sociale se dresse et grandit sur l'horizon avec des épaississements croissant d'heure en heure. Toutes nos lumières ne seraient pas de trop devant ces ténèbres.

Digitized by Google

Je jette ces lignes rapidement. Je tâche de rester dans le vrai historique.

Je conclus par où j'ai commencé. Finissons-en.

Dans la mesure du possible, concilions les idées et réconcilions les hommes.

Des deux côtés on devrait sentir le besoin de s'entendre, c'est-à-dire de s'absoudre.

L'Angleterre admet des priviléges; la France n'admet que des droits; là est essentiellement la différence entre la monarchie et la république. C'est pourquoi, en regard des priviléges de la cité de Londres, nous ne réclamons que le droit de Paris. En vertu de ce droit, Paris veut, peut, et doit offrir à la France, à l'Europe, au monde, le patron communal, la cité exemple.

Paris est la ferme modèle du progrès.

Supposons un temps normal; pas de majorité législative royaliste en présence d'un peuple souverain républicain, pas de complication financière, pas d'ennemi sur notre territoire, pas de plaie, pas de Prusse. La Commune fait la loi parisienne qui sert d'éclaireur et de précurseur à la loi française faite par l'Assemblée. Paris, je l'ai dit déjà plus d'une fois, a un rôle européen à remplir. Paris est un propulseur. Paris est l'initiateur universel. Il marche et prouve le mouvement. Sans sortir de son droit, qui est identique à son devoir, il peut, dans son enceinte, abolir la peine de mort, proclamer le droit de la femme et le droit de l'enfant, appeler la femme au vote, décréter l'instruction gratuite et obligatoire, doter l'enseignement laïque, supprimer les procès de presse, pratiquer la

Digitized by Google

liberté absolue de publicité, d'affichage, de colportage, d'association et de meeting, se refuser à la juridiction de la magistrature impériale, installer la magistrature élective, prendre le tribunal de commerce et l'institution des prud'hommes comme expérience faite devant servir de base à la réforme judiciaire, étendre le jury aux causes civiles, mettre en location les églises, n'adopter, ne salarier et ne persécuter aucun culte, proclamer la liberté des banques, proclamer le droit au travail, lui donner pour organisme l'atelier communal et le magasin communal, reliés l'un à l'autre par la monnaie fiduciaire à rente, supprimer l'octroi, constituer l'impôt unique qui est l'impôt sur le revenu ; en un mot abolir l'ignorance, abolir la misère, et, en fondant la cité, créer le citoyen.

Mais, dira-t-on, ce sera mettre un État dans l'État. Non, ce sera mettre un pilote dans le navire.

Figurons-nous Paris, ce Paris-là, en travail. Quel fonctionnement suprême! quelle majesté dans l'innovation! Les réformes viennent l'une après l'autre. Paris est l'immense essayeur. L'univers civilisé attentif regarde, observe, profite. La France voit le progrès se construire lentement de toutes pièces sous ses yeux; et chaque fois que Paris fait un pas heureux, elle suit; et ce que suit la France est suivi par l'Europe. L'expérience politique, à mesure qu'elle avance, crée la science politique. Rien n'est plus laissé au hasard. Plus de commotions à craindre, plus de tâtonnements, plus de reculs, plus de réactions; ni coups de trahison du pouvoir, ni coups de colère du peuple. Ce que Paris

Digitized by Google

dit est dit pour le monde; ce que Paris fait est fait pour le monde. Aucune autre ville, aucun autre groupe d'hommes, n'a ce privilége. L'*income-tax* réussit en Angleterre; que Paris l'adopte, la preuve sera faite. La liberté des banques, qui implique le droit de papier-monnaie, est en plein exercice dans les îles de la Manche; que Paris le pratique, le progrès sera admis. Paris en mouvement, c'est la vie universelle en activité. Plus de force stagnante ou perdue. La roue motrice travaille, l'engrenage obéit, la vaste machine humaine marche désormais pacifiquement, sans temps d'arrêt, sans secousse, sans soubresaut, sans fracture. La révolution française est finie, l'évolution européenne commence.

Nous avons perdu nos frontières; la guerre, certes, nous les rendra; mais la paix nous les rendrait mieux encore. J'entends la paix ainsi comprise, ainsi pratiquée, ainsi employée. Cette paix-là nous donnerait plus que la France redevenue France; elle nous donnerait la France devenue Europe. Par l'évolution européenne, dont Paris est le moteur, nous tournons la situation, et l'Allemagne se réveille brusquement prise et brusquement délivrée par les États-Unis d'Europe.

Que penser de nos gouvernants! avoir ce prodigieux outil de civilisation et de suprématie, Paris, et ne pas s'en servir!

N'importe, ce qui est dans Paris en sortira. Tôt ou tard, Paris Commune s'imposera. Et l'on sera stupéfait de voir ce mot Commune se transfigurer, et de redoutable, devenir pacifique. La commune sera une œuvre

Digitized by Google

sûre et calme. Le procédé civilisateur définitif que je viens d'indiquer tout à l'heure sommairement n'admet ni effraction ni escalade. La civilisation comme la nature n'a que deux moyens : infiltration et rayonnement. L'un fait la séve, l'autre fait le jour; par l'un on croît, par l'autre on voit; et les hommes comme les choses n'ont que ces deux besoins : la croissance et la lumière.

Vaillants et chers amis, je vous serre la main.

Un dernier mot. Quelles que soient les affaires qui me retiennent à Bruxelles, il va sans dire que si vous jugiez, pour quoi que ce soit, ma présence utile à Paris, vous n'avez qu'à faire un signe, j'accourrais.

V. H.

Digitized by Google

V.

L'INCIDENT BELGE.

Les événements se précipitaient.

La protestation *Pas de Représailles,* publiée à propos des violences de la Commune, avait été reproduite, on l'a vu, par presque tous les journaux, y compris quelques journaux de Versailles; elle avait été traduite en anglais, en italien, en espagnol, en portugais (pas en allemand). La presse réactionnaire, voyant là un blâme des actes de la Commune, avait applaudi particulièrement à ces vers :

Quoi! bannir celui-ci! jeter l'autre aux bastilles!
Jamais! Quoi! déclarer que les prisons, les grilles,
Les barreaux, les geôliers, et l'exil ténébreux,
Ayant été mauvais pour nous, sont bons pour eux!
Non, je n'ôterai, moi, la patrie à personne.
Un reste d'ouragan dans mes cheveux frissonne;
On comprendra qu'ancien banni, je ne veux pas
Faire en dehors du juste et de l'honnête un pas;
J'ai payé de vingt ans d'exil ce droit austère
D'opposer aux fureurs un refus solitaire

Digitized by Google

Et de fermer mon âme aux aveugles courroux ;
Si je vois les cachots sinistres, les verroux,
Les chaînes menacer mon ennemi, je l'aime,
Et je donne un asile à mon proscripteur même ;
Ce qui fait qu'il est bon d'avoir été proscrit.
Je sauverais Judas si j'étais Jésus-Christ.

Celui qui avait écrit cette déclaration n'attendait qu'une occasion de la mettre en pratique. Elle ne tarda pas à se présenter.

EXPULSION DE VICTOR HUGO.

§ 1.

Le 25 mai 1871, interpellé dans la Chambre des représentants de Belgique au sujet de la défaite de la Commune et des événements de Paris, M. d'Anethan, ministre des affaires étrangères, fait, au nom du gouvernement belge, la déclaration qu'on va lire :

M. D'ANETHAN : Je puis donner à la Chambre l'assurance que le gouvernement saura remplir son devoir avec la plus grande fermeté et avec la plus grande vigilance ; il usera des pouvoirs dont il est armé pour empêcher l'invasion sur le sol de la Belgique de ces gens qui méritent à peine le nom d'hommes et qui devraient être mis au ban de toutes les nations civilisées. (*Vive approbation sur tous les bancs.*)

Digitized by Google

Ce ne sont pas des réfugiés politiques; nous ne devons pas les considérer comme tels.

Des voix : Non! non!

M. D'ANETHAN : Ce sont des hommes que le crime a souillés et que le châtiment doit atteindre. (*Nouvelles marques d'approbation.*)

Le 27 mai paraît la lettre suivante :

A M. LE RÉDACTEUR DE L'*Indépendance belge.*

Bruxelles, 26 mai 1871.

Monsieur,

Je proteste contre la déclaration du gouvernement belge relative aux vaincus de Paris.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, ces vaincus sont des hommes politiques.

Je n'étais pas avec eux.

J'accepte le principe de la Commune, je n'accepte pas les hommes.

J'ai protesté contre leurs actes : loi des otages, représailles, arrestations arbitraires, violation des libertés, suppression des journaux, spoliations, confiscations, démolitions, destruction de la Colonne, attaques au droit, attaques au peuple.

Leurs violences m'ont indigné comme m'indigneraient aujourd'hui les violences du parti contraire.

La destruction de la Colonne est un acte de lèse-nation. La destruction du Louvre eût été un crime de lèse-civilisation.

Digitized by Google

Mais des actes sauvages, étant inconscients, ne sont point des actes scélérats. La démence est une maladie et non un forfait. L'ignorance n'est pas le crime des ignorants.

La Colonne détruite a été pour la France une heure triste; le Louvre détruit eût été pour tous les peuples un deuil éternel.

Mais la Colonne sera relevée, et le Louvre est sauvé.

Aujourd'hui Paris est repris. L'Assemblée a vaincu la Commune. Qui a fait le 18 mars? De l'Assemblée ou de la Commune, laquelle est la vraie coupable? L'histoire le dira.

L'incendie de Paris est un fait monstrueux, mais n'y a-t-il pas deux incendiaires? Attendons pour juger.

Je n'ai jamais compris Billioray, et Rigault m'a étonné jusqu'à l'indignation; mais fusiller Billioray est un crime; mais fusiller Rigault est un crime.

Ceux de la Commune, Johannard et ses soldats qui font fusiller un enfant de quinze ans sont des criminels; ceux de l'Assemblée, qui font fusiller Jules Vallès, Bosquet, Parisel, Amouroux, Lefrançais, Brunet et Dombrowski, sont des criminels.

Ne faisons pas verser l'indignation d'un seul côté. Ici le crime est aussi bien dans les agents de l'Assemblée que dans ceux de la Commune, et le crime est évident.

Premièrement, pour tous les hommes civilisés, la peine de mort est abominable; deuxièmement, l'exécution sans jugement est infâme. L'une n'est plus dans le droit, l'autre n'y a jamais été.

Digitized by Google

Jugez d'abord, puis condamnez, puis exécutez. Je pourrai blâmer, mais je ne flétrirai pas. Vous êtes dans la loi.

Si vous tuez sans jugement, vous assassinez.

Je reviens au gouvernement belge.

Il a tort de refuser l'asile.

La loi lui permet ce refus, le droit le lui défend.

Moi qui vous écris ces lignes, j'ai une maxime : *Pro jure contra legem.*

L'asile est un vieux droit. C'est le droit sacré des malheureux.

Au moyen âge, l'Église accordait l'asile même aux parricides.

Quant à moi, je déclare ceci :

Cet asile, que le gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'offre.

Où ? en Belgique.

Je fais à la Belgique cet honneur.

J'offre l'asile à Bruxelles.

J'offre l'asile place des Barricades, n° 4.

Qu'un vaincu de Paris, qu'un homme de la réunion dite Commune, que Paris a fort peu élue et que, pour ma part, je n'ai jamais approuvée, qu'un de ces hommes, fût-il mon ennemi personnel, surtout s'il est mon ennemi personnel, frappe à ma porte, j'ouvre. Il est dans ma maison ; il est inviolable.

Est-ce que, par hasard, je serais un étranger en Belgique ? je ne le crois pas. Je me sens le frère de tous les hommes et l'hôte de tous les peuples.

Dans tous les cas, un fugitif de la Commune chez

Digitized by Google

moi, ce sera un vaincu chez un proscrit ; le vaincu d'aujourd'hui chez le proscrit d'hier.

Je n'hésite pas à le dire, deux choses vénérables.

Une faiblesse protégeant l'autre.

Si un homme est hors la loi, qu'il entre dans ma maison. Je défie qui que ce soit de l'en arracher.

Je parle ici des hommes politiques.

Si l'on vient chez moi prendre un fugitif de la Commune, on me prendra. Si on le livre, je le suivrai. Je partagerai sa sellette. Et, pour la défense du droit, on verra, à côté de l'homme de la Commune, qui est le vaincu de l'Assemblée de Versailles, l'homme de la République, qui a été le proscrit de Bonaparte.

Je ferai mon devoir. Avant tout les principes.

Un mot encore.

Ce qu'on peut affirmer, c'est que l'Angleterre ne livrera pas les réfugiés de la Commune.

Pourquoi mettre la Belgique au-dessous de l'Angleterre?

La gloire de la Belgique c'est d'être un asile. Ne lui ôtons pas cette gloire.

En défendant la France, je défends la Belgique.

Le gouvernement belge sera contre moi, mais le peuple belge sera avec moi.

Dans tous les cas, j'aurai ma conscience.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

VICTOR HUGO.

Digitized by Google

§ 2.

A la suite de cette lettre, s'est produit un fait nocturne dont voici les détails, que l'*Indépendance belge* a publiés et que la presse a reproduits :

« Monsieur le Rédacteur,

« Il a été publié plusieurs récits inexacts des faits qui se sont passés place des Barricades, n° 4, dans la nuit du 27 au 28 mai.

« Je crois nécessaire de préciser ces faits dans leur réalité absolue.

« Dans cette nuit de samedi à dimanche, M. Victor Hugo, après avoir travaillé et écrit, venait de se coucher. La chambre qu'il occupe est située au premier étage et sur le devant de la maison. Elle n'a qu'une seule fenêtre, qui donne sur la place. M. Victor Hugo, s'éveillant et travaillant de bonne heure, a pour habitude de ne point baisser les persiennes de la fenêtre.

« Il était minuit un quart, il venait de souffler sa bougie et il allait s'endormir. Tout à coup un coup de sonnette se fait entendre. M. Victor Hugo, réveillé à demi, écoute, croit à une erreur d'un passant et se recouche. Nouveau coup de de sonnette, plus fort que le premier. M. Victor Hugo se lève, passe une robe de chambre, va à la fenêtre, l'ouvre et demande : Qui est là? Une voix répond : Dombrowski.

Digitized by Google

M. Victor Hugo, encore presque endormi, et ne distinguant rien dans les ténèbres, songe à l'asile offert par lui le matin même aux fugitifs, pense qu'il est possible que Dombrowski n'ait pas été fusillé et vienne en effet lui demander un asile, et se retourne pour descendre et ouvrir sa porte. En ce moment, une grosse pierre, assez mal dirigée, vient frapper la muraille à côté de la fenêtre. M. Victor Hugo comprend alors, se penche à la fenêtre ouverte, et aperçoit une foule d'hommes, une cinquantaine au moins, rangés devant sa maison et adossés à la grille du square. Il élève la voix et dit à cette foule : *Vous êtes des misérables !* Puis il referme la fenêtre. Au moment où il la refermait, un fragment de pavé, qui est encore aujourd'hui dans sa chambre, crève la vitre à un pouce au-dessus de sa tête, y fait un large trou et roule à ses pieds en le couvrant d'éclats de verre, qui, par un hasard étrange, ne l'ont pas blessé. En même temps, dans la bande groupée au-dessous de la fenêtre, ces cris éclatent : *A mort Victor Hugo ! A bas Victor Hugo ! A bas Jean Valjean ! A bas lord Clancharlie ! A bas le brigand !*

« Cette explosion violente avait réveillé la maison. Deux femmes sorties précipitamment de leurs lits, l'une, la maîtresse de la maison, Mme veuve Charles Hugo, l'autre la bonne des deux petits enfants, Mariette Léclanche, entrent dans la chambre. — Père, qu'y a-t-il ? demande Mme Charles Hugo. Qu'est-ce que cela ? M. Victor Hugo répond : Ce n'est rien. Cela me fait l'effet d'être des assassins. Puis il ajoute : Soyez tranquilles, rentrez dans vos chambres, il est impossible que d'ici à quelques instants une ronde de police ne passe pas, et cette bande prendra la fuite. Et il rentre lui-même,

Digitized by Google

accompagné de Mme Charles Hugo, et suivi de Mariette, dans la nursery, chambre d'enfants, contiguë à la sienne, mais située sur l'arrière de la maison, et ayant vue sur le jardin.

« Mariette, cependant, venait de rentrer dans la chambre de son maître, afin de voir ce qui se passait. Elle s'approcha de la fenêtre, fut aperçue, et immédiatement une troisième pierre, dirigée sur cette femme, creva la vitre et arracha les rideaux.

« A partir de ce moment, une grêle de projectiles tomba furieusement sur la fenêtre et sur la façade de la maison. On entendait distinctement les cris : *A mort Victor Hugo! A la potence! A la lanterne le brigand!* D'autres cris moins intelligibles se faisaient entendre : *A Cayenne! A Mazas!* Toutes ces clameurs étaient dominées par celle-ci : *Enfonçons la porte!* M. Victor Hugo, en rentrant chez lui, avait simplement repoussé la porte, qui n'était fermée qu'au loquet. On entendait distinctement des efforts pour crocheter ce loquet. Mariette descendit et ferma la porte au verrou.

« Ceci avait duré environ vingt-cinq minutes. Tout à coup le silence se fit, les pierres cessèrent de pleuvoir et les clameurs se turent. On se hasarda à regarder dans la place; on n'y vit plus personne. M. Victor Hugo dit alors à Mme Charles Hugo : C'est fini; ils auront vu quelque patrouille arriver, et les voilà partis. Couchez-vous tranquillement.

« Il allait se recoucher lui-même, quand la vitre brisée éclata de nouveau et vint tomber jusque sur son lit, avec une grosse pierre que l'agent de police venu plus tard y a vue. L'assaut venait de recommencer. Les cris : *A mort!*

Digitized by Google

étaient plus furieux que jamais. De l'étage supérieur on regarda dans la place, et l'on vit une quinzaine d'hommes, vingt tout au plus, dont quelques-uns portaient des seaux probablement remplis de pierres. La pluie de pierres sur la façade de la maison ne discontinuait plus, et la fenêtre en était criblée. Nul moyen de rester dans la chambre. Des coups violents retentissaient contre la porte. Il est probable qu'un essai fut tenté pour arracher la grille de fer du soupirail qui est au-dessus de la porte. Un pavé lancé contre cette grille ne réussit qu'à briser la vitre.

« Les deux petits enfants, âgés l'un de deux ans et demi, l'autre de vingt mois, venaient de s'éveiller et poussaient des cris. Les deux autres servantes de la maison s'étaient levées et l'on songea au moyen de fuir. Cela était impossible. La maison de M. Victor Hugo n'a qu'une issue : la porte sur la place. Mme Charles Hugo, monta, au péril de sa vie, sur le châssis de la serre du jardin, et, tandis que les vitres se cassaient sous ses pieds, parvint, en s'accrochant au mur, à proximité d'une fenêtre de la maison voisine. Elle cria au secours et les trois femmes épouvantées crièrent avec elle : Au secours! Au feu! M. Victor Hugo gardait le silence. Les enfants pleuraient. La petite fille Jeanne est malade. L'assaut frénétique continuait. Aucune fenêtre ne s'ouvrit, personne dans la place n'entendit ou ne parut entendre ces cris de femmes désespérées. Cela s'est expliqué plus tard par l'épouvante qui, à ce qu'il paraît, était générale. Tout à coup on entendit le cri : *Enfonçons la porte!* et, chose qui parut en ce moment singulière, le silence se fit.

M. Victor Hugo pensa de nouveau que tout était fini,

Digitized by Google

engagea Mme Charles Hugo à se calmer, et pendant que deux des servantes se mettaient en prières, il prit sa petite-fille malade dans ses bras. Et comme dix minutes de silence environ s'étaient écoulées, il crut pouvoir rentrer dans sa chambre. En ce moment-là un caillou aigu et tranchant, lancé avec force, s'abattit dans la chambre, et passa près de la tête de l'enfant. L'assaut recommençait pour la troisième fois, le troisième effort fut le plus forcené de tous. Un essai d'escalade parvint presque à réussir. Des mains s'efforcèrent d'arracher les volets du salon au rez-de-chaussée. Ces volets revêtus de fer à l'extérieur, et barrés de fer à l'intérieur, résistèrent, Les traces de cette escalade sont visibles sur la muraille et ont été constatées par la police. Les cris *à la potence! à la lanterne Victor Hugo!* étaient poussés avec plus de rage que jamais. Un moment, en voyant la porte battue et les volets escaladés, le vieillard qui était dans la maison avec quatre femmes et deux petits enfants et sans armes, put croire que le danger, si la maison était forcée, pourrait s'étendre jusqu'à eux. Cependant la porte avait résisté, les volets restaient inébranlables, on n'avait pas d'échelles, et le jour parut. Le jour sauva cette maison. La bande comprit sans doute que des actes de ce genre sont essentiellement nocturnes, et devant la clarté qui allait se faire, elle s'en alla. Il était deux heures un quart du matin. L'assaut, commencé à minuit et demi, interrompu par deux intervalles d'environ dix minutes chacun, avait duré près de deux heures.

« Le jour vint et la bande ne revint pas.

« Deux ouvriers, disons deux braves ouvriers, car eux seuls ont secouru cette maison, qui passaient sur la place,

Digitized by Google

et se rendaient à leur ouvrage vers deux heures et demie, au petit jour, furent appelés par une fenêtre du second étage de la maison attaquée et allèrent chercher la police. Ils revinrent à trois heures un quart avec un inspecteur de police qui constata les faits.

« L'absence de tout secours fut expliquée par ce hasard que la ronde de police spécialement chargée de la place des Barricades, aurait été cette nuit-là occupée à une arrestation importante. Le garde de ville emporta un fragment de vitre et une pierre, et s'en alla faire un rapport à ses chefs. Le commissaire de police de la quatrième division, M. Cremers, est venu dans la matinée, et l'enquête paraît avoir été commencée.

« Cependant, je dois dire qu'aujourd'hui 30 mai, le procureur du roi n'a pas encore paru place des Barricades.

« L'enquête, outre les faits que nous venons de raconter, aura à éclaircir l'incident mystérieux d'une poutre portée par deux hommes en blouse, à destination inconnue, et saisie rue Pachéco par deux agents de police, au moment même où le troisième assaut avait lieu et où le cri : *Enfonçons la porte* ! se faisait entendre devant la maison de M. Victor Hugo; des deux porteurs de la poutre, l'un avait réussi à s'échapper; l'autre, arrêté, a été délivré violemment et arraché des mains des agents par sept ou huit hommes apostés au coin d'une rue voisine de la place des Barricades. Cette poutre a été déposée, le dimanche 28 mai, au commissariat de police, 4e section, rue des Comédiens, n° 44.

« Tels sont les faits.

« Je m'abstiens de toute réflexion. Les lecteurs jugeront.

Digitized by Google

« Je pense que la libre presse de Belgique s'empressera de publier cette lettre.

« Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« FRANÇOIS-VICTOR HUGO,

« Bruxelles, 30 mai 1871. »

---

§ 3.

En présence de ce fait qui constitue un crime qualifié, attaque à main armée, la nuit, d'une maison habitée, le gouvernement belge a pris la résolution suivante :

(N° 110,558.)

LÉOPOLD II, roi des Belges,
A tous présents et à venir, salut :
Vu les lois du 7 juillet 1865 et du 30 mai 1868,
De l'avis du conseil des ministres,
Et sur la proposition de notre ministre de la justice,
Avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE UNIQUE

Il est enjoint au sieur Victor Hugo, homme de lettres, âgé de soixante-neuf ans, né à Besançon, résidant à Bruxelles,

Digitized by Google

De quitter immédiatement le royaume, avec défense d'y rentrer à l'avenir, sous les peines comminées par l'article 6 de la loi du 7 juillet 1865 prérappelée.

Notre ministre de la justice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles le 30 mai 1871,

Signé : LÉOPOLD.

Par le roi :

Le ministre de la justice,
Signé : PROSPER CORNESSE.

Pour expédition conforme :

Le secrétaire général,
Signé : FITZEYS.

---

§ 4.

SÉNAT BELGE.

SÉANCE DU 30 MAI.

On lit dans l'*Indépendance belge* du 31 mai :

Au début de la séance, M. le ministre des affaires étrangères, répondant à une interpellation de M. le marquis de Rodes, a fait connaître à l'assemblée que le gouvernement avait résolu d'appliquer à Victor Hugo la fameuse loi de 1835.

Digitized by Google

La lettre qui nous a été adressée par l'illustre poëte, les scènes que cette lettre a provoquées, telles sont les causes qui ont déterminé la conduite du gouvernement.

Cette lettre est considérée par M. le marquis de Rodes comme un défi, et presque comme un outrage à la morale publique, par M. le prince de Ligne comme une bravade, par M. le ministre des affaires étrangères comme une provocation au mépris des lois.

La tranquillité publique est menacée par la présence de Victor Hugo sur le territoire belge! Le gouvernement l'a d'abord engagé à quitter le pays. Victor Hugo s'y étant refusé, un arrêté d'expulsion a été rédigé. Cet arrêté sera exécuté.

Nous déplorons profondément la résolution que vient de prendre le ministère.

L'hospitalité accordée à Victor Hugo faisait honneur au pays qui la donnait, autant qu'au poëte qui la recevait. Il nous est impossible d'admettre que, pour avoir exprimé une opinion contraire à la nôtre, contraire à celle du gouvernement et de la population, Victor Hugo ait abusé de cette hospitalité, et même, la loi de 1835 étant donnée, nous ne pouvons approuver l'usage qu'en fait le ministère.

Voilà ce que nous avons à dire au gouvernement. Quant à M. le comte de Ribaucourt qui approuve, lui, les mesures prises contre « l'individu dont il s'agit, » nous ne lui dirons rien.

Digitized by Google

§ 5.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 31 MAI.

INTERPELLATION.

M. Defuisseaux. — J'ai demandé la parole pour protester avec énergie contre l'arrêté d'expulsion notifié à Victor Hugo.

Avant d'entrer dans cette Chambre, j'étais adversaire de la loi sur l'expulsion des étrangers; depuis lors, mes principes n'ont pas varié et je m'étais fait l'illusion de croire, en voyant, pendant des mois entiers, les bonapartistes conspirer impunément contre le gouvernement régulier de la France, que cette loi était virtuellement abolie.

Il n'en était rien. Nous vous voyons tolérer, à quelques mois de distance, les menées bonapartistes; offrir, sous prétexte d'hospitalité, les honneurs d'un train spécial à l'homme du 2 décembre... (*Interruption à droite.*) Je dirai, si vous voulez, l'homme de Sedan, et saisir avec empressement l'occasion de chasser du territoire belge l'illustre auteur des *Châtiments*.

Victor Hugo, frappé dans ses affections, déçu dans ses aspirations politiques, est venu, au milieu des derniers membres de sa famille, demander l'hospitalité à notre pays.

Ce n'était pas seulement le grand poëte si longtemps exilé qui vous demandait asile, c'était un homme auquel son âge,

Digitized by Google

son génie et ses malheurs attiraient toutes les sympathies, c'était surtout l'homme qui venait d'être nommé membre de l'assemblée nationale française par deux cent mille suffrages, c'est-à-dire par un nombre d'électeurs double de celui qui a nommé cette Chambre tout entière. (*Interruption.*)

Mais ni ce titre de représentant qu'il est de la dignité de tous les parlements de faire respecter, ni son âge, ni ses infortunes, ni son génie, rien n'a pu vous arrêter.

Je demanderai à M. le ministre si un gouvernement étranger a sollicité cette proscription ?

Si oui, il est de son devoir de nous le dire.

Si non, il doit nous exposer les sentiments auxquels il a obéi, sous peine de se voir soupçonner d'avoir, par l'expulsion du grand poëte, donné par avance des gages aux idées catholiques et réactionnaires qui menacent de gouverner la France. (*Interruption.*) En attendant vos explications, j'ai le droit de le supposer.

Oseriez-vous nous dire sérieusement, monsieur le ministre, que la présence de Victor Hugo troublait la tranquillité de Bruxelles? Mais par qui a-t-elle été momentanément troublée, sinon par quelques malfaiteurs qui, oublieux de toute générosité et de toute convenance, se sont faits les insulteurs de notre hôte ? (*Interruption.*)

Je ne veux pas vous faire l'injure de croire que vous vous êtes laissé impressionner par cette misérable manifestation qu'on semble approuver en haut lieu, mais dont l'opinion publique demande la sévère répression.

Hier, je ne sais quel sénateur a prétendu que la lettre de Victor Hugo est une insulte à la Belgique et une désobéissance aux lois.

Voix à droite : Il a insulté le pays !

M. Defuisseaux. — Je ne répondrai pas à ce reproche. Trop souvent Victor Hugo a rendu hommage à la Belgique et

Digitized by Google

dans ses discours et dans ses écrits et jusque dans la lettre même que vous incriminez.

Il nous suppose une générosité qui va jusqu'à l'abnégation. Voilà l'insulte.

Mais cette lettre serait-elle une désobéissance aux lois?

Il faut, en réalité, ou ne l'avoir pas lue ou ne la point comprendre pour soutenir cette interprétation.

Il vous a dit qu'il soutiendrait jusqu'au dernier moment et par sa présence et par sa parole celui qui serait son hôte :

« Une faiblesse protégeant l'autre. »

Qu'au premier abord on puisse se tromper sur la portée de cette lettre, qu'un illettré y voie une attaque à nos lois, je le comprends ; mais qu'un ministère, parmi lequel nous avons l'honneur de compter un académicien, ne comprenne pas l'image et le style du grand poëte, c'est ce que je ne puis admettre.

Est-ce un crime? Qui oserait le dire.

Vous avez donc commis une grande faute en proscrivant Victor Hugo.

Il vous disait : « Je ne me crois pas étranger en Belgique. » Je suis heureux de lui dire de cette tribune qu'il ne s'est pas trompé et qu'il n'est étranger que pour les hommes du gouvernement.

A mon tour, s'il me demandait asile, je serais heureux et fier de le lui offrir.

En terminant, je rends hommage à la presse entière qui a énergiquement blâmé l'acte du gouvernement.

Voix à droite : Pas tout entière.

M. Defuisseaux. — Je parle bien entendu de la presse libérale et non de la presse catholique.

Je dis qu'elle a fait acte de générosité et de courage, le pays doit s'en féliciter; par elle, les libéraux sauront résister à la réaction et au despotisme qui menacent la France et,

Digitized by Google

quel que soit le sort de nos malheureux voisins, conserver et développer nos institutions et nos libertés.

Je propose, en conséquence, l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, regrettant la mesure rigoureuse dont Victor Hugo a été l'objet, passe à l'ordre du jour. »

M. Cornesse, ministre de la justice. — L'honorable préopinant nous a reproché d'avoir toléré des menées bonapartistes. Je proteste contre cette accusation. Nous avons accordé aux victimes du régime impérial l'hospitalité large et généreuse que la Belgique n'a refusée à aucune des victimes des révolutions qui ont si tristement marqué dans ces dernières années l'histoire d'un pays voisin.

J'ai été étonné d'entendre M. Defuisseaux, qui critique l'acte que le gouvernement a posé ces jours derniers, blâmer la générosité dont le gouvernement a usé à l'égard des émigrés du 4 septembre.

M. Defuisseaux. — Je n'ai rien dit de semblable. J'ai dit que cette générosité m'avait fait espérer que la loi de 1835 était abrogée de fait.

M. Cornesse, ministre de la justice. — Je laisse de côté cette question. Je m'en tiens au fait qui a motivé l'interpellation.

Non, ce ne sont pas des hommes politiques, ces pillards, ces assassins, ces incendiaires dont les crimes épouvantent l'Europe. Je ne parle pas seulement des instruments, des auteurs matériels de ces forfaits. Il est de plus grands coupables, ce sont ceux qui encouragent, qui tolèrent, qui ordonnent ces faits ; ce sont ces malfaiteurs intellectuels qui propagent dans les esprits des théories funestes et excitent à la lutte entre le capital et le travail. Voilà les grands, les seuls coupables. Ces théories malsaines ont heurté le sentiment public dans toute la Belgique.

La lettre de M. Victor Hugo contenait de violentes attaques

Digitized by Google

contre un gouvernement étranger avec lequel nous entretenons les meilleures relations. Ce gouvernement était accusé de tous les crimes. Nous n'avons pas reçu de sollicitations. Nous avons des devoirs à remplir. Notre initiative n'a pas besoin d'être provoquée.

M. Victor Hugo allait plus loin. La lettre contenait un défi au gouvernement, aux Chambres, à la souveraineté nationale de la Belgique. M. Hugo, étranger sur notre sol, se posait fièrement en face du gouvernement et de la représentation nationale, et leur disait : « Vous prétendez que vous ferez telle chose. Eh bien, vous ne le ferez pas. Je vous en défie. Moi, Victor Hugo, j'y ferai obstacle. Vous avez la loi pour vous. J'ai le droit pour moi. *Pro jure contra legem.* C'est ma maxime ! »

N'est-il pas vrai qu'en prenant cette attitude, M. Victor Hugo, qui est un exilé volontaire, abusait de l'hospitalité?

Oui, M. Victor Hugo est une grande illustration littéraire; c'est peut-être le plus grand poëte du XIXe siècle. Mais plus on est élevé, plus la Providence vous a accordé de grandes facultés, plus vous devez donner l'exemple du respect des convenances, des lois, de l'autorité d'un pays qui n'a jamais marchandé la protection aux étrangers.

Oui, la Belgique est une terre hospitalière, mais il faut que les étrangers qu'elle accueille sachent respecter les devoirs qui leur incombent vis-à-vis d'elle et de son gouvernement.

Le gouvernement, fort de son droit, soucieux de sa dignité, ayant la conscience de sa responsabilité devant le pays et devant l'Europe, ne pouvait pas tolérer de tels écarts. Vous l'auriez accusé de faiblesse et peut-être de lâcheté s'il avait subi un tel outrage.

J'ajoute, qu'après la lettre de M. Victor Hugo, la tranquillité a été troublée. Vous avez lu dans l'*Indépendance*, écrit de la main même du fils de M. Hugo, le récit des scènes qui

Digitized by Google

se sont passées devant la maison du poëte. Je blâme ces manifestations. Elles font l'objet d'une instruction judiciaire. Lorsque les coupables seront découverts, la justice se prononcera. Une enquête est ordonnée. Des recherches sont faites pour arriver à ce résultat. Mais ces manifestations troublaient profondément la tranquillité publique.

Des démarches pour engager M. Victor Hugo à se retirer volontairement sont restées infructueuses. Le gouvernement a fait signifier un arrêté d'expulsion. Cet arrêté sera exécuté. Le gouvernement croit avoir rempli un devoir.

Il y avait en jeu une question de sécurité publique, de dignité nationale, de dignité gouvernementale. Le gouvernement a eu recours à la mesure extrême de l'expulsion. Il soumet avec confiance cet acte au jugement de tous, et il ne doute pas que l'immense majorité de la Chambre et du pays ne lui soit acquise (*Marques d'approbation.*)

M. Demeur. — L'opinion qui a été développée et approuvée ici et au Sénat, cette doctrine, qui est une erreur, consiste à dire que la législation donne au gouvernement le droit de livrer tous les vaincus de Paris. C'est cette doctrine que réprouve la lettre de M. Victor Hugo. D'après lui, les vaincus sont des hommes politiques. Toute sa lettre est là.

L'insurrection de Paris est un crime, qui ne souffre pas de circonstances atténuantes; mais j'ajoute : c'est un crime politique. Et si vous aviez à le poursuivre vous le qualifieriez ainsi. Je laisse de côté les crimes et délits de droit commun qui en sont résultés. Je parle du fait dominant. Il est prévu par la loi pénale. La guerre civile est un crime politique. Nous avons eu dans notre pays des tentatives de crimes de ce genre.

Est-ce que nous n'avons pas chez nous des criminels politiques qui ont été condamnés à mort, des hommes qui ont conspiré contre la sûreté de l'État, qui ont commis des atten-

Digitized by Google

tats contre la chose publique? Pourquoi se récrier? C'est de l'histoire.

Or, peut-on livrer un homme qui n'a commis aucun crime de droit commun, mais qui a commis ce crime politique d'adhérer à un gouvernement qui n'était pas le gouvernement légal? Personne n'osera le soutenir. Ce serait dire le contraire de ce qui a toujours été dit. Je ne veux pas atténuer le crime. Je cherche sa qualification afin de trouver la règle de conduite qui doit nous guider en matière d'extradition.

Des hommes se sont rendus coupables d'incendie, de pillage, de meurtre. Voilà des crimes de droit commun. Pouvez-vous, devez-vous livrer ces hommes? Je crois qu'il y a ici à distinguer. De deux choses l'une : ou bien ces faits sont connexes au crime politique principal, ou bien, ils en sont indépendants. S'ils sont connexes, notre législation défend d'en livrer les auteurs.

M. VAN OVERLOOP. Et les assassins des généraux Lecomte et Clément Thomas?

M. JOTTRAND. Ils ne se sont pas mis à 50,000 pour assassiner ces généraux!

M. DEMEUR. Ces principes ont déjà été établis à l'occasion de faits que vous ne réprouvez pas moins que ceux de Paris. Il s'agissait d'un attentat commis contre un souverain étranger et des personnes de sa suite. Les frères Jacquin avaient commis des faits connexes à cet attentat. Leur extradition n'a pu être accordée. Il a fallu modifier la loi; mais la loi qu'on a faite confirme ma thèse. En effet, la loi de 1856 n'autorise l'extradition, en cas de faits connexes à un crime politique, que lorsque ce crime aura été commis ou tenté contre un souverain étranger.

M. D'ANETHAN, ministre des affaires étrangères. Nous n'avons pas à discuter la loi de 1835. J'examine seulement

Digitized by Google

la question de savoir si le gouvernement a bien fait d'appliquer la loi.

La loi dit que le gouvernement peut expulser tout individu qui, par sa conduite, a compromis la tranquillité publique.

Eh bien, M. Hugo a-t-il compromis la tranquillité du pays, par cette lettre qui contenait un défi insolent? Les faits répondent à cette question.

Mais j'ai un détail à ajouter à la déclaration que j'ai faite au Sénat. M. Victor Hugo ayant été appelé devant l'administrateur de la sûreté publique, ce fonctionnaire lui dit : « Vous devez reconnaître que vous vous êtes mépris sur le sentiment public. — J'ai contre moi la bourgeoisie, mais j'ai pour moi les ouvriers, et j'ai reçu une députation d'ouvriers qui a promis de me défendre [1]. (*Exclamations sur quelques bancs.*)

Dans ces circonstances, il eût été indigne du gouvernement de ne pas sévir. (*Très-bien!*) Il importe que l'on connaisse bien les intentions du gouvernement. Ses intentions, les voici : nous ne recevrons chez nous aucun des hommes ayant appartenu à la Commune [2], et nous appliquerons la loi d'extradition à tous les hommes qui se sont rendus coupables de vol, d'assassinat ou d'incendie. (*Marques d'approbation à droite.*)

M. COUVREUR. Messieurs, moi aussi, je me lève, en cette circonstance, sous l'empire d'une profonde tristesse.

Il ne saurait en être autrement au spectacle de ce déborde-

1. M. Victor Hugo n'a pas dit cela.

2. La protestation de Victor Hugo a produit ce résultat, qu'après cette déclaration formelle et solennelle du ministre, le gouvernement belge, baissant la tête et se démentant, n'a pas osé interdire l'entrée en Belgique à un membre de la Commune, Tridon, qui est mort récemment à Bruxelles.

Digitized by Google

ment d'horreurs qui font reculer la civilisation de dix-huit siècles et dont les conséquences menacent de ne pas s'arrêter à nos frontières.

Oui, je le dis avec l'unanimité de cette Chambre, les hommes de la Commune de Paris qui ont voulu, par la force et l'intimidation, établir la domination du prolétariat sur Paris, et par Paris sur la France, ces hommes sont de grands coupables.

Oui, il y avait parmi eux, à côté de fanatiques et d'esprits égarés, de véritables scélérats.

Oui, les hommes qui, de propos délibéré, ont mis le feu aux monuments et aux maisons de Paris sont des incendiaires, et ceux qui ont fusillé des otages arbitrairement arrêtés et jugés sont d'abominables assassins.

Mais si je porte ce jugement sur les vaincus, que dois-je dire des vainqueurs qui, après la victoire, en dehors des excitations de la lutte, fusillent sommairement, sans examen, sans jugement, par escouades de 50, de 100 individus, je ne dis pas seulement des insurgés de tout âge, de tout sexe, pris les armes à la main, mais le premier venu, qu'une circonstance quelconque, un regard suspect, une fausse démarche, une dénonciation calomnieuse... (*interruption*), oui, des délations et des vengeances désignent à la fureur des soldats? (*Interruption.*)

M. JOTTRAND. Brigands contre brigands!

Des voix à droite. A l'ordre!

M. LE PRÉSIDENT. Les paroles qui viennent d'être prononcées ne sont pas parvenues jusqu'au bureau...

M. COUVREUR. J'ai dit...

M. LE PRÉSIDENT. Je ne parle pas de vos paroles, M. Couvreur.

M. JOTTRAND. Je demande la parole.

M. COUVREUR. Ces faits sont dénoncés par la presse qui peut et qui ose parler, par les journaux anglais.

Digitized by Google

Lisez ces journaux. Leurs révélations font frémir. Le *Times* le dit avec raison : « Paris est un enfer habité par des démons. Les faits, les détails abondent. A les lire, on se demande si le peuple français est pris d'un accès de démence féroce ou s'il est déjà atteint dans toutes ses classes de cette pourriture du Bas-Empire qui annonce la décadence des grandes nations. »

Cela est déjà fort affligeant, mais ce qui le serait bien davantage, c'est que ces haines, ces rages féroces, ces passions surexcitées puissent réagir jusque chez nous. Que la France soit affolée de réaction, que les partis monarchiques sèment, pour l'avenir, de nouveaux germes de guerre civile : déplorons-le, mais n'imitons pas; nous qui ne sommes pas directement intéressés dans la lutte, gardons au moins l'impartialité de l'histoire. Restons maîtres de nous-mêmes et de notre sang-froid, ne substituons pas l'arbitraire, le bon plaisir, la passion à la justice et aux lois.

Lorsque, il y a quelques jours, l'honorable M. Dumortier, interpellant le gouvernement sur ses intentions, disait que les crimes commis jusqu'à ce moment à Paris par les gens de la Commune devaient être considérés comme des crimes de droit commun, pas une voix n'a protesté. Mais un point n'avait pas été suffisamment mis en lumière. J'ai été heureux d'avoir entendu tantôt les explications de l'honorable ministre des affaires étrangères, qui a précisé dans quel sens l'application des lois se ferait; j'ai été heureux d'apprendre que la Belgique, dans cette circonstance, réglerait sa conduite sur celle de l'Angleterre, de l'Espagne et de la Suisse, c'est-à-dire que l'on examinera chaque cas individuellement...

M. D'ANETHAN, ministre des affaires étrangères. Certainement.

M. COUVREUR... que l'on jugera les faits; que l'on ne

Digitized by Google

rejettera pas dans la fournaise des passions surexcitées de Versailles ceux qui viennent nous demander un asile, non parce qu'ils sont coupables, mais parce qu'ils sont injustement soupçonnés, qu'ils peuvent croire leur vie et leur liberté en péril.

L'expulsion de M. Victor Hugo s'écarte de cette politique calme, humaine, tolérante. Voilà pourquoi elle me blesse.

J'y vois une tendance opposée à celle qui s'est manifestée dans la séance de ce jour. C'est un acte de colère, bien plus que de justice et de stricte nécessité.

La mesure prise peut-elle se justifier dans les circonstances spéciales où elle s'est produite? Je réponds *non* sans hésiter.

Je dis plus. J'aime à croire qu'en arrêtant ses dernières résolutions, le gouvernement ignorait encore les détails des faits qui se sont passés sur la place des Barricades, dans la nuit de samedi à dimanche.

Quels sont ces faits, messieurs?

Les premières versions les ont présentés comme une explosion anodine, naturelle, légitime du sentiment public : tapage nocturne, charivari, sifflets, quelques carreaux cassés.

Depuis, le fils de M. Victor Hugo a publié, sur ces événements, une autre version. Il résulte de son récit que la scène nocturne a duré près de deux heures.

M. ANSPACH. C'est un roman.

M. COUVREUR. C'est ce que la justice aura à démontrer. Mais ce qui n'est pas un roman, c'est la frayeur que des femmes et de jeunes enfants ont éprouvée. (*Interruption*).

J'en appelle à tous les pères. Si, pendant la nuit, provoqués ou non, des forcenés venaient pousser devant votre porte, messieurs, des cris de mort, briser des vitres, assaillir la demeure qui abrite le berceau de vos petits enfants, diriez-vous aussi : *C'est du roman?* Écoutez-donc le témoignage de M. François Hugo, racontant les angoisses de sa famille.

Digitized by Google

M. Anspach. — Nous avons le témoignage de M. Victor Hugo lui-même [1]; il prouve qu'on a embelli ce récit.

M. Couvreur. — C'est à l'enquête judiciaire de le prouver. Je dis donc que, d'après ce récit, la maison de M. Victor Hugo a été, pendant cette nuit du samedi au dimanche, l'objet de trois attaques successives (*Interruption*), qu'un vieillard sans armes, des femmes en pleurs, des enfants sans défense ont pu croire leur vie menacée ; je dis qu'une mère, une jeune veuve a essayé en vain de se faire entendre des voisins; que des tentatives d'effraction et d'escalade ont eu lieu; enfin que, par une circonstance bien malheureuse pour les auteurs de ces scandales, à l'heure même où ils se commettaient, des hommes portant une poutre étaient arrêtés dans le voisinage de la place des Barricades et arrachés aux mains de la police par des complices accourus à leur secours.

N'est-ce pas là une attaque nocturne bien caractérisée ? Le surlendemain, la justice n'était pas encore intervenue, le procureur du roi ou ses agents ne s'étaient pas encore transportés à la maison de M. Hugo (*Interruption.*) Et sauf l'enquête ouverte par le commissaire de police, ni M. Hugo, ni les membres de sa famille n'avaient été interrogés sous la foi du serment.

Quels sont les coupables, messieurs ?

Sont-ce des hommes appartenant aux classes populaires qui venaient ainsi prendre en main, contre M. Hugo, la cause du gouvernement attaqué par lui ? C'est peu probable. La lettre qui a motivé les démonstrations avait paru le matin même.

Il faut plus de temps pour qu'une émotion populaire vraiment spontanée puisse se produire.

Lorsque j'ai reçu, pour ma part, la première nouvelle de

1. C'est faux. Publiez-le signé de M. Victor Hugo, on vous en défie.

Digitized by Google

ces regrettables événements, j'ai cru que les réfugiés français pouvaient en être les principaux auteurs, et j'étais presque tenté de les excuser, tant sont grands les maux de la guerre civile et les exaspérations qu'elle cause. M. Hugo prenait sous sa protection les assassins de la Commune; il avait demandé pour eux les immunités du droit d'asile. Donc il était aussi coupable qu'eux.

Ainsi raisonne la passion.

Mais, s'il faut en croire la rumeur publique, ce ne sont ni des Français ni des prolétaires amis de l'ordre qui sont les auteurs de ces scènes de sauvagerie dénoncées par la lettre de M. François-Victor Hugo. Ce sont des émeutiers en gants jaunes, des prolétaires de l'intelligence et de la morale qui ont montré aux vrais prolétaires comment on casse les vitres des bourgeois. Les imprudents! ils en sont encore à se vanter de ce qu'ils ont fait! Et leurs compagnons de plaisir s'en vont regrettant tout haut de ne pas s'être trouvés à l'endroit habituel de leurs rendez-vous, où a été comploté cette bonne farce: une farce qui a failli tuer un enfant!

C'est un roman, dit-on, ce sont des exagérations, et la victime en a été le premier auteur. Soit. Où est l'enquête? Où est l'examen contradictoire? Vous voulez punir des violences coupables, et vous commencez par éloigner les témoins; vous écartez ceux dont les dépositions doivent contrôler les recherches de vos agents.

Ah! vous avez fait appeler M. Victor Hugo à la sûreté publique pour l'engager à quitter le pays. Ne deviez-vous pas, au contraire, l'obliger à rester? Son témoignage, le témoignage des gens de sa maison ne sont-ils pas indispensables au procès que vous voulez intenter? (*Interruption.*)

Voilà ce qu'exigeait la justice; voilà ce qu'exigeait la réparation des troubles déplorables qui ont eu lieu.

Savez-vous, messieurs, ce que peut être la conséquence

Digitized by Google

de l'expulsion, dans les conditions où elle se fait? Si, par hasard, la rumeur publique dit vrai, si les hommes qu'elle désigne appartiennent à votre monde, à votre parti, s'ils appartiennent à la jeunesse dorée qui hante vos salons, savez-vous ce qu'on dira? On dira que les coupables vous touchaient de trop près, que vous ne les découvrirez pas parce que vous ne voulez pas les découvrir; que vous avez un intérêt politique à masquer leur faute, à empêcher leurs noms d'être connus, leurs personnes d'être frappées par la justice.

Aujourd'hui vous avez mis tous les torts de votre côté. L'accusé d'hier sera la victime demain. Les rapports non contrôlés de la sûreté publique et des agents de police auront beau dire le contraire; pour le public du dehors, la version véritable, authentique, celle qui fera foi devant l'histoire sera la version du poëte que vous avez expulsé le lendemain du jour où il a pu croire sa vie menacée.

Voilà pourquoi je regrette la mesure qui a été prise; voilà pourquoi je déclare que vous avez manqué d'intelligence et de tact politique.

M. Jottrand. — Messieurs, excité par l'injustice incontestable de quelques-unes des interruptions parties des bancs de la droite, j'ai prononcé ces paroles: « Brigands contre brigands! » Vous avez, à ce propos, monsieur le président prononcé quelques mots que je n'ai pas compris. Je dois m'expliquer sur le sens de mon exclamation.

M. le président. — Permettez. Avant que vous vous expliquiez, je tiens à dire ceci: les paroles que vous reconnaissez avoir prononcées, je ne les avais pas entendues. Aux demandes de rappel à l'ordre, j'ai répondu que je ne pouvais le prononcer sans connaître les expressions dont vous vous étiez servi.

D'après la déclaration que vous venez de faire, vous auriez appelé *brigands* les représentants de la force légitime.

Digitized by Google

M. Jottrand. — Monsieur le président, ces paroles sont sorties de ma bouche au moment où mon honorable collègue, M. Couvreur, venait de flétrir ceux qui, après la victoire et de sang-froid, exécutent leurs prisonniers en masse et sans jugement. Je me serais tu si, à ce moment, si, de ce côté, n'étaient parties des protestations contre l'indignation de mon collègue, protestations qui ne pouvaient avoir d'autre sens que l'approbation des actes horribles qui continuent à se passer en France.

Ces paroles, vous le comprenez, ne s'appliquaient pas, dans ma pensée, à ces défenseurs énergiques, résolus et dévoués, du droit et de la légalité qui, prévoyant l'ingratitude du lendemain, la montrant déjà du doigt, la proclamant comme attendue par eux, n'en ont pas moins continué à se dévouer à la tâche pénible qu'ils accomplissaient ; ces paroles, dans ma pensée, ne s'appliquaient pas à ces soldats esclaves de leur devoir, agissant dans l'ardeur du combat ; elles s'appliquaient uniquement à ceux dont j'ai rappelé les actes. Et ces actes, suis-je seul à les flétrir?

N'entendons-nous pas, à Versailles même, des voix amies de l'ordre, des hommes qui ont toujours défendu dans la presse l'ordre et la légalité, ne les voyons-nous pas protester contre les horreurs qui se commettent sous leurs yeux; ne voyons-nous pas toute la presse française réclamer la constitution immédiate de tribunaux réguliers et la cessation de toutes ces horreurs?

Voici ce que disait le *Times,* faisant, comme moi, la part égale aux deux partis en lutte :

« Des deux parts également, nous arrive le bruit d'actes incroyables d'assassinat et de massacre. Les insurgés ont accompli, autant qu'il a été en leur pouvoir, leurs menaces contre la vie de leurs otages et sans plus de pitié que toutes leurs autres menaces. L'archevêque de Paris, le curé De-

Digitized by Google

guerry, l'avocat Chaudey, en tout soixante-huit victimes sont tombées sous leurs coups. Ce massacre d'hommes distingués et inoffensifs est un de ces crimes qui ne meurent point et qui souillent à jamais la mémoire de leurs auteurs. Mais dans l'esprit de carnage et de haine qu'il révèle, les communistes ne semblent guère pires que leurs antagonistes.

« Il est presque ridicule, de la part de M. Thiers, de venir dénoncer les insurgés pour avoir fusillé un officier captif au mépris des lois de la guerre.

« Les lois de la guerre! Elles sont douces et chrétiennes, comparées aux lois inhumaines de vengeance, en vertu desquelles les troupes de Versailles ont, pendant ces six derniers jours, fusillé et déchiqueté, à coups de baïonnette, des prisonniers, des femmes et des enfants.

« Nous n'avons pas un mot à dire en faveur de ces noirs coquins, qui, évidemment, ont prémédité la destruction totale de Paris, la mort par le feu de sa population et l'anéantissement de ses trésors. Mais si des soldats se transforment eux-mêmes en démons pour attaquer des démons, est-il étonnant de voir le caractère démoniaque de la lutte redoubler?

« La fureur a attisé la fureur, la haine a envenimé la haine, jusqu'à ne plus faire des plus sauvages passions du cœur humain qu'un immense et inextinguible brasier. »

Voilà, messieurs, les sentiments qu'inspire à l'opinion anglaise ce qui se passe à Paris; voilà les sentiments sous l'empire desquels j'ai répondu tantôt aux interruptions de la droite.

Je n'ai voulu flétrir que des actes qui seront à jamais flétris dans l'histoire comme le seront ceux des insurgés eux-mêmes.

Je passe à l'expulsion de Victor Hugo. Je n'en dirai qu'un mot, si on veut me laisser la parole en ce moment.

Digitized by Google

Si j'étais sûr de l'exactitude de la conversation que M. le ministre des affaires étrangères nous a rapportée, comme ayant eu lieu entre M. l'administrateur de la sûreté publique et M. Victor Hugo, je déclare que je ne voterais point l'ordre du jour qui d'abord avait mes sympathies.

On répand partout dans la presse, pour terrifier nos populations, le bruit d'une vaste conspiration dont on aurait saisi les preuves matérielles sur des cadavres de membres de la Commune, conspiration ayant pour but de traverser avec l'armée insurrectionnelle le territoire occupé par les troupes prussiennes, afin de porter en Belgique les restes de la Commune expirante, et de l'y ranimer à l'aide des sympathies qu'elle excite prétenduement chez nos classes ouvrières.

Je ne crois pas à cette conspiration et je ne crois pas non plus aux paroles que l'on prête à M. Hugo dans son entretien avec M. l'administrateur de la sûreté publique. (*Interruption.*)

M. le ministre des affaires étrangères les a-t-il entendues? Ne peut-on, au milieu des passions du moment, au milieu des préoccupations qui hantent légitimement, je le veux bien, l'esprit des ministres et de leurs fonctionnaires, se tromper sur certains détails?

Avez-vous un interrogatoire de M. Victor Hugo ?...

M. D'ANETHAN, ministre des affaires étrangères. — Oui [1].

M. JOTTRAND. — ... Signé de lui ? Avez-vous la preuve que, pour le triomphe de sa personnalité, il ait été prêt à plonger notre pays dans l'abîme de la lutte entre classes?

Si vous pouviez fournir cette preuve, je déclarerais que l'expulsion a été méritée. Mais cette preuve vous ne pouvez nous la donner ; je me défie de vos paroles et, en conséquence, je voterai l'ordre du jour.

1. C'est faux.

Digitized by Google

A la suite de cette discussion dans laquelle le ministre et le bourgmestre ont reproduit leurs affirmations mensongères, dont ferait justice l'enquête judiciaire éludée par le gouvernement belge, la Chambre a voté sur l'ordre du jour proposé par M. Defuisseaux.

Elle l'a rejeté à la majorité de 81 voix contre 5.

Ont voté pour :

MM. Couvreur.
Defuisseaux.
Demeur.
Guillery.
Jottrand.

---

§ 6.

A M. le Rédacteur de l'*Indépendance belge*.

Bruxelles, 1er juin 1871.

Monsieur,

Je viens de lire la séance de la Chambre. Je remercie les hommes éloquents qui ont défendu non pas moi qui ne suis rien, mais la vérité, qui est tout. Quant à l'acte ministériel qui me concerne, j'aurais voulu garder le silence. Un expulsé doit être indulgent. Je dois répondre cependant à deux paroles, dites l'une par le ministre, l'autre par le bourgmestre.

Digitized by Google

Le ministre, M. d'Anethan, aurait, d'après le compte rendu que j'ai sous les yeux, donné lecture du procès-verbal d'un entretien *signé par moi.* Aucun procès-verbal ne m'a été communiqué, et je n'ai rien signé. Le bourgmestre, M. Anspach, a dit du récit des faits publié par mon fils : *C'est un roman.* Ce récit est la pure et simple vérité, plutôt atténuée qu'aggravée. M. Anspach n'a pu l'ignorer. Voici en quels termes j'ai annoncé le fait aux divers fonctionnaires de police qui se sont présentés chez moi : Cette nuit, une maison, la mienne, habitée par quatre femmes et deux petits enfants, a été violemment attaquée par une bande poussant des cris de mort et cassant les vitres à coups de pierres, avec tentative d'escalade du mur et d'effraction de la porte. Cet assaut, commencé à minuit et demi, a fini à deux heures un quart, au point du jour. Cela se voyait, il y a soixante ans, dans la Forêt-Noire ; cela se voit aujourd'hui à Bruxelles.

Ce fait est un crime qualifié. A six heures du matin, le procureur du roi devait être dans ma maison ; l'état des lieux devait être constaté judiciairement, l'enquête de justice en règle devait commencer, cinq témoins devaient être immédiatement entendus, les trois servantes, Mme Charles Hugo et moi. Rien de tout cela n'a été fait. Aucun magistrat instructeur n'est venu ; aucune vérification légale des dégâts, aucun interrogatoire. Demain toute trace aura à peu près disparu, et les témoins seront dispersés ; l'intention de ne rien voir est ici évidente. Après la police sourde, la justice aveugle. Pas une déposition n'a été judiciaire-

Digitized by Google

ment recueillie; et le principal témoin, qu'avant tout on devait appeler, on l'expulse.

Cela dit, je pars.

VICTOR HUGO.

---

§ 7.

A MM. COUVREUR, DEFUISSEAUX, DEMEUR, GUILLERY ET JOTTRAND, *représentants du peuple belge.*

Luxembourg, 2 juin 1871.

Messieurs,

Je tiens à vous remercier publiquement : non pas en mon nom, car que suis-je dans de si grandes questions? mais au nom du droit, que vous avez voulu maintenir, et au nom de la vérité, que vous avez voulu éclaircir. Vous avez agi comme des hommes justes.

L'offre d'asile qu'a bien voulu me faire, en nobles et magnifiques paroles, l'éloquent promoteur de l'interpellation, M. Defuisseaux, m'a profondément touché. Je n'en ai point usé. Dans le cas où les pluies de pierre s'obstineraient à me suivre, je ne voudrais pas les attirer sur sa maison.

J'ai quitté la Belgique. Tout est bien.

Quant au fait en lui-même, il est des plus simples.

Digitized by Google

Après avoir flétri les crimes de la Commune, j'avais cru de mon devoir de flétrir les crimes de la réaction. Cette égalité de balance a déplu.

Rien de plus obscur que les questions politiques compliquées de questions sociales. Cette obscurité, qui appelle l'enquête et qui quelquefois embarrasse l'histoire, est acquise aux vaincus de tous les partis, quels qu'ils soient ; elle les couvre en ce sens qu'elle veut l'examen. Toute cause vaincue est un procès à instruire. Je pensais cela. Examinons avant de juger, et surtout avant de condamner, et surtout avant d'exécuter. Je ne croyais pas ce principe douteux. Il paraît que tuer tout de suite vaut mieux.

Dans la situation où est la France, j'avais pensé que le gouvernement belge devait laisser sa frontière ouverte, se réserver le droit d'examen inhérent au droit d'asile, et ne pas livrer indistinctement les fugitifs à la réaction française, qui les fusille indistinctement.

Et j'avais joint l'exemple au précepte en déclarant que, quant à moi, je maintenais mon droit d'asile dans ma maison, et que, si mon ennemi suppliant s'y présentait, je lui ouvrirais ma porte. Cela m'a valu d'abord l'attaque nocturne du 27 mai, ensuite l'expulsion en règle. Ces deux faits sont désormais connexes. L'un complète l'autre : le second protége le premier. L'avenir jugera.

Ce ne sont pas là des douleurs, et je m'y résigne aisément. Peut-être est-il bon qu'il y ait toujours un peu d'exil dans ma vie.

Digitized by Google

Du reste, je persiste à ne pas confondre le peuple belge avec le gouvernement belge, et, honoré d'une longue hospitalité en Belgique, je pardonne au gouvernement et je remercie le peuple.

VICTOR HUGO.

---

§ 8.

En présence des falsifications catholiques et doctrinaires, M. Victor Hugo adresse cette dernière lettre à l'*Indépendance belge :*

Luxembourg, 6 juin 1871.

Monsieur,

Permettez-moi de rétablir les faits.

Le 25 mai, au nom du gouvernement belge, M. d'Anethan dit:

« Je puis donner à la Chambre l'assurance que le gouvernement saura remplir son devoir avec la plus grande fermeté et avec la plus grande vigilance; il usera des pouvoirs dont il est armé *pour empêcher l'invasion sur le sol de la Belgique* de ces gens qui méritent à peine le nom d'hommes et qui devraient *être mis au ban* de toutes les nations civilisées. (*Vive approbation sur tous les bancs.*)

Digitized by Google

« *Ce ne sont pas des réfugiés politiques;* nous ne devons pas les considérer comme tels. »

C'est la frontière fermée. C'est le refus d'examen.

C'est contre cela que j'ai protesté, déclarant qu'il fallait *attendre avant de juger,* et que, quant à moi, si le gouvernement supprimait le droit d'asile en Belgique, je le maintenais dans ma maison.

J'ai écrit ma protestation le 26, elle a été publiée le 27; le 27, dans la nuit, ma maison était attaquée, le 30 j'étais expulsé.

Le 31, M. d'Anethan a dit:

« Chaque cas spécial sera examiné, et lorsque les faits ne rentreront pas dans le cadre de la loi, la loi ne sera pas appliquée. Le gouvernement ne veut que l'exécution de la loi. »

Ceci, c'est la frontière ouverte. C'est l'examen admis. C'est ce que je demandais.

Qui a changé de langage? est-ce moi? Non, c'est le ministère belge.

Le 25, il ferme la frontière, le 27 je proteste, le 31 il la rouvre.

Il m'a expulsé, mais il m'a obéi.

L'asile auquel ont droit en Belgique les vaincus politiques, je l'ai perdu pour moi, mais gagné pour eux.

Cela me satisfait.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

VICTOR HUGO.

—

Digitized by Google

Depuis le départ de M. Victor Hugo, les journaux libéraux belges ont déclaré, en mettant le gouvernement belge au défi de démentir le fait, qu'un des chefs de la bande nocturne de la place des Barricades était M. Kervyn de Lettenhove, fils du ministre de l'intérieur.

Ce fait n'a pas été démenti.

En outre, ils ont annoncé que M. Anspach, le bourgmestre de Bruxelles, venait d'être nommé par le gouvernement français commandeur de la Légion d'honneur.

Ce fait non plus n'a pas été démenti.

Dénoûment de l'Incident belge.

(Voir les notes.)

Digitized by Google

VI.

VIANDEN.

Quand M. Victor Hugo est arrivé à Vianden, la société chantante des travailleurs de Vianden, qui se nomme *la Lyre ouvrière*, lui a donné une sérénade. M. Victor Hugo a remercié en ces termes :

Mes amis de Vianden,

Vous dérangez un peu une idée que je m'étais faite. Cette année où nous sommes avait commencé pour moi par une ovation, et elle venait de finir par tout le contraire; cela ne me déplaisait pas, la huée est le correctif de l'applaudissement; la Belgique m'avait rendu ce petit service; et, au point de vue philosophique, où tout homme de mon âge doit se placer, je trouvais bon que l'acclamation de Paris eût pour contre-poids la lapidation de Bruxelles. Vous avez troublé cet équilibre, vous renouvelez autour de moi,

Digitized by Google

non ce qu'a fait Bruxelles, mais ce qu'a fait Paris; et cela ne ressemble pas du tout à une huée. L'année va donc finir pour moi comme elle a commencé, par une effusion de bienvenue populaire.

Eh bien, décidément je ne m'en plains pas.

Je vois à votre tête une noble intelligence, M. Paüly Strasser, votre bourgmestre. C'est un artiste en même temps qu'un homme politique. Vianden vit en lui; député et bourgmestre, il en est l'incarnation. Dans cette ville il est plus que le magistrat, il est l'âme.

Je vous félicite en lui et je le félicite en vous.

Oui, votre cordiale bienvenue m'est douce.

Vous êtes des hommes des champs, et parmi vous il y a des hommes d'étude, car j'aperçois plusieurs maîtres d'école. C'est là un beau mélange. Cette réunion est un échantillon du vrai groupe humain qui se compose de l'ouvrier matériel et de l'ouvrier moral, et qui résume toute la civilisation dans l'embrassement du travail et de la pensée.

J'aime ce pays, c'est la cinquième fois que j'y viens. Les autres années, j'y étais attiré par ma propre rêverie et par la pente que j'ai en moi vers les beaux lieux qui sont des lieux sauvages. Aujourd'hui j'y suis chassé par un coup de vent; ce coup de vent, je le remercie.

Il me replace au milieu de vous.

Agriculteurs et travailleurs, je vous ressemble; votre société s'appelle *la Lyre ouvrière*, quel nom touchant et cordial! Au fond, vous et moi, nous faisons la même chose. Je creuse aussi moi un sillon, et vous dites un hymne aussi vous. Vous chantez comme moi, et comme

Digitized by Google

vous je laboure. Mon sillon, c'est la dure glèbe humaine; ma charrue, c'est mon esprit.

Vous venez de chanter des choses très-belles. De nobles et charmantes femmes sont ici présentes, j'ai vu des larmes dans leurs yeux. Ne vous étonnez pas si, en vous remerciant, il y a un peu de tremblement dans ma voix. Depuis quelque temps je suis plus accoutumé aux cris de colère qu'aux chants du cœur, et ce que les colères ne peuvent faire, la sympathie le fait. Elle m'émeut.

Oui, j'aime ce pays de Vianden. Cette petite ville est une vraie figure du progrès; c'est un raccourci de toute l'histoire. La nature a commencé par la doter; elle a donné au hameau naissant un climat sain, une rivière vivifiante, une bonne terre, des coteaux pour la vigne, des montagnes pour la forêt. Puis, ce que la nature avait donné, la féodalité l'a pris. La féodalité a pris la montagne et y a mis un donjon, elle a pris la forêt et y a mis des bandits, elle a pris la rivière et l'a barrée d'une chaîne, elle a pris la terre et a mangé la moisson, elle a pris la vigne et a bu le vin. Alors la Révolution de France est venue; car, vous savez, c'est de France que viennent les clartés, c'est de France que viennent les délivrances (*oui! oui!*). La Révolution française a délivré Vianden. Comment? en tuant le donjon. Tant que le château a vécu, la ville a été morte. Le jour où le donjon est mort, le peuple est né. Aujourd'hui, dans son paysage splendide que viendra visiter un jour toute l'Europe, Vianden se compose de deux choses également consolantes et magnifiques,

Digitized by Google

l'une sinistre, une ruine, l'autre riante, un peuple.

Tout à l'heure, amis, pendant qu'autour de moi vous chantiez, j'écoutais. Un de vos chants m'a saisi. Il m'a remué entre tous, je crois l'entendre encore. Laissez-moi vous le raconter à vous-mêmes.

L'orchestre se taisait. Il n'y avait pas d'instruments. La voix humaine avait seule la parole.

Un de vous, que j'aperçois et que je salue de la main, était debout à part et comme en dehors du groupe; mais dans la nuit et sous les arbres on le distinguait à peine. On l'entendait.

Qui entendait-on? on ne savait. C'était solennel et grand. Une voix grave parlait dans l'ombre, puis s'interrompait, et les autres voix répondaient. Toutes les voix qui étaient ensemble étaient basses, et la voix qui était seule était haute. Rien de plus pathétique. On eût dit un esprit enseignant une foule.

La mélopée était majestueuse. Les paroles étaient en allemand; je ne comprenais pas les paroles, mais je comprenais le chant. Il me semblait que j'en avais une traduction dans l'âme. J'écoutais ce grand dialogue d'un archange avec une multitude; ce respectueux chuchottement des peuples répondant aux divines explications d'un génie. Il y avait comme un frémissement d'ailes dans la vibration auguste de la voix solitaire. C'était plus qu'un verbe humain. C'était comme une voix de la forêt, de la nature et de la nuit donnant à l'homme, à tous les hommes, hélas, épuisés de fatigue, accablés de rancunes et de vengeances, saturés de guerre et de haine, les grands conseils de la sérénité éternelle.

Digitized by Google

Et au-dessus de tous les fronts inclinés, au milieu de tous nos deuils, de toutes nos plaies, de toutes nos inimitiés, cela venait du ciel, et c'était l'immense reproche de l'amour.

Amis, la musique est une sorte de rêve. Elle propose à la pensée on ne sait quel problème mystérieux. Vous êtes venus à moi chantant, ce que vous avez chanté je le parle. Vous m'avez apporté cette énigme, l'Harmonie, et je vous en donne le mot : Fraternité.

Mes amis, emplissons nos verres. Au-dessus des empereurs et des rois, je bois à l'harmonie des peuples et à la fraternité des hommes.

Digitized by Google

VII.

ÉLECTIONS DU 2 JUILLET 1871.

M. Victor Hugo était absent de Paris lors des élections de juillet, faites sous l'état de siége, sans presse libre et sans réunions publiques, du reste viciées, selon lui, par deux mesures, l'incarcération en masse et la radiation arbitraires, qui avaient écarté du vote environ 140,000 électeurs.

—

PARIS. — VOTE DU 2 JUILLET

VICTOR HUGO : 57,854 VOIX.

—

Digitized by Google

CONCLUSION.

De ce recueil de faits et de pièces, livré sans réflexions à la conscience de tous, il résulte ceci :

Après une absence de dix-neuf ans moins trois mois, je suis rentré dans Paris le 5 septembre 1870 ; pendant les cinq mois qu'a duré le siége, j'ai fait mes efforts pour aider à la défense et pour maintenir l'union en présence de l'ennemi ; je suis resté dans Paris jusqu'au 13 février ; le 13 février je suis parti pour Bordeaux ; le 15, j'ai pris séance à l'Assemblée nationale ; le 1er mars j'ai parlé contre le traité de paix, qui nous coûte deux provinces et cinq milliards ; le 2, j'ai voté contre ce traité ; dans la réunion de la gauche radicale, le 3 mars, j'ai proposé un projet de résolution, que la réunion a adopté à l'unanimité, et qui, s'il eût pu être présenté en temps utile et adopté par l'Assemblée, eût établi la permanence des représentants de l'Alsace et de la Lorraine sur leurs siéges

Digitized by Google

jusqu'au jour où ces provinces redeviendront françaises de fait comme elles le sont de droit et de cœur ; dans le onzième bureau, le 6 mars, j'ai conseillé à l'Assemblée de siéger à Paris, et j'ai indiqué les dangers du refus de rentrer ; le 8 mars, je me suis levé pour Garibaldi méconnu et insulté, et, l'Assemblée m'ayant fait l'honneur de me traiter comme lui, j'ai comme lui donné ma démission ; le 18 mars, j'ai ramené à Paris mon fils, mort subitement le 13 ; j'ai remercié le peuple, qui, bien qu'en pleine émotion révolutionnaire, a voulu faire cortége à ce cercueil ; le 21 mars, je suis parti pour Bruxelles, où la tutelle de deux orphelins et la loi qui règle les liquidations de communauté exigeaient ma présence ; de Bruxelles, j'ai combattu la Commune à propos de l'abominable décret des otages et j'ai dit *Pas de représailles ;* j'ai rappelé à la Commune les principes, et j'ai défendu la liberté, le droit, la raison, l'inviolabilité de la vie humaine ; j'ai défendu la Colonne contre la Commune et l'Arc de triomphe contre l'Assemblée ; j'ai demandé la paix et la conciliation ; j'ai jeté contre la guerre civile un cri indigné ; le 26 mai, au moment où la victoire se décidait pour l'Assemblée, le gouvernement belge ayant mis hors la loi les vaincus, qui étaient les hommes mêmes que j'avais combattus, j'ai réclamé pour eux le droit d'asile, et, joignant l'exemple au précepte, j'ai offert l'asile dans ma maison ; le 27 mai, j'ai été attaqué la nuit chez moi par une bande dont faisait partie le fils d'un membre du gouvernement belge ; le 29 mai, j'ai été expulsé par le gouvernement belge ; en résumé j'ai fait mon devoir, rien que mon devoir, tout

Digitized by Google

mon devoir; qui fait son devoir est habituellement abandonné; c'est pourquoi, ayant eu en février dans les élections de Paris 214,000 voix, je suis surpris qu'il m'en soit resté en juillet 57,000.

J'en suis profondément touché.

J'ai été heureux des 214,000; je suis fier des 57,000.

V. H.

(Écrit à Vianden, en juillet.)

Digitized by Google

POST-SCRIPTUM.

Ce recueil des *Actes et paroles* de Victor Hugo, pendant les deux années 1870 et 1871, ne serait pas complet s'il ne contenait trois lettres publiées par Victor Hugo après sa récente rentrée à Paris, l'une au *Rappel* pour recommander l'union en présence des malheurs de la France, l'autre à l'avocat de Gustave Maroteau pour demander la vie des condamnés à mort, la troisième à la *Démocratie du Midi* pour constater les progrès de la réaction monarchique et les périls de la situation.

I. — AUX RÉDACTEURS DU *RAPPEL*.

Mes amis,

Le *Rappel* va reparaître. Avant que je rentre dans ma solitude et dans mon silence, vous me demandez pour lui une parole. Vous, lutteurs généreux, qui allez ecommencer le rude effort quotidien de la propagande pour la vérité, vous attendez de moi, et avec raison,

Digitized by Google

le serrement de main que l'écrivain vétéran, absent des polémiques et étranger aux luttes de la presse, doit à ce combattant de toutes les heures qu'on appelle le journaliste. Je prends donc encore une fois la parole dans votre tribune pour en redescendre aussitôt après et me mêler à la foule. Je parle aujourd'hui, ensuite je ne ferai plus qu'écouter.

Les devoirs de l'écrivain n'ont jamais été plus grands qu'à cette heure.

Au moment où nous sommes il y a une chose à faire; une seule. Laquelle?

Relever la France.

Relever la France. Pour qui? Pour la France? Non. Pour le monde. On ne rallume pas le flambeau pour le flambeau.

On le rallume pour ceux qui sont dans la nuit; pour ceux qui étendent les mains dans la cave et tâtent le mur funeste de l'obstacle; pour ceux à qui manque le guide, le rayon, la chaleur, le courage, la certitude du chemin, la vision du but; pour ceux qui ont de l'ombre dans leur horizon, dans leur travail, dans leur itinéraire, dans leur conscience; pour ceux qui ont besoin de voir clair dans leur chute ou dans leur victoire. On rallume le flambeau pour celui même qui l'a éteint, et qui, en l'éteignant, s'est aveuglé; et c'est pour l'Allemagne qu'il faut relever la France.

Oui, pour l'Allemagne. Car l'Allemagne est esclave, et c'est de la France que lui reviendra la liberté.

La lumière délivre.

Mais pour rallumer le flambeau, pour relever la

Digitized by Google

France, comment s'y prendre? Qu'y a-t-il à faire?

Cela est difficile, mais simple.

Il faut faire jaillir l'étincelle.

D'où?

De l'âme du peuple.

Cette âme n'est jamais morte. Elle subit des occultations comme tout astre; puis, tout à coup, lance un jet de clarté et reparaît.

La France avait deux grandeurs, sa grandeur matérielle et sa grandeur morale. Sa puissance matérielle seule est atteinte, sa puissance intellectuelle est entière. On amoindrit un territoire, non un rayonnement; jamais un rayon ne rebrousse chemin. La civilisation connaît peu Berlin et continue de se tourner vers Paris. Après les désastres, voyons le résultat. Il ne reste plus à la France que ceci : tous les peuples. La France a perdu deux provinces, mais elle a gardé le monde.

C'est le phénomène d'Athènes, c'est le phénomène de Rome. Et cela tient à une chose profonde, l'Art. Être la nation de l'idéal, c'est être la nation du droit; être le peuple du beau, c'est être le peuple du vrai.

Être un colosse n'est rien si l'on n'est un esprit. La Turquie a été colosse, la Russie l'est, l'empire allemand le sera : énormités faites de ténèbres; géants reptiles. Le géant, plus les ailes, c'est l'archange. La France est suprême parce qu'elle est ailée et lumineuse. C'est parce qu'elle est la grande nation lettrée qu'elle est la grande nation révolutionnaire. La Marseillaise, qui est sa chanson, est aussi son épée. 1789 avait besoin de

Digitized by Google

cette préface, l'Encyclopédie. Voltaire prépare Mirabeau. Otez Diderot, vous n'aurez pas Danton. Qui eût séché ce germe, Rousseau, au commencement du dix-huitième siècle, eût, par contre-coup, séché à la fin cet autre germe, Robespierre. Corrélations impénétrables, mystérieuses influences, complicités de l'idéal avec l'absolu, que le philosophe constate, mais qui ne sont pas justiciables des conseils de guerre.

Le journal donc, comme l'écrivain, a deux fonctions, la fonction politique, la fonction littéraire. Ces deux fonctions, au fond, n'en sont qu'une ; car sans littérature pas de politique. On ne fait pas de révolutions avec du mauvais style. C'est parce qu'ils sont de grands écrivains que Juvénal assainit Rome et que Dante féconde Florence.

Puisque vous me permettez de dire ma pensée chez vous, précisons la mission du journal, telle que je la comprends à l'heure qu'il est.

Le dix-neuvième siècle, augmentateur logique de la Révolution française, a engagé avec le passé deux batailles, une bataille politique et une bataille littéraire. De ces deux batailles, l'une, la bataille politique, livrée aux reflux les plus contraires, est encore couverte d'ombre ; l'autre, la bataille littéraire, est gagnée. C'est pourquoi il faut continuer le combat en politique et le cesser en littérature. Qui a vaincu et conquis doit pacifier. La paix est la dette de la victoire.

Donc faisons, au profit du progrès et des idées, la paix littéraire. La paix littéraire sera le commencement de la paix morale. Selon moi, il faut encourager tous

Digitized by Google

les talents, aider toutes les bonnes volontés, seconder toutes les tentatives, compléter le courage par l'applaudissement, saluer les jeunes renommées, couronner les vieilles gloires. En faisant cela, on rehausse la France. Rehausser la France, c'est la relever. Grand devoir, je viens de le dire.

Ceci, je ne le dis pas pour un journal, ni pour un groupe d'écrivains, je le dis pour la littérature entière. Le moment est venu de renoncer aux haines et de couper court aux querelles. Alliance! Fraternité! Concorde! La France militaire a fléchi, mais la France littéraire est restée debout. Ce magnifique côté de notre gloire que l'Europe nous envie, respectons-le.

Le dénigrement de nous-mêmes par nous-mêmes est détestable. L'étranger en profite. Nos déchirements et nos divisions lui donnent le droit insolent d'ironie. Quoi! pendant qu'il nous mutile, nous nous égratignons! Il nous fait pleurer et nous le faisons rire. Cessons cette duperie. Ni les Allemands ni les Anglais ne tombent dans cette faute. Voyez comme ils surfont leurs moindres renommées. Fussent-ils indigents, ils se déclarent opulents. Quant à nous, qui sommes riches, n'ayons pas l'air de pauvres. Là où nous sommes vainqueurs, n'ayons pas une modestie de vaincus. Ne jouons pas le jeu de l'ennemi. Faisons-lui front de toute notre lumière. Ne diminuons rien de ce grand siècle littéraire que la France ajoute fièrement à trois autres. Ce siècle a commencé avec splendeur, il continue avec éclat. Disons-le. Constatons, à l'honneur de notre pays, tous les succès, les nouveaux

Digitized by Google

comme les anciens. Être bons confrères, c'est être bons patriotes.

En parlant ainsi à vous qui êtes de si nobles intelligences, je vais au-devant de votre pensée; et, remarquez-le, en donnant ce conseil à tous les écrivains, je suis fidèle à l'habitude de ma vie entière. Jeune, dans une ode adressée à Lamartine, je disais :

> Poëte, j'eus toujours un chant pour les poëtes;
> Et jamais le laurier qui pare d'autres têtes
> N'a jeté d'ombre sur mon front.

Donc paix en littérature, mais guerre en politique.

Désarmons où nous pouvons désarmer, pour mieux combattre là où le combat est nécessaire.

La République, en ce moment, est attaquée chez elle, en France, par trois ou quatre monarchies; tout le passé, passé royal, passé théocratique, passé militaire, prend corps à corps la Révolution. La Révolution vaincra, tôt ou tard. Tâchons que ce soit tôt. Luttons. N'est-ce pas quelque chose que d'avancer l'heure?

De ce côté encore, relevons la France. France est synonyme de liberté. La Révolution victorieuse, ce sera la France victorieuse.

Ce qui met le plus la Révolution en danger, le phénomène artificiel, mais sérieux, qu'il faut surtout combattre, le grand péril, le vrai péril, je dirai presque le seul péril, le voici : c'est la victoire de la loi sur le droit. Grâce à ce funeste prodige, la Révolution peut

Digitized by Google

être à la merci d'une assemblée. La légalité viciant par infiltration la vérité et la justice, cela se voit à cette heure presque dans tout. La loi opprime le droit. Elle l'opprime dans la pénalité où elle introduit l'irréparable, dans le mariage où elle introduit l'irrévocable, dans la paternité déformée et parfois faussée par les axiomes romains, dans l'éducation d'où elle retire l'égalité en supprimant la gratuité, dans l'instruction qui est facultative et qui devrait être obligatoire, le droit de l'enfant étant ici supérieur au droit du père, dans le travail auquel elle chicane son organisme, dans la presse dont elle exclut le pauvre, dans le suffrage universel dont elle exclut la femme. Grave désordre, l'exagération de la loi. Tout ce qui est de trop dans la loi est de moins dans le droit.

Les gouvernants, assemblées souveraines ou princes, ont de l'appétit et se font aisément illusion. Rappelons-nous les sous-entendus de l'assemblée de Bordeaux, qui a été depuis l'assemblée de Versailles, et qui n'est pas encore l'assemblée de Paris. Cette assemblée, dont j'ai l'honneur de ne plus être, avait vu le plébiscite du 8 mai et croyait tout possible par le suffrage universel. Elle se trompait. On incline aujourd'hui à abuser du pouvoir plébiscitaire. Le gouvernement direct du peuple par le peuple est, certes, le but auquel il faut tendre; mais il faut se défier du plébiscite ; avant de s'en servir, il importe de le définir; la politique est une mathématiqne, et aucune force ne doit être employée sans être précisée; la longueur du levier veut être proportionnée à la masse de l'obstacle. Eh bien, le plé-

Digitized by Google

biscite ne saurait soulever le droit, ni le déplacer, ni le retourner. Le droit préexiste. Il était avant, il sera après. Le droit existe avant le peuple, comme la morale existe avant les mœurs. Le droit crée le suffrage universel, le suffrage universel crée la loi. Voyez l'énorme distance qui sépare la loi du droit, et l'infériorité de ce qui est humain devant ce qui est éternel. Tous les hommes réunis ne pourraient pas créer un droit, et moi qui parle j'ai fait dans ma vie plusieurs centaines de lois. La loi employant le suffrage universel à détruire le droit, c'est la fille employant le père à tuer l'aïeul. Est-il rien de plus monstrueux? Tel est pourtant le rêve de ceux qui s'imaginent qu'on peut mettre la République aux voix, donner au suffrage universel d'aujourd'hui la souveraineté sur le suffrage universel de demain, et faire supprimer le droit absolu de l'homme par le caprice momentané de l'individu.

A cette heure, l'antagonisme de la loi et du droit éclate. La révolte de l'inférieur contre le supérieur est flagrante.

Quel embarras pour les consciences et quoi de plus inquiétant que ceci, le droit et la loi coulant en sens contraire! le droit allant vers l'avenir, la loi allant vers le passé! le droit charriant les problèmes sociaux, la loi charriant les expédients politiques; ceux-ci descendant, ceux-là remontant, et à chaque instant le choc! les problèmes, qui sont les ténèbres, se heurtant aux expédients, qui sont la noirceur! De solutions point. Rien de plus redoutable.

Digitized by Google

Aux questions permanentes s'ajoutent les questions momentanées ; les premières sont pressantes, les secondes sont urgentes: La dissolution de l'Assemblée ; l'enquête sur les faits de mars, et aussi sur les faits de mai et de juin ; l'amnistie. Quel labeur pour l'écrivain, et quelle responsabilité ! A côté des questions qui menacent, les questions qui supplient. Les cachots, les pontons, les mains jointes des femmes et des enfants. Ici la mère, ici les fils et les filles, là-bas le père ! Les familles coupées en deux, un tronçon dans le grenier, un tronçon dans la casemate. O mes amis, l'amnistie ! l'amnistie ! voici l'hiver. L'amnistie !

Demandons-la, implorons-la, exigeons-la. Et cela dans l'intérêt de tous. Une guérison locale est une guérison générale; la plaie pansée au pied ôte la fièvre du cerveau.

L'amnistie tout de suite ! l'amnistie avant tout ! Lions l'artère, c'est le plus pressé. Disons-le au pouvoir, en ces matières, la promptitude est habileté. On a déjà trop hésité, les clémences tardives aigrissent. Ne vous laissez pas contraindre par la pression souveraine de l'opinion ; faites l'amnistie de gré et non de force, n'attendez pas. Faites l'amnistie aujourd'hui, elle est pour vous ; faites-la demain, elle est contre vous.

Regardez le pavé, il vous conseille l'amnistie. Les amnisties sont des lavages. Tout le monde en profite.

L'amnistie est aussi bien pour ceux qui la donnent que pour ceux qui la reçoivent. Elle a cela d'admirable qu'elle fait grâce des deux côtés.

Mes amis, les pontons sont dévorants. Après ceux

Digitized by Google

qui ont péri, je ne puis me résigner à en voir périr d'autres.

Nous assistons en ce moment à une chose terrible, c'est le triomphe de la mort. On croyait la mort vaincue. On la croyait vaincue dans la loi, on la croyait vaincue dans la diplomatie. On entrevoyait la fin du coupe-tête et la fin du reître. En 93, une année de guillotine avait formidablement répliqué aux douze siècles de potence, de roue et d'écartèlement de la monarchie, et, après la Révolution, on pouvait croire l'échafaud épuisé; puis était venue une bataille de quinze ans, et après Napoléon on pouvait croire la guerre vidée. La peine capitale, abolie dans toutes les consciences, commençait à disparaître des codes; vingt-sept gouvernements, dans l'ancien et le nouveau continent, l'avaient raturée; la paix se faisait dans la loi, et la concorde naissait entre les nations; les juges n'osaient plus condamner les hommes à mort par l'échafaud, et les rois n'osaient plus condamner les peuples à mort par la guerre. Les poëtes, les philosophes, les écrivains, avaient fait ce travail magnifique. Les Tyburn et les Montfaucon s'abîmaient dans leur honte, et les Austerlitz et les Rosbach dans leur gloire. Plus de tuerie, ni juridique, ni militaire; le principe de l'inviolabilité humaine était admis. Pour la première fois depuis six mille ans, le genre humain avait la respiration libre. Cette montagne, la mort, était ôtée de dessus la poitrine du titan. La civilisation vraie allait commencer. Tout à coup l'an 1870 s'est levé, ayant dans sa main droite l'épée, et dans sa main gauche la hache. La mort

Digitized by Google

a reparu, Janus épouvantable, avec ses deux faces de spectre, l'une qui est la guerre, l'autre qui est le supplice. On a entendu cet affreux cri : Représailles! Le talion imbécile a été évoqué par la guerre étrangère et par la guerre civile. Œil pour œil, dent pour dent, province pour province. Le meurtre sous ses deux espèces, bataille et massacre, s'est rué d'abord sur la France, ensuite sur le peuple; des Européens ont conçu ce projet : supprimer la France, et des Français ont machiné ce crime : supprimer Paris. On en est là.

Et au lieu de l'affirmation que veut ce siècle, c'est la négation qui est venue. L'échafaud, qui était une larve, est devenu une réalité; la guerre, qui était un fantôme, est devenue une nécessité; sa disparition dans le passé se complique d'une réapparition dans l'avenir; en ce moment-ci les mères allaitent leurs enfants pour la tombe; il y a une échéance entre la France et l'Allemagne; c'est la revanche; la mort se nourrit de la mort; on tuera parce qu'on a tué; et, chose fatale, pendant que la revanche se dresse au dehors, la vengeance se dresse au dedans. La vindicte, si vous voulez. On a fait ce progrès, adosser les patients à un mur au lieu de les coucher sur une planche, et remplacer la guillotine par la mitrailleuse. Et tout le terrain qu'on croyait gagné est perdu, et le monstre qu'on croyait vaincu est victorieux, et le glaive règne sous sa double forme, hache du bourreau, épée du soldat; de sorte qu'à cette minute sinistre où le commerce râle, où l'industrie périt, où le travail expire, où la lumière

Digitized by Google

s'éteint, où la vie agonise, quelque chose est vivant, c'est la mort.

Ah! affirmons la vie! affirmons le progrès, la justice, la liberté, l'idéal, la bonté, le pardon, la vérité éternelle. A cette heure, la conscience humaine est à tâtons; voilà ce que c'est que l'éclipse de la France. A Bruxelles, j'ai poussé ce cri : Clémence! et l'on m'a jeté des pierres. Affirmons la France. Relevons-la. Rallumons-la. Rendons aux hommes cette lumière. La France est un besoin de l'univers. Nous avons tous, nous Français, une tendance à être plutôt hommes que citoyens, plutôt cosmopolites que nationaux, plutôt frères de l'espèce entière que fils de la race locale; conservons cette tendance, elle est bonne, mais rendons-nous compte que la France n'est pas une patrie comme une autre, qu'elle est le moteur du progrès, l'organisme de la civilisation, le pilier de l'ensemble humain, et que, lorsqu'elle fléchit, tout s'écroule; constatons cet immense recul moral des nations correspondant aux pas qu'a faits la France en arrière; constatons la guerre revenue, l'échafaud revenu, la tuerie revenue, la mort revenue, la nuit revenue; voyons l'horreur sur la face des peuples, secourons-les en restaurant la France, resserrons entre nous Français le lien national, et reconnaissons qu'il y a des heures où la meilleure manière d'aimer la patrie, c'est d'aimer la famille, et où la meilleure manière d'aimer l'humanité, c'est d'aimer la patrie.

VICTOR HUGO.

Paris, 31 octobre 1871.

Digitized by Google

II. — A M. LÉON BIGOT.

AVOCAT DE MAROTEAU

Monsieur,

J'ai lu votre Mémoire; il est excellent, j'applaudis à vos généreux efforts. L'adhésion que vous désirez de moi, vous l'avez entière. Je vais même plus loin que vous.

La question que vous voyez en légiste, je la vois en philosophe. Le problème que vous élucidez si parfaitement et avec une logique éloquente, au point de vue du droit écrit, est éclairé pour moi d'une lumière plus haute et plus complète encore par le droit naturel. A une certaine profondeur, le droit naturel se confond avec le droit social.

Vous plaidez pour Maroteau, pour ce jeune homme, qui, poëte à dix-sept ans, soldat patriote à vingt ans, a eu, dans le funèbre printemps de 1871, un accès de fièvre, a écrit le cauchemar de cette fièvre, et aujourd'hui, pour cette page fatale, va, à vingt-deux ans, si l'on n'y met ordre, être fusillé, et mourir avant presque d'avoir vécu. Un homme condamné à mort pour un article de journal, cela ne s'était pas encore vu. Vous demandez la vie pour ce condamné.

Moi, je la demande pour tous. Je demande la vie pour Maroteau; je demande la vie pour Rossel, pour Ferré, pour Lullier, pour Crémieux; je demande la vie

Digitized by Google

pour ces trois malheureuses femmes, Marchais, Suétens et Papavoine, tout en reconnaissant que, dans ma faible intelligence, il est prouvé qu'elles ont porté des écharpes rouges, que Papavoine est un nom effroyable, et qu'on les a vues dans les barricades, pour combattre, selon leurs accusateurs, pour ramasser les blessés, selon elles. Une chose m'est prouvée encore, c'est que l'une d'elles est mère et que devant son arrêt de mort, elle a dit : « *C'est bien; mais qui est-ce qui nourrira mon enfant?* »

Je demande la vie pour cet enfant.

Laissez-moi m'arrêter un instant.

Qui est-ce qui nourrira mon enfant? Toute la plaie sociale est dans ce mot. Je sais que j'ai été ridicule la semaine dernière en demandant, en présence des malheurs de la France, l'union entre les Français, et que je vais être ridicule cette semaine en demandant la vie pour des condamnés. Je m'y résigne. Ainsi, voilà une mère qui va mourir, et voilà un petit enfant qui va mourir aussi, par contre-coup. Notre justice a de ces réussites. La mère est-elle coupable? Répondez oui ou non. L'enfant l'est-il? Essayez de répondre oui.

Je le déclare, je suis troublé à l'idée de cette innocence qui va être punie de nos fautes; la seule excuse de la pénalité irréparable, c'est la justesse; rien n'est sinistre comme la loi frappant à côté; la justice humaine tarissant brusquement les sources de la vie aux lèvres d'un enfant étonne la justice divine; ce démenti donné à l'ordre au nom de l'ordre est étrange; il n'est pas bon que nos chétifs codes transitoires et nos

Digitized by Google

sentences myopes d'ici-bas indignent là-haut les lois éternelles; on n'a pas le droit de frapper la mère quand on frappe en même temps l'enfant; il me semble entendre la profonde voix de l'inconnu dire aux hommes : *Eh bien, qu'est-ce que vous faites donc là?* Et je suis inquiet quand je vois se tourner avec stupeur vers la société le sombre regard de la nature.

Je quitte ce petit condamné, et je reviens aux autres.

Aux yeux de ceux à qui l'apparence de l'ordre suffit, les arrêts de mort ont un avantage; c'est qu'ils font le silence. Pas toujours. Il est périlleux de produire violemment un faux calme. Les exécutions politiques prolongent souterrainement la guerre civile.

Mais on me dit : Ces êtres misérables, dont la mise à mort vous préoccupe, n'ont rien à voir avec la politique; là-dessus tout le monde est d'accord. Ce sont des délinquants vulgaires, coupables de méfaits ordinaires, prévus par la loi pénale de tous les temps.

Entendons-nous.

Que tout le monde soit d'accord sur l'excellence de ces condamnations, peu m'importe. Quand il s'agit de juger un ennemi, mettons-nous en garde contre les consentements furieux de la foule et contre les acclamations de notre propre parti; examinons autour de nous l'état de rage, qui est un état de folie; ne nous laissons pas pousser même vers les sévérités que nous souhaitons; craignons la complaisance de la colère publique. Défions-nous de certains mots, tels que *délits ordinaires, crimes communs*, mots souples et faciles à ajuster à des sentences excessives; ces mots là ont

Digitized by Google

l'inconvénient d'être commodes; en politique, ce qui est commode est dangereux. N'acceptons pas les services que peuvent rendre des définitions mal faites; l'élasticité des mots correspond à la lâcheté des hommes. Cela obéit trop.

Confondre Marat avec Lacenaire est aisé et mène loin.

Certes, la Chambre introuvable, je parle de celle de 1815, si elle fût arrivée vingt ans plus tôt, et si le hasard l'eût faite victorieuse de la Convention, aurait trouvé d'excellentes raisons pour déclarer la République scélérate; 1815 eût déclaré 93 justiciable de la pénalité ordinaire; les massacres de septembre, les meurtres d'évêques et de prêtres, la destruction des monuments publics, l'atteinte aux propriétés privées, n'eussent point fait défaut à son réquisitoire; la Terreur blanche eût instrumenté judiciairement contre la Terreur rouge; la chambre royaliste eût proclamé les conventionnels atteints et convaincus de délits communs prévus et punis par le code criminel; elle les eût envoyés à la potence et à la roue, supplices restaurés avec la monarchie; elle aurait vu en Danton un égorgeur, en Camille Desmoulins un provocateur au meurtre, en Saint-Just un assassin, en Robespierre un malfaiteur pur et simple; elle leur eût crié à tous : Vous n'êtes pas des hommes politiques! Et l'opinion publique aurait dit : C'est vrai! jusqu'au jour où la conscience humaine aurait dit : C'est faux!

Il ne suffit pas qu'une assemblée ou un tribunal, même traînant des sabres, dise : — Une chose est, — pour qu'elle soit. On n'introduit pas de décret dans la

Digitized by Google

conscience de l'homme. Le premier étourdissement passé, elle se recueille et examine : les faits mixtes ne peuvent être appréciés comme des faits simples; le mot, *Troubles publics*, n'est pas vide de sens; il y a des événements complexes où à une certaine quantité d'attentat se mêle une certaine quantité de droit. Quand la commotion a cessé, quand les fluctuations sont finies, l'histoire arrive avec son instrument de précision, la raison, et répond ceci aux premiers juges : — 93 a sauvé le territoire, la Terreur a empêché la trahison, Robespierre a fait échec à la Vendée et Danton à l'Europe, le régicide a tué la monarchie, le supplice de Louis XVI a rendu impossible dans l'avenir le supplice de Damiens, la spoliation des émigrés a restitué le champ au laboureur et la terre au peuple, Lyon et Toulon foudroyés ont cimenté l'unité nationale; vingt crimes, total : un bienfait; la Révolution française.

J'entends garder les proportions, et je n'assimile les condamnés d'aujourd'hui aux gigantesques lutteurs d'autrefois qu'en ce point : eux aussi sont des combattants révolutionnaires; à eux aussi, on ne peut reprocher que des faits politiques; l'histoire écartera d'eux ces qualifications, *délits communs, crimes ordinaires;* et, en leur infligeant la peine capitale, que fait-on? On rétablit l'échafaud politique.

Ceci est effrayant.

Pas en arrière. Démenti au progrès. Babeuf, Aréna, Ceracchi, Topino-Lebrun, Georges Cadoudal, Mallet, Lahorie, Guidal, Ney, Labédoyère, Didier, les frères

Digitized by Google

Faucher, Pleignier, Carbonneau, Tolleron, les quatre sergents de la Rochelle, Alibaud, Cirasse, Charlet, Cuisinier, Orsini, reparaissent. Rentrée des spectres.

Retourner vers les ténèbres, faire rétrograder l'immense marche humaine, rien de plus insensé. En civilisation, on ne recule jamais que vers le précipice.

Certes, Rossel, Maroteau, Gaston Crémieux et les autres, ces créatures humaines en péril, cela m'émeut; mais ce qui m'émeut plus encore, c'est la civilisation en danger.

Mais, reprend-on, c'est justement pour éviter le précipice que nous reculons. Vous le voyez derrière, nous le voyons devant. Pour nous comme pour vous, il s'agit du salut social. Vous le voyez dans la clémence, nous le voyons dans le châtiment.

Soit. J'accepte la discussion posée ainsi.

C'est la vieille querelle du juste et de l'utile. Nous avons pour nous le juste, cherchons si vous avez pour vous l'utile.

Voilà des condamnés à mort. Qu'en va-t-on faire? Les exécuter?

Il s'agit du salut public, dites-vous. Plaçons-nous à ce point de vue. De deux choses l'une : ou cette exécution est nécessaire, ou elle ne l'est pas.

Si elle n'est pas nécessaire, de quel nom la qualifier?

La mort pour la mort, l'échafaud pour l'échafaud, histoire de s'entretenir la main, l'art pour l'art, c'est hideux.

Si elle est nécessaire, c'est qu'elle sauve la société.

Examinons.

Digitized by Google

A l'heure qu'il est, quatre questions sont pendantes, la question monétaire, la question politique, la question nationale, la question sociale; c'est-à-dire que les quatre équilibres, qui sont notre vie même, sont compromis, l'équilibre financier par la question monétaire, l'équilibre légal par la question politique, l'équilibre extérieur par la question nationale, l'équilibre intérieur par la question sociale. La civilisation a ses quatre vents; les voilà qui soufflent tous à la fois. Immense ébranlement. On entend le craquement de l'édifice; les fondations se lézardent, les colonnes plient, les piliers chancellent, toute la charpente penche; les anxiétés sont inouïes. La question politique et la question nationale s'enchevêtrent; nos frontières perdues exigent la suppression de toutes les frontières; la fédération des peuples seule peut le faire pacifiquement, les États-Unis d'Europe sont la solution; et la France ne reprendra sa suprématie que par la république française transformée en république continentale; but sublime, ascension vertigineuse, sommet de civilisation; comment y atteindre? En même temps, le problème monétaire complique le problème social; des perspectives obscures s'ouvrent de toutes parts, d'un côté les colonisations lointaines, la recherche des pays de l'or, l'Australie, la Californie, les transmigrations, les déplacements de peuples; de l'autre côté, la monnaie fiduciaire, le billet de banque à revenu, la propriété démocratisée, la réconciliation du travail avec le capital par le billet à rente; difficultés sans nombre, qui se résoudront un jour en bien-

Digitized by Google

être et en lumière, et qui à cette heure se résument en misères et en souffrances. Telle est la situation; et maintenant voici le remède : tuer Maroteau, tuer Lullier, tuer Ferré, tuer Rossel, tuer Crémieux; tuer ces trois malheureuses, Suétens, Marchais et Papavoine; il n'y a entre l'avenir et nous que l'épaisseur de quelques cadavres utiles à la prospérité publique; et plus rien ne frémira, et le crédit s'affermira, et la confiance renaîtra, et les inquiétudes s'évanouiront, et l'ordre sera fondé, et la France sera rassurée quand on entendra la voix d'un petit enfant appeler sa mère morte dans les ténèbres.

Ainsi, à cette heure tellement extraordinaire qu'aucun peuple n'en a jamais eu de pareille, sept ou huit tombes, voilà notre ressource; et quand l'homme d'État, accoudé sur sa table, la tête dans ses mains, épelant des chiffres terribles, étudiant une carte déchirée, sondant les défaites, les catastrophes, les déroutes, les capitulations, les trahisons, les ignominies, les affreuses paix signées, la France épuisée d'or par les cinq milliards extorqués et de sang par les deux provinces arrachées, le profond tremblement de terre de Paris, les écroulements, les engloutissements, les désastres, les décombres qui pendent, l'ignorance, la misère, les menaces des ruines, songe à l'effrayant avenir; quand, pensif devant tant d'abîmes, il demande secours à l'inconnu; quand il réclame le Turgot qu'il faudrait à nos finances, le Mirabeau qu'il faudrait à nos assemblées, l'Aristide qu'il faudrait à notre magistrature, l'Annibal qu'il faudrait à nos armées, le Christ qu'il faudrait à notre société; quand il se penche sur

Digitized by Google

l'ombre et la supplie de lui envoyer la vérité, la sagesse, la lumière, le conseil, la science, le génie; quand il évoque dans sa pensée le *Deus ex machinâ*, le pilote suprême des grands naufrages, le guérisseur des plaies populaires, l'archange des nations en détresse, le sauveur; il voit apparaître qui? un fossoyeur, la pelle sur l'épaule.

VICTOR HUGO.

Paris, 5 novembre 1871.

III. — A M. ROBERT HYENNE.

RÉDACTEUR EN CHEF DE LA *DÉMOCRATIE DU MIDI*.

Paris, 2 décembre 1871.

Mon vaillant confrère, les souvenirs que vous me rappelez sont gravés en moi; depuis longtemps je vous connais et je vous estime; vous avez été l'ami de l'exil. Vous êtes aujourd'hui le combattant de la vérité et de la liberté. Votre talent et votre courage sont pour votre journal, la *Démocratie du Midi,* un double gage de succès.

Nous traversons une crise fatale. Après l'invasion, le terrorisme réactionnaire. 1871 est un 1815, pire. Après les massacres, voici l'échafaud politique rétabli. Quels revenants funestes! Trestaillon avait reparu en

Digitized by Google

juin, Bellart reparaît en novembre. A l'odieux assassinat de Clément Thomas et de Lecomte, à l'abominable meurtre des otages, quelles répliques sanglantes! Quel grossissement de l'horreur par l'horreur! Quelle calamité pour la France que ce duel de la Commune et de l'Assemblée!

La civilisation est en danger; nous sentons un affreux glissement sur la pente féroce. J'ai écrit :

Personne n'est méchant, et que de mal on fait!

Avertissons toutes ces pauvres consciences troublées. Si le gouvernement est myope, tâchons qu'il ne soit pas sourd. Crions : Amnistie! Amnistie! Assez de sang! Assez de victimes! Qu'on fasse enfin grâce à la France! c'est elle qui saigne. On a ôté la parole au *Rappel;* vous tous qui l'avez encore, répétez son vaillant cri : Pitié! Pardon! Fraternité! Ne nous lassons pas, recommençons sans cesse. Demandons la paix et donnons l'alarme. Sonnons le tocsin de la clémence.

Je m'aperçois que c'est aujourd'hui le 2 décembre. Il y a vingt ans à pareille heure, je luttais contre un crime, j'étais traqué, et averti que si l'on me prenait, on me fusillerait. Tout est bien, luttons.

Cher confrère, je vous serre la main.

VICTOR HUGO.

Digitized by Google

DERNIERS FAITS.

Comme l'impression de ce recueil se terminait, il s'est produit un fait considérable, l'élection complémentaire du 7 janvier à Paris, et ce fait doit prendre place dans ce livre.

M. Victor Hugo ne s'est pas porté candidat.

Le 19 décembre, il a reçu la lettre qu'on va lire :

Paris, le 19 décembre 1871.

Monsieur,

En face d'une assemblée qui méconnaît le mandat dont elle a été revêtue, il est nécessaire de faire passer dans les mœurs un grand principe, le *mandat impératif*.

A vous la première gloire de la France, il appartient de donner au monde un grand exemple et de frapper un grand coup sur nos vieilles institutions.

. . . . . .

. . . . . [1].

Vous penserez sans doute que votre acceptation du man-

1. Les honorables signataires nous pardonneront d'omettre ici les quelques lignes où leur sympathie pour M. Victor Hugo est le plus vivement exprimée.

Digitized by Google

dat impératif serait un grand acte de patriotisme et assurerait pour toujours le triomphe de cette institution.

Nous vous prions de vouloir bien nous donner votre adhésion.

Les membres du Comité électoral de la rue Bréa :

DE LAVÉNAT, E. DIVE, BASSET, J.-C. CHAIGNEAU, ÉDOUARD DE LUZE, PAULIAT, MONPROFIT, ROSEL.

M. Victor Hugo ne pouvait accepter le *mandat impératif;* la conscience ne reçoit pas d'ordres ; mais il pouvait et il sentit qu'il devait prendre l'initiative de la transformation du *mandat impératif* en *mandat contractuel,* c'est-à-dire réaliser plus sûrement le progrès électoral par le contrat librement débattu et consenti entre le mandant et le mandataire.

Ne voulant pas influencer le choix du peuple, il s'abstint de paraître aux réunions électorales, l'état de siége ôtant d'ailleurs toute liberté à ces réunions.

La déclaration suivante y fut lue en son nom :

DÉCLARATION

Je suis de ceux qui pensent qu'aucune pression ne doit être exercée sur le choix du peuple.

Plus le choix sera libre, plus il sera grand.

Plus le choix sera spontané, plus il sera significatif.

Le bon citoyen ne s'offre ni ne se refuse. Il est à la disposition du devoir.

Les devoirs d'un représentant du peuple et surtout d'un représentant de l'admirable peuple de Paris sont aujourd'hui plus sérieux que jamais.

J'en comprends toute l'étendue.

Digitized by Google

Je suis prêt, quant à moi, à donner l'exemple de l'acceptation du *mandat contractuel,* bien autrement efficace et obligatoire que le *mandat impératif.*

Le mandat contractuel, c'est-à-dire le contrat synallagmatique entre le mandant et le mandataire, crée entre l'électeur et l'élu, l'identité absolue du but et des principes.

Le choix que le peuple de Paris fera le 7 janvier doit signifier : République; négation de toute monarchie sous quelque forme que ce soit; amnistie; abolition de la peine de mort en matière politique et en toute matière; rentrée de l'Assemblée à Paris; levée de l'état de siége; dissolution de l'Assemblée dans le plus bref délai possible.

Le devoir est la loi de ma vie. Je le ferai hors de l'Assemblée comme dans l'Assemblée.

VICTOR HUGO.

28 décembre 1871.

En même temps furent publiées, par les soins des comités, les deux pièces suivantes :

LE COMITÉ ÉLECTORAL DE LA RUE BRÉA ET LE COMITÉ ÉLECTORAL DES TRAVAILLEURS AUX ÉLECTEURS DE LA SEINE :

Le grand citoyen qui s'est fait, depuis vingt ans, le champion le plus ardent de la démocratie, vient d'accomplir l'un des actes les plus considérables de sa vie. Le premier, Victor Hugo avait pris la défense de Paris contre les violences de la réaction; le premier, il avait réclamé l'amnistie et protesté, au nom du droit d'asile, contre la coupable faiblesse

Digitized by Google

de la Belgique; plus tard, il implorait la grâce des condamnés à mort.

Aujourd'hui Victor Hugo vient de signer avec le peuple de Paris un contrat qui en fait son représentant nécessaire.

Victor Hugo et Paris, la grande ville et le grand poëte, ne font plus qu'un.

Parisiens! et vous surtout, travailleurs! vous n'avez qu'un nom à déposer dans l'urne; il faut que ce nom soit celui de VICTOR HUGO.

MANDAT CONTRACTUEL

ARRÊTÉ PAR LE COMITÉ DE LA RUE BRÉA ET PAR LE COMITÉ ÉLECTORAL DES TRAVAILLEURS, ADOPTÉ DANS DIFFÉRENTES RÉUNIONS PUBLIQUES :

Considérant que le mandat contractuel est le seul moyen qui mette en évidence la volonté ferme et nette du collége électoral,

Les électeurs ont arrêté le programme suivant qui est adopté par le représentant qui sera nommé le 7 janvier 1872 :

1. Amnistie pour tous les crimes et délits politiques. — Enquête sur les événements de mai et juin 1871. — Abolition de la peine de mort en toutes matières.

2. Proclamation définitive de la république. — Dissolution dans le plus bref délai de l'assemblée actuelle et nomination d'une assemblée constituante chargée de faire une constitution républicaine.

3. Retour à Paris du gouvernement et de l'assemblée. — Levée de l'état de siége à Paris et dans les départements.

4. Service militaire obligatoire et personnel pour tout citoyen de la république française, sauf les seuls cas d'incapacité physique.

Digitized by Google

5. Instruction primaire, gratuite, obligatoire et laïque. — Instruction secondaire, gratuite et laïque.

6. Séparation absolue de l'Église et de l'État :— Rétribution des ministres de tout culte à la charge exclusive de ceux qui les emploient.

7. Liberté absolue d'association. — Liberté de réunion.— Liberté de la presse. — Abolition des procès de presse, excepté en matière civile.

8. Nomination à l'élection des maires et adjoints de toutes les communes, sans aucune exception.

9. Restitution au département, à l'arrondissement, au canton et à la commune de tout ce qui est de leur ressort.

10. Réforme de la magistrature. — Suppression de l'inamovibilité. — Extension des attributions du jury.

11. Impôt vraiment proportionnel sur le revenu.

12. Exclusion de toutes les monarchies, sous quelque forme qu'elles se présentent.

13. Le programme ci-dessus constitue un mandat contractuel, que le représentant a accepté et signé.

14. La sanction qui doit consacrer le mandat contractuel sera la démission du représentant, qui pourra, dans le cas d'infraction au présent contrat, lui être demandée par un jury d'honneur tiré au sort parmi les représentants républicains de l'assemblée, ayant signé, eux aussi, le mandat contractuel.

Paris, le 28 décembre 1871.

VICTOR HUGO

Les délégués du Comité électoral de la rue Bréa,

DE LANESSAN, PAULIAT, MONPROFIT.

Les délégués du Comité électoral des travailleurs,

PIERRE CÉNAC, BONHOURE.

Digitized by Google

ÉLECTION DU 7 JANVIER 1872.

(SEINE.)

VAUTRAIN.	122,435 voix.
VICTOR HUGO. . . .	95,900 —

Le lendemain, 8 janvier, M. Victor Hugo adressa au peuple de Paris les paroles qu'on va lire :

AU PEUPLE DE PARIS

Paris ne peut échouer. Les échecs apparents couvrent des triomphes définitifs. Les hommes passent, le peuple reste. La ville que l'Allemagne n'a pu vaincre ne sera pas vaincue par la réaction.

A de certaines époques étranges, la société a peur et demande secours aux impitoyables. La violence seule a la parole, les implacables sont les sauveurs; être sanguinaire, c'est avoir du bon sens. Le *væ victis* devient la raison d'État; la compassion semble une trahison, et on lui impute les catastrophes. On tient pour ennemi public l'homme atteint de cette folie, la clémence; Beccaria épouvante, et Lascasas fait l'effet de Marat.

Ces crises où la peur engendre la terreur durent peu; leur emportement même les précipite. Au bout de peu de temps, l'ordre faux que fait le sabre est

Digitized by Google

vaincu par l'ordre vrai que fait la liberté. Pour obtenir cette victoire, aucune lutte violente n'est nécessaire. La marche en avant du genre humain ébranle pacifiquement ce qui doit tomber. Le pas grave et mesuré du progrès suffit pour l'écroulement des choses fausses.

Ce que Paris veut sera. Des problèmes sont posés; ils auront leur solution, et cette solution sera fraternelle. Paris veut l'apaisement, la concorde, la guérison des plaies sociales. Paris veut la fin des guerres civiles. La fin des guerres ne s'obtient que par la fin des haines. Comment finissent les haines? Par l'amnistie.

L'amnistie, aujourd'hui, est la condition profonde de l'ordre.

Le grand peuple de Paris, méconnu et calomnié à cause de sa grandeur même, aura raison de tous les obstacles. Il triomphera par le calme et la volonté. Le suffrage universel a beau avoir des éclipses, il est l'unique mode de gouvernement; le suffrage universel, c'est la puissance, bien supérieure à la force. Désormais, tout par le vote, rien par le fusil. La justice et la vérité ont une clarté souveraine. Le passé ne se tient pas debout en face de l'avenir. Une ville comme Versailles, qui représente la royauté, ne peut être longtemps regardée fixement par une ville comme Paris, qui personnifie la République.

VICTOR HUGO.

Paris, 8 janvier 1872.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES

NOTE I.

ÉLECTIONS DU 8 FÉVRIER 1871.

SEINE.

Liste complète des Représentants élus.

Électeurs inscrits : 545,605.

1.	Louis Blanc. . . .	216,471
2.	Victor Hugo . . .	214,169
3.	Garibaldi.	200,065
4.	Edgar Quinet. . .	199,008
5.	Gambetta.	191,211
6.	Henri Rochefort .	163,248
7.	Amiral Saisset . .	154,347
8.	Ch. Delescluze. .	153,897
9.	P. Joigneaux . . .	153,314
10.	Victor Schœlcher.	149,918
11.	Félix Pyat.	141,118
12.	Henri Martin. . .	139,155
13.	Amiral Pothuau. .	138,142
14.	Édouard Lockroy.	134,635
15.	F. Gambon. . . .	129,573
16.	Dorian	128,197
17.	Ranc.	126,572
18.	Malon.	117,253
19.	Henri Brisson. . .	115,710
20.	Thiers	102,945
21.	Sauvage.	102,690
22.	Martin Bernard. .	102,188
23.	Marc Dufraisse. .	101,192
24.	Greppo..	101,001
25.	Langlois..	95,756
26.	Général Frébault.	95,235
27.	Clémenceau. . . .	95,048
28.	Vacherot.	94,394
29.	Jean Brunet. . . .	93,345
30.	Charles Floquet. .	93,438
31.	Cournet.	91,648
32.	Tolain.	89,160
33.	Littré.	87,780
34.	Jules Favre. . . .	81,126
35.	Arnaud (de l'Ariége).	79,710
36.	Ledru-Rollin. . .	76,736
37.	Léon Say.	75,939
38.	Tirard.	75,178
39.	Razoua.	74,415
40.	Edmond Adam. .	73,217
41.	Millière.	73,145
42.	A. Peyrat.	72,243
43.	E. Farcy..	69,798

Digitized by Google

NOTE II.

VICTOR HUGO A BORDEAUX.

(*Extrait de la* Gironde, *16 février.*)

A l'issue de la séance, des groupes nombreux stationnaient autour du palais de l'Assemblée, qui était protégé par un cordon de garde nationale. Chaque député, à sa sortie, a été accueilli par le cri de : Vive la République !

Les acclamations ont redoublé lorsque Victor Hugo, qui avait assisté à la séance, est arrivé à son tour sur le grand perron. A partir de ce moment, les vivats en l'honneur du grand poëte des *Châtiments* ont alterné avec les vivats en l'honneur de la République.

Cette ovation, à laquelle la garde nationale elle-même a pris part, s'est prolongée sur tout le passage de Victor Hugo, qui, du geste et du regard, répondait aux acclamations de la foule.

NOTE III.

DÉMISSION DE VICTOR HUGO.

Nous reproduisons, en les atténuant, les appréciations des principaux écrivains politiques présents à Bordeaux, sur la séance où Victor Hugo a dû donner sa démission.

Bordeaux, 8 mars (5 heures et demie).

A la dernière minute, quelques mots en hâte sur l'événement qui met l'assemblée et la ville en rumeur :

Victor Hugo vient de donner sa démission.

Voici comment et pourquoi.

Digitized by Google

La vérification des pouvoirs en était arrivée aux élections de l'Algérie. La nomination de Gambetta à Oran et celle de M. Mocquard à Constantine venaient d'être validées.

Pour l'élection de Garibaldi à Oran, le rapporteur proposait l'annulation, attendu que « Garibaldi n'est pas Français. »

Applaudissements violents à droite.

Le président dit : — Je mets l'annulation aux voix. Personne ne demande la parole?

— Si fait, moi! dit Victor Hugo.

Profond silence. — Victor Hugo a parlé admirablement, avec une indignation calme, si ces deux mots peuvent s'allier. Le *Moniteur* vous portera ses paroles exactes; je les résume tant bien que mal :

—La France, a-t-il dit, vient de passer par des phases terribles, dont elle est sortie sanglante et vaincue : elle n'a rencontré que la lâcheté de l'Europe. La France a toujours pris en main la cause de l'Europe, et pas un roi ne s'est levé pour elle, pas une puissance. Un homme seul est intervenu, qui est une puissance aussi. Son épée, qui avait déjà délivré un peuple, voulait en sauver un autre. Il est venu, il a combattu...

— Non! non! crie la droite furieuse. Non! il n'a pas combattu!

Et des insultes pour Garibaldi.

— Allons! riposte Victor Hugo, je ne veux offenser ici personne; mais, de tous les généraux français engagés dans cette guerre, Garibaldi est le seul qui n'ait pas été vaincu!

Là-dessus, épouvantable tempête. Cris : A l'ordre! à l'ordre!

Dans un intervalle entre deux ouragans, Victor Hugo reprend :

— Je demande la validation de l'élection de Garibaldi.

Cris de la droite plus effroyables encore : — A l'ordre! à l'ordre! Nous voulons que le président rappelle M. Victor Hugo à l'ordre.

Le général Ducrot se fait remarquer parmi les plus bruyants.

Le président. — Je demande à M. Victor Hugo de vouloir bien s'expliquer. Je rappellerai à l'ordre ceux qui m'empêcheront de parler. Je suis juge du rappel à l'ordre.

Le tumulte est inexprimable. Victor Hugo fait de la main un geste; on se tait; il dit :

Digitized by Google

— Je vais vous satisfaire. Je vais même aller plus loin que vous. Il y a trois semaines, vous avez refusé d'entendre Garibaldi; aujourd'hui vous refusez de m'entendre : je donne ma démission.

Stupeur et consternation à droite. Le général Ducrot croit injurier Garibaldi en disant qu'il est venu défendre, non la France, mais la République.

Cependant le président annonce « que M. Victor Hugo vient de lui faire remettre une lettre par laquelle il donne sa démission .»

— Est-ce que M. Victor Hugo persiste? demande-t-il.

— Je persiste, dit Victor Hugo.

— Non! non! lui crie-t-on maintenant à droite.

Mais il répéte : — je persiste.

Et le président reprend : — Je ne lirai néanmoins cette lettre qu'à la séance de demain.

Séance du 8.

Je vous ai jeté, à la dernière minute, quelques mots sur l'événement qui était la rumeur d'hier et qui est encore la rumeur d'aujourd'hui, — la démission de Victor Hugo.

Si vous aviez assisté à ce moment de la séance, aux vociférations de la réaction, à sa rage, à son épilepsie! Comme vous approuveriez le grand orateur de n'être pas resté là.

Victor Hugo avait dit que Garibaldi était le seul de nos généraux qui n'eût pas été battu. Notez que c'est rigoureusement exact, — et que ce n'est pas injurieux pour les quelques généraux énergiques, mais malheureux, qui n'ont pas à rougir de n'avoir pas réussi. Et, en effet, quand la majorité a hurlé : « Vous insultez nos généraux! » Chanzy, Jaureguiberry, l'amiral la Roncière etc., ont fait signe que non, et il n'y a eu que deux généraux parfaitement inconnus et un troisième trop connu par son serment — M. Ducrot — qui se soient déclarés offensés.

Lorsque Victor Hugo a dit que Garibaldi était venu avec son épée... — un vieux rural a ajouté : — Et Bordone. Ce vieux rural s'appelle M. de Lorgeril.

Victor Hugo : « Garibaldi est venu, il a combattu... » Toute la

Digitized by Google

majorité : « Non ! non ! » Donc ils ne veulent même pas que Garibaldi ait combattu. On se demande s'ils comprennent ce qu'ils disent.

Il s'est trouvé un rural pour cette interruption : « Faites donc taire M. Victor Hugo ; il ne parle pas français. »

Au paroxysme du tumulte, il fallait voir le dédain et l'impassibilité de l'orateur attendant, les bras croisés, la fin de ce vacarme inférieur.

Vous allez avoir de la peine à me croire : eh bien, quand Victor Hugo a donné sa démission, même cette majorité-là a senti, ce dont je l'aurais crue incapable, qu'en perdant l'éternel poëte des *Châtiments*, elle perdait quelque chose. M. Grévy ayant demandé si Victor Hugo persistait dans sa démission, il y a eu sur tous les bancs des voix qui ont crié : Non ! non !

Victor Hugo a persisté. Et comme il a eu raison ! Qu'il retourne à Paris, et qu'il laisse cette majorité parfaire toute seule ce qu'elle a si bien commencé en livrant à la Prusse Strasbourg et Metz !

La validation des élections a eu son cours. J'allais me retirer, quand tout à coup Victor Hugo apparaît à la tribune Quelle que soit l'opinion de M. Victor Hugo comme homme politique, il est un fait incontestable, c'est qu'il est un puissant esprit, le plus grand poëte de France, et qu'à ce titre il a droit au respect d'une assemblée française, et doit tout au moins être écouté d'elle. C'est au milieu des hurlements, des cris, d'un tumulte indescriptible, du refus de l'écouter, que M. Victor Hugo est resté une bonne demi-heure à la tribune. Il s'agissait de l'élection de Garibaldi à Alger. On voulait l'écarter parce qu'il n'a pas la qualité de Français.

« La France accablée, mutilée en présence de toute l'Europe, n'a rencontré que la lâcheté de l'Europe. Aucune puissance européenne ne s'est levée pour défendre la France, qui s'était levée tant de fois pour défendre l'Europe. Un homme est intervenu. (Ici les murmures commencent.) Cet homme est une puissance. (A droite, grognements.) Cet homme, qu'avait-il ? (Rires des cacochymes.) Une épée. Cette épée avait délivré un peuple. (La voix de l'orateur, si forte,

Digitized by Google

est couverte par les violentes apostrophes de la majorité.) Elle pouvait en sauver un autre. (Dénégations frénétiques, jeunes et vieux se lèvent ivres de colère.) Enfin cet homme a combattu. (Ici l'orage crève. C'est un torrent. La voix du président est étouffée; le bruit de la clochette n'arrive pas jusqu'à nous, et pourtant elle est agitée avec vigueur. On n'entend plus que ces mots : Ce n'est pas vrai, c'est un lâche ! Garibaldi ne s'est jamais battu ! Enfin le président saisit un moment de calme relatif et, avec colère, lance une dure apostrophe à cette assemblée que l'intolérance aveugle. Hugo, calme et serein, les mains dans les poches, laisse passer l'orage.)

« Je ne veux blesser personne. Il est le seul des généraux qui ont lutté pour la France qui n'ait pas été vaincu. » (A ces mots la rage déborde : A l'ordre! à la porte! Qu'il ne parle plus! Nous ne voulons plus l'entendre! Tels sont les cris qui s'échangent au milieu d'une exaspération croissante.)

Hugo se croise les bras et attend. Le président refuse de rappeler l'orateur à l'ordre. Hugo, alors, avec une grande dignité : « Il y a trois semaines, vous avez refusé d'entendre Garibaldi, — (vous mentez; tout le monde sait que ce n'est pas vrai, lui crie-t-on) — aujourd'hui vous refusez de m'entendre, je me retire. »

Alors Ducrot s'élance à la tribune et demande une enquête pour savoir si Garibaldi est venu défendre la France ou la république universelle. — Il est accueilli par des hourrahs de : Oui, oui.

Le président, consterné, demande publiquement à Hugo de retirer la lettre par laquelle il donne sa démission. Sollicité vivement par quelques amis, Hugo répond avec fermeté : Non! non! non!

L'Assemblée comprend l'acte ridicule qu'elle a commis et le président demande de ne lire cette lettre que demain.

Les hommes de cœur et d'intelligence ne peuvent plus rester...
— GERMAIN CASSE.

Deux délégations ont été adressées à Victor Hugo pour l'engager à retirer sa démission.

Digitized by Google

La première venait au nom de la réunion républicaine de la rue de l'Académie. M. Bethmont a pris la parole;

La seconde au nom du centre gauche, l'envoyé était M. Target.

Victor Hugo, en les remerciant avec émotion de leur démarche, leur a expliqué les raisons qui l'obligeaient à persister dans sa résolution et à maintenir sa démission.

L'assemblée qui a chassé Garibaldi a refusé d'entendre Victor Hugo. Ces deux actes suffiront à l'histoire pour la juger. Nous ne regrettons pas seulement l'admirable orateur que nous n'entendrons plus, nous regrettons encore, nous jeunes gens, cette grande indulgence, cette grande bienveillance et cette grande bonté qui étaient près de nous. C'est un triple deuil.

Le tumulte a été grand. La majorité, non contente d'avoir invalidé l'élection de Garibaldi, a voulu qu'il fût calomnié à la tribune. Un député — que je ne connais pas — mais que l'Assemblée a pris pour le général Ducrot, s'est chargé de ce soin. Ce député a donné à entendre qu'il fallait attribuer à Garibaldi la défaite de l'armée de l'Est. J'ai senti, à ces mots, comme tous les honnêtes gens, une vive indignation, et je n'ai pu me retenir de demander la parole. Elle me fut retirée dès mes premières phrases, je ne sais pourquoi. Je voulais seulement faire remarquer à mes honorables collègues qu'ils étaient dans une erreur complète touchant le général Ducrot et le député qui, si audacieusement, usurpait ce titre et ce nom.

Le général Ducrot, dans une circulaire célèbre, a dit :

— Je reviendrai mort ou victorieux!

Or le général Ducrot n'est point homme à prononcer de telles paroles en l'air. Il a été, malheureusement, vaincu, et je le tiens pour mort. On me dira tout ce qu'on voudra, je n'en démordrai point. Le général Ducrot est mort. Et le député qui a parlé hier et qui paraît se porter fort bien, n'est point le général Ducrot.

M. Jules Favre a dit, il est vrai : « Ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses », et il a donné l'Alsace et

Digitized by Google

il a donné la Lorraine. M. Trochu a dit : « Je ne capitulerai pas », et il a prié un de ses amis de capituler. Mais M. le général Ducrot est mort. Jamais on ne me persuadera le contraire.

M. le général Ducrot, s'il avait vécu, aurait compris qu'il n'appartenait point à un général battu d'attaquer un général victorieux; il n'aurait rappelé ni Wissembourg, où il a été défait, ni Buzenval, où il est arrivé six heures trop tard. Il se serait tu, — se conformant à cet axiome que les grandes douleurs doivent être muettes.

L'histoire compte déjà le faux Démétrius et le faux Smerdis. Nous avons le faux Ducrot. Voilà tout. — ÉDOUARD LOCKROY.

NOTE IV.

Le soir du 8 mars, à une députation de citoyens de Bordeaux venant le prier de retirer sa démission, M. Victor Hugo a dit :

Je ne juge pas cette assemblée, je la constate. Je me sens même indulgent pour elle. Elle est comme un enfant mal venu. Elle est le produit de la France mutilée. Elle m'afflige et m'attendrit comme un nouveau-né infirme. Elle se croit issue du suffrage universel. Or le suffrage universel qui l'a nommée était séparé de Paris. Sans Paris, il n'y a pas de lumière sur le suffrage universel, et le vote reste obscur. Électeur ignorant, élu quelconque. C'est le malheur du moment. L'Assemblée en est plus victime que coupable. Tout en souhaitant qu'elle disparaisse vite, je lui suis bienveillant. Plus elle m'a insulté, plus je lui pardonne.

Ceci est la quatrième assemblée dont je fais partie. J'ai donc l'habitude de la lutte parlementaire. On m'a interrompu, cela me serait bien égal. L'Assemblée ne me connaît point, mais vous me connaissez, vous, et vous ne vous y méprenez pas. Je suis pour la liberté de la tribune, et je

Digitized by Google

suis pour la liberté de l'interruption. D'abord, l'interruption est une liberté; cela suffit pour qu'elle me plaise. Ensuite l'interruption aide l'improvisation; elle suggère à l'orateur l'inattendu. Je fais donc plus que d'absoudre l'interruption, je l'aime; à une condition, c'est qu'elle sera passionnée, c'est-à-dire loyale. Je ne lui demande pas d'être polie, je lui demande d'être honnête. Un jour un interrupteur m'a reproché l'argent que coûterait mon discours; *Et dire que ce discours coûtera vingt-cinq francs à la France!* il était de bonne foi, j'ai souri. Un autre jour, le 17 juillet 1851, je dénonçais le complot qui a éclaté en décembre et je déclarais que le président de la République conspirait contre la République, on m'a crié : *vous êtes un infâme calomniateur!* C'était vif; cette fois encore, j'ai souri. Pourquoi? c'est que l'interrupteur était simplement un imbécile. Or, être un imbécile, c'est un droit; bien des gens en usent.

Je n'interromps jamais, mais j'aime qu'on m'interrompe. Cela me repose. Je me trompe en disant que je n'interromps jamais. Une fois dans ma vie j'ai interrompu un ministre; M. Léon Faucher, je crois, était à la tribune. C'était en 1849, il faisait l'éloge du roi de Naples, et je lui criai : — *le roi de Naples est un monstre.* — Ce mot a fait le tour de l'Italie et n'a évidemment pas nui à la chute des Bourbons de Naples. L'interruption peut donc être bonne.

J'admets l'interruption. Je l'admets pleinement. J'admets que l'orateur soit vieux et que l'interrupteur soit jeune, j'admets que l'orateur ait des cheveux blancs et que l'interrupteur n'ait pas même de barbe au menton, j'admets que l'orateur soit vénérable et que l'interrupteur soit ridicule. J'admets qu'on dise à Caton : vous êtes un lâche. J'admets qu'on dise à Tacite : vous mentez. J'admets qu'on dise à Molière ou à Voltaire : vous ne savez pas le français. J'admets qu'un homme de l'empire insulte un homme de l'exil.

Digitized by Google

Écoutez, je vais vous dire, en fait d'injures, j'admets tout. Je vais loin comme vous voyez. Mais en fait de servitude, je n'admets rien. Je n'admets pas que la tribune soit supprimée par l'interruption. Opprimée oui, supprimée non. Là commence ma résistance. Je n'admets pas que la liberté inférieure abolisse la liberté supérieure. Je n'admets pas que celui qui crie bâillonne celui qui pense; criez tant que vous voudrez, mais laissez-moi parler. Je n'admets pas que l'orateur soit l'esclave de l'interrupteur. Or, voici en quoi consiste l'esclavage de l'orateur; c'est en ceci seulement : ne pouvoir dire sa pensée. Vous m'appelez calomniateur. Que m'importe, si vous me laissez dire ce que vous appelez ma calomnie. Ma liberté, c'est ma dignité. Frappe, mais écoute. Insultez-moi, mais laissez-moi libre. Or, le 17 juillet 1851, j'ai pu dénoncer et menacer Bonaparte, et le 8 mars 1871, je n'ai pu défendre Garibaldi. Cela, je ne l'admets pas. Je ne consens pas à cette dérision : avoir la parole et avoir un bâillon. Être à la tribune et être au bagne. Vouloir obéir à sa conscience, et ne pouvoir qu'obéir à la majorité. On n'obtiendra pas de moi cette bassesse, et je m'en vais.

En dehors de cette question de principes qui me commande ma démission, je le répète, je n'en veux pas à l'Assemblée. Le loup est né loup et restera loup. On ne change pas son origine. Si certains membres de la droite, qui peut-être en leur particulier sont les meilleures gens du monde, mais qui sont illettrés, ignorants et inconvenants, font que parfois l'Assemblée nationale de France ressemble à une populace, ce n'est certes pas la faute de ces honorables membres qui sont, à leur insu, une calamité publique C'est le malheur de tous, et ce n'est le crime de personne. Mais ce malheur, tant que l'Assemblée siégera, est irrémédiable. Là où il n'y a pas de remède, le médecin est inutile.

Je n'espère rien de cette assemblée, j'attends tout du

Digitized by Google

peuple. C'est pourquoi je sors de l'assemblée, et je rentre dans le peuple.

La droite m'a fait l'honneur de me prendre pour ennemi personnel. Il y a dans l'Assemblée bien des hommes du dernier empire; en entrant dans l'Assemblée, j'ai oublié que j'avais fait *les Châtiments;* mais eux, ils s'en souviennent. De là ces cris furieux.

J'amnistie ces clameurs, mais je veux rester libre. Et encore une fois, je m'en vais.

Le même soir, 8 mars, la réunion de la gauche radicale a vivement pressé le représentant Victor Hugo de retirer sa démission. Il a persisté; et il a adressé à la réunion quelques paroles que nous reproduisons :

Je persiste dans ma résolution.

C'est pour moi une douleur de vous quitter, vous avec qui je combattais.

Plusieurs d'entre vous, et moi, nous étions ensemble dans Paris devant l'ennemi, la Prusse; nous sommes ensemble à Bordeaux devant un autre ennemi, la monarchie. Je vous quitte, mais c'est pour continuer le combat. Soyez tranquilles.

Ici le combat est devenu impossible, à moi du moins. J'ai souri de ce bon curé debout qui me montrait le poing et qui criait : *à mort!* C'était sa façon de demander le rappel à l'ordre. Cela ne serait que risible si la droite finissait par écouter. Mais non. C'est l'interruption à jet continu. Nul moyen de dire sa pensée tout entière. La majorité ne veut pas qu'une idée se fasse jour. C'est la voie de fait et la violence remplaçant la discussion. L'Assemblée n'a pas voulu entendre Garibaldi, et il n'a pu rester dans l'Assemblée plus d'un jour. Elle n'a pas voulu m'entendre, et j'ai donné ma démission. Tenez, le jour où M. Thiers cessera de leur plaire,

Digitized by Google

la droite le traitera comme elle a traité Garibaldi, comme elle m'a traité, et je ne serais pas surpris qu'elle le forçât, lui aussi à donner sa démission[1]. Ne nous faisons aucune illusion. La Chambre introuvable est retrouvée, nous sommes en 1815.

C'est du reste une loi, toute invasion étrangère est suivie d'une invasion monarchique. Après le droit de force, le droit divin. Après le glaive, le sceptre.

Ce sera pour moi un insigne honneur et un beau souvenir d'avoir présidé pendant quelques jours, moi le moindre d'entre vous, cette généreuse réunion; cette réunion où vous êtes, vous, Louis Blanc, historien profond, orateur puissant, grande âme; vous Schœlcher, duquel j'ai dit : Schœlcher a élevé la vertu jusqu'à la gloire; vous Peyrat, grand journaliste, conscience droite et talent fier; vous, Lockroy, esprit éclatant et intrépide; vous, Langlois, combattant de la tribune comme du champ de bataille; vous, Joigneaux, vous, Edmond Adam, vous, Floquet, vous, Martin-Bernard, vous, Naquet, vous, Brisson, hommes éloquents et vaillants, vous tous, car tous comptent ici. Chez les vieux, la vétérance n'exclut pas l'énergie; chez les jeunes, l'ardeur n'exclut pas la gravité. Dans le camp démocratique, on mûrit vite et on ne vieillit pas.

Je vous quitte, mais je le répète, c'est pour mieux combattre. Qnand l'interruption devient la mutilation, l'orateur doit descendre de la tribune; il le doit à sa dignité, il le doit à la liberté; mais je serai l'orateur du dehors. Je reste votre auxiliaire. Une haïne systématique étouffe ici ma voix. Mais on étouffe une voix, on n'étouffe pas une pensée. Paralysé ici, je retrouve hors d'ici toute ma liberté d'action. Et au besoin, je saurai, s'il le faut, reprendre la route de l'exil. Souvent, parler de plus loin, c'est parler de plus haut.

1. Ceci s'est réalisé. Séance du 24 août.

Digitized by Google

Je ne dis pas que je ne consentirai jamais à rentrer dans une Chambre; plus tard, quand les leçons données auront porté leur fruit, quand la liberté de la tribune sera rétablie, si mes concitoyens se souviennent assez de moi pour savoir encore mon nom, j'accepterai d'eux, alors comme toujours, toutes les formes du devoir. Je remonterai, s'ils le désirent, à la tribune redevenue possible pour moi, et j'y défendrai la République, le peuple, la France et tous les grands principes du droit auxquels appartiennent ma dernière parole comme orateur, ma dernière pensée comme écrivain, et mon dernier souffle comme citoyen.

NOTE V.

L'incident belge a eu une suite. Le dénoûment a été digne du commencement. La conscience publique exigeait un procès. Le gouvernement belge l'a compris; il en a fait un. A qui? Aux auteurs et complices du guet-apens de la place des Barricades? Non. Au fils de Victor Hugo, et un peu par conséquent au père. Le gouvernement belge a simplement accusé M. François-Victor Hugo de vol. M. François-Victor Hugo avait depuis quatre ou cinq ans dans sa chambre quelques vieux tableaux achetés en Flandre et en Hollande. Le gouvernement catholique belge a supposé que ces tableaux devaient avoir été volés au Louvre par la Commune et par M. François-Victor Hugo. Il les a fait saisir en l'absence de M. François-Victor Hugo, et un juge nommé Cellarier a gravement et sans la moindre stupeur instruit le procès. Au bout de six semaines, il a fallu renoncer à cette tentative, digne pendant de la tentative nocturne du 27 mai. La justice belge s'est désistée du procès, a rendu les tableaux et a gardé la honte. De tels faits ne se qualifient pas.

La justice belge n'ayant pu donner le change à l'opinion, et n'ayant pas réussi dans son essai de poursuivre un faux crime, a

Digitized by Google

paru, au bout de trois mois, se souvenir qu'elle avait un vrai crime à poursuivre. Le 20 août, M. Victor Hugo a reçu, à Vianden, l'invitation de faire sa déclaration sur l'assaut du 27 mai devant le juge d'instruction de Diekirch. Il l'a faite en ces termes :

Le 1er juin 1871, au moment de quitter la Belgique, j'ai publié la déclaration que voici :

« L'assaut nocturne d'une maison est un crime qualifié. A six heures du matin, le procureur du roi devait être dans ma maison ; l'état des lieux devait être constaté judiciairement, l'enquête de justice en règle devait commencer, cinq témoins devaient être immédiatement entendus : les trois servantes, Mme Charles Hugo et moi. Rien de tout cela n'a été fait. Aucun magistrat instructeur n'est venu ; aucune vérification légale des dégâts, aucun interrogatoire. Demain toute trace aura à peu près disparu, et les témoins seront dispersés ; l'intention de ne rien voir est ici évidente. Après la police sourde, la justice aveugle. Pas une déposition n'a été judiciairement recueillie ; et le principal témoin, qu'avant tout on devrait appeler, on l'expulse.

« VICTOR HUGO. »

Tout ce que j'ai indiqué dans ce qu'on vient de lire s'est réalisé.

Aujourd'hui, 20 août 1871, je suis cité à faire, par-devant le juge d'instruction de Diekirch (Luxembourg), délégué par commission rogatoire, la déclaration de l'acte tenté contre moi dans la nuit du 27 mai.

Deux mois et vingt-quatre jours se sont écoulés.

Je suis en pays étranger.

Le gouvernement belge a laissé aux traces matérielles le

Digitized by Google

temps de disparaître, et aux témoins le temps de se disperser et d'oublier.

Puis, quand il a fait tout ce qu'il a pu pour rendre l'enquête illusoire, il commence l'enquête.

Quand la justice belge pense qu'au bout de près de trois mois le fait a eu le temps de s'évanouir judiciairement et est devenu insaisissable, elle se saisit du fait.

Pour commencer, au mépris du code, elle qualifie, dans la citation qui m'est remise, l'assaut d'une maison par une bande armée de pierres et poussant des cris de mort : « violation de domicile. »

Pourquoi pas tapage nocturne ?

A mes yeux, le crime qualifié de la place des Barricades a une circonstance atténuante. C'est un fait politique. C'est un acte sauvage et inconscient, un acte d'ignorance et d'imbécillité, du même genre que les faits reprochés aux agents de la Commune. Cette assimilation est acquise aux hommes de la place des Barricades. Ils ont agi aveuglément comme agissaient les instruments de la Commune. C'est pourquoi je les couvre de la même exception. C'est pourquoi il ne m'a pas convenu d'être plaignant.

C'est pourquoi, témoin, j'eusse plaidé la circonstance atténuante qu'on vient d'entendre.

Mais je n'ai pas voulu être plaignant, et le gouvernement belge n'a pas voulu que je fusse témoin.

Je serai absent.

Par le fait de qui ?

Par le fait du gouvernement belge.

La conduite du ministère belge, dans cette affaire, a excité l'indignation de toute la presse libre d'Europe, que je remercie.

En résumé :

Près de trois mois s'étant écoulés,

Digitized by Google

Les traces matérielles du fait étant effacées,

Les témoins étant dispersés,

Le principal témoin, le contrôleur nécessaire de l'instruction, étant écarté,

L'enquête réelle n'étant plus possible,

Le débat contradictoire n'étant plus possible,

Il est évident que ce simulacre d'instruction ne peut aboutir qu'à un procès dérisoire ou à une ordonnance de non-lieu, plus dérisoire encore.

Je signale et je constate cette forme nouvelle du déni de justice.

Je proteste contre tout ce qui a pu se faire en arrière de moi.

L'audacieuse et inqualifiable tentative faite contre mon fils, à propos de ses tableaux, par la justice belge, montre surabondamment de quoi elle est capable.

Je maintiens contre le gouvernement belge et contre la justice belge toutes mes réserves.

Je fais juge de cette justice-là la conscience publique.

VICTOR HUGO.

Diekirch, 22 août 1871.

Voici comment s'est terminée la velléité de justice qu'avait eue la justice : un juge d'instruction a mandé M. Kerwyn de Lettenhove, fils du ministre de l'intérieur local, et désigné par toute la presse libérale belge comme un des coupables du 27 mai. Ce M. Kerwyn n'a pu nier qu'il n'eût fait partie de la bande qui avait assiégé la nuit une maison habitée et failli tuer un petit enfant. L'honorable juge, sur cet aveu, lui a demandé s'il voulait nommer ses complices. M. Kerwyn a refusé. Le juge l'a condamné à *cent francs d'amende*. Fin.

Digitized by Google

NOTE VI.

La lettre du 26 mai à l'*Indépendance belge,* disait primitivement :

« Johannard et La Cécilia... font fusiller un enfant... »

Ce fait est inexact, comme le prouve la lettre suivante du général La Cécilia. Le général La Cécilia, disons-le à son honneur, a été commandant des francs-tireurs de Châteaudun.

A VICTOR HUGO.

Genève, 2 août 1871.

Monsieur,

Dans une lettre, désormais historique, que vous avez adressée à l'*Indépendance belge,* à la date du 26 mai, j'ai lu, avec une pénible surprise, la phrase suivante :

«Ceux de la Commune, Johannard et La Cécilia, qui font fusiller « un enfant de quinze ans, sont des criminels. »

Par suite de quelle erreur fatale votre voix illustre et vénérée s'élevait-elle pour m'accuser d'une lâcheté aussi odieuse? C'est ce qu'il m'importait de rechercher, mais le soin de dérober ma tête aux fureurs de la réaction m'a empêché jusqu'ici de le faire.

Sans attendre mes explications, plusieurs de mes amis ont pris ma défense dans la presse française et étrangère; je crois pourtant devoir profiter du premier instant de tranquillité pour vous fournir quelques détails qui achèveront de dissiper vos doutes, si vous en avez encore.

Le *Journal officiel de la Commune* du 20 mai contient le rapport ci-dessous que je transcris rigoureusement :

« Le citoyen Johannard. — Je demande la parole pour une communication. Je me suis rendu hier au poste qu'on m'a fait l'honneur de me confier. On s'est battu toute la nuit. La présence d'un membre de la Commune a produit la meilleure influence parmi les combattants. — Je ne serais peut-être pas venu sans un fait très-important, dont je crois de mon devoir de vous rendre compte.

« On avait mis la main sur un garçon qui passait pour un

Digitized by Google

espion, — *toutes les preuves étaient contre lui et il a fini par avouer lui-même qu'il avait reçu de l'argent et qu'il avait fait passer des lettres aux Versaillais.* — J'ai déclaré qu'il fallait le fusiller sur-le-champ. — Le général La Cécilia et les officiers d'état-major étant du même avis, il a été fusillé à midi.

« Cet acte m'ayant paru grave, j'ai cru de mon devoir d'en donner communication à la Commune et je dirai qu'en pareil cas j'agirai toujours de même. »

Vrai quant au fond, ce récit renferme cependant deux inexactitudes :

La première, c'est que l'individu que Johannard appelle un *garçon*, était un jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans ; la seconde, c'est qu'il n'aurait pas suffi de l'avis de Johannard pour me déterminer à ordonner, conformément aux lois de la guerre, l'exécution d'un espion. Le rapport que j'ai adressé à ce sujet au délégué de la guerre témoigne que la sentence fut prononcée après toutes les formalités d'usage en pareille circonstance.

Néanmoins j'ai réfléchi que les paroles attribuées à Johannard par l'*Officiel* ne vous permettaient pas de conclure que l'espion fusillé par mon ordre était un enfant de quinze ans.

J'ai donc continué mes recherches et j'ai fini par trouver que certains journaux belges, entre autres l'*Écho du Parlement*, avaient, en reproduisant le compte rendu de l'*Officiel*, eu le soin d'ajouter que la *victime de ma férocité* était un enfant de quinze ans.

Or, je n'ai pas besoin de vous le dire, à cette assertion j'oppose le démenti le plus formel.

Et pour vous, monsieur, comme pour tous ceux qui me connaissent, mon affirmation suffira, car, je le dis avec orgueil, si l'on fouille dans ma vie, on trouvera que je n'ai rien à me reprocher, pas même une faiblesse, pas même une capitulation de conscience.

C'est donc comptant sur votre loyauté que je viens vous prier de vouloir bien effacer mon nom de votre lettre du 26 mai.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Votre dévoué,

N. La Cécilia,

Ex-général de division, commandant en chef la 2e armée de la Commune de Paris.

Digitized by Google

TABLE

PARIS.

Pages.

I. En rentrant à Paris 1
II. Aux Allemands 4
III. Aux Français 12
IV. Aux Parisiens 18
V. Les *Chatiments* 24
VI. Élections du 8 février 1871 46

BORDEAUX.

I. Arrivée à Bordeaux 47
II. Discours contre le traité de paix 49
III. Démission des représentants d'Alsace et de Lorraine . . 59
IV. La Question de Paris 69
V. Démission de Victor Hugo 76
VI. Mort de Charles Hugo 85

BRUXELLES.

I. Un Cri 93
II. Pas de Représailles 97

Digitized by Google

Pages.

III. Les deux Trophées. 101
IV. A MM. Meurice et Vacquerie. 108
V. L'incident belge. — Expulsion de Victor Hugo. 123
VI. Vianden. 162
VII. Élections du 2 juillet 1871. 167

CONCLUSION. 169

POST-SCRIPTUM.

I. Aux Rédacteurs du *Rappel*. 171
II. A M. Léon Bigot, avocat de Maroteau. 183
III. A M. R. Hyenne, rédacteur de la *Démocratie du Midi*. . . 191

DERNIERS FAITS.

Le *Mandat contractuel*. — Élection du 7 janvier 1872. . . 193

NOTES.

I. Liste complète des représentants élus le 8 février à Paris. 201
II. Victor Hugo à Bordeaux. 202
III. Démission de Victor Hugo. 202
IV. Allocutions aux citoyens de Bordeaux et aux représentants de la gauche radicale. 208
V. Dénoûment de l'Incident belge. 213
VI. Lettre du général La Cécilia. 217

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — 552

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03963 8070

Digitized by Google

Digitized by Google